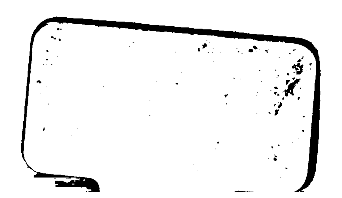




OPUSCULES BRETONS.

III.

# BROCELIANDE.

IMPRIMERIE DE J. M. VATAR, RUE SAINT-FRANÇOIS.

# BROCELIANDE,

SES

# CHEVALIERS

ET

# QUELQUES LÉGENDES,

RECHERCHES PUBLIÉES PAR L'ÉDITEUR DE PLUSIEURS OPUSCULES BRETONS.



RENNES.

M DCCC XXXIX.



# AVANT-PROPOS.

Me non tractatorem sed decerptorem profiteor.
Miroir historial.

*Lorsque tant de savants esprits, tant d'intelligences amies de la poésie et des arts vouent un culte à notre Bretagne bien-aimée, et retracent les mœurs, les vieux costumes de ses habitants, les traditions religieuses et les féeries de ses campagnes, j'entre (non sans hésitation) dans la carrière, et je parcours, inconnu, d'un pas mal assuré, le domaine de la critique historique et de l'imagination.*

*La très-ancienne Broceliande, c'était peut-être la réunion des bois de Painpont, de la Hardouinaye, de Loudéac, de Quintin, de Duault, etc. Le Brécilien moderne, c'est la*

*forêt de Painpont.* * *Or, ce n'est pas ici l'histoire de Painpont et de ses possesseurs illustres et de ses procès innombrables ; c'est une simple notice, non sans digressions ; c'est un supplément au dictionnaire d'Ogée. Les monuments écrits m'ont souvent manqué ; les traditions sont confuses... Au lieu de cartulaire, il existe un simple inventaire où l'on n'a que quelques dates à recueillir, et encore n'y mentionne-t-il que fort peu d'actes antérieurs au XVe siècle. Les archives des propriétaires ne m'ont pas été ouvertes, ni celles de Plélan ; Gaël m'a refusé des renseignements sans doute précieux.*

*L'historique d'une forêt sera donc très-imparfaitement indiqué. La critique devra être circonspecte, et plus conjecturale que tranchante et décisive ; elle présentera des recherches préférables à un avis, et l'imagination des aimables romanciers, des vieux légendaires ne sera peut-être pas sans quelque charme après les*

* Le vieux mot est Penpont. V. actes de Bretagne, tom. 1, col. 723. V. aussi St. Marth. (élog.) qui écrit Pimpontius parlant de Germ. Valens, et non Panisponticus. Dans la carte de Cornwal de la Britannia de Camden, on voit Penpont près d'Arthurshal. Ainsi le mot serait gallois et breton.

*faibles narrations de la première partie. Il faut bien le redire : les connaissances vulgaires butinées çà et là ne sont pas des traités.*

*Parler de Broceliande, rappeler ses noms, chercher la situation de son chef-lieu, toucher quelques origines, et surtout les traditions de féeries, de chevalerie, d'enchantements répandues sous ses ombrages, errantes sur ses belles eaux, tel est mon but. Je demande un regard indulgent à nos Bretons. Je dois un souvenir de reconnaissance à un aimable et labbrieux Noyonnais, à plusieurs archéologues Normands, et surtout à leur savant doyen feu M. l'abbé de la Rue, qui a si bien mérité de l'Armorique. Son encouragement honorable m'a vivement touché.*

*Le plus savant de nos chroniqueurs du XVIe siècle a dit :*

« *Plus eussé-je fait si tous ceux qui ont des* » *renseignements au coffre m'en eussent se-* » *couru* ».

# BROCELIANDE

DE

# PAINPONT.

---

PREMIÈRE PARTIE.

## RECHERCHES ET CONJECTURES. — NOTIONS HISTORIQUES.

---

### I.

### NOM ET SITUATION.

Pur ne spiacente a lui ne pauroso
il bosco appar, ma lietamente ombroso.
Tasso.

La forêt de Broceliande porte un nom qui a été diversement écrit.

Breseliande suivant Bertrand de Born, Brefrelien, Chronic. Brit. an. 1145. Act. D. M. I. col. 5. et à la table Bresilien.

Bersillant, roman de Brun de la Montagne, ms. Bib. Roy. 79894.

Brucellier ou Berthelien, roman de Ponthus, rare édit. du XVe siècle.

Berceliande, Méri, Tourn. du Christ. ms. 218.

Brecheliant, roman de Rou. V. Wace et de la Rue.

Brecielien, enquête Rohan de 1479. D. Morice, II. supp. p. clxxix.

Brecilien, Ogée, verbo Paimpont. Voy. les titres des archives de la commune et la vente de la Moute en 1821, et le factum de 1827, et Devolant, p. 320, qui parle de la jurisdiction de Brecilien.

Broceliande, roman de Merlin, vieux ms. de l'arsenal, et la précieuse édition du XVe siècle, à l'arsenal. V. aussi le Chevalier-au-Lion.

M. Creuzé de Lesser, dans son charmant poème de la Table-Ronde, et Marchangi (Tristan) écrivent aussi Broceliande.

Les étymologistes expliqueront ce mot : les

uns trouvent terre des brossailles, des bois, les autres pays à l'étang.

Un savant Noyonnais, tirant parti des langues du nord, pense que Broceliande est terre aquatique et marécageuse. V. dict. hollandais.

Brockland, en langue belge, se traduit aussi par *latifundia*, étendue de fonds de terre.

Land veut dire aussi terre partagée ou terre déserte des confins. V. dict. de Wachter. Peut-être qu'en ce sens Broceliande marquerait les limites de deux pays distincts. V. la note curieuse de M. Manet, hist. de la petite Bretagne, tom. 1, pag. 203, où l'on trouve une ingénieuse étymologie du mot Porhoet.

Voyez aussi le petit livre de Porcher sur Maxent, où il parle de Transsilve.

Brech-land, terre du bras ou des périls, est aussi une interprétation qui conviendrait peut-être également à Breqihan de la Grande-Bretagne. V. Roman de Lancelot, passim. M. de la Villemarqué appelle Brecilien la forêt de la puissance druidique.

Le roman du Chevalier-au-Lion semble donner une explication fort simple de ce mot :

**E ce fu à Broceliande**
**Une forest en une lande.**

Tout n'est pas dit sur Broceliande ou Brech-land. J'indique les voies diverses aux doctes étymologistes; je m'arrête à l'entrée... Il est plus facile de s'égarer que d'arriver au but.

La forêt de Painpont est à huit et dix lieues de Rennes, à peu de distance de Montfort, et touche le Gué de Plélan, où l'on voit encore l'emplacement du château de Salomon, qui concéda le droit de marché à cette ville. Aussi l'auteur du factum de 1827, qui connaissait les archives de la Forge, commence-t-il sa narration par ces lignes :

La forêt de Brecilien et ses dépendances étaient jadis le domaine des souverains de la Bretagne.

Dans les premiers siècles de la monarchie, cette forêt faisait partie de la Domnonée, et selon quelques auteurs, cette contrée était un royaume ayant Gaël pour capitale. Ceci demande examen sinon explication.

## II.

## DOMNONÉE.

Et erit hæc altera Britannia perpulchra nemora, saltus amoeni.

Galfr. Mon.

Maxime parlait ainsi de l'Armorique. Or, le nom de Domnonée est donné à toute l'Armorique par Ingomar et Gurdestin, et sans doute en ce sens Broceliande en faisait partie; mais aucun de ces auteurs ne nomme Gaël capitale de l'Armorique.

D'après le cartulaire de Landevenech, il paraît que la partie domnonéenne de l'Armorique était occidentale du temps de Grallon. Act. de Bretagne, t. 1, p. 179.

Selon Albert, p. 473, le Léonais était nommé Domnonée par Childebert et Judual. V. aussi Roujoux sur la Domnonée de Juthael ou Judual, et la vie de S. Samson, act. Bened. t. 1, p. 180.

Si le nom de Domnonée du Ve siècle est donné par d'Argentré aux pays de Kemper, Léon et

Tréguier, si Roujoux ajoute le pays de Dol, ces auteurs, il faut l'avouer, ne parlent pas de Gaël fort éloigné de ce littoral.

D'ailleurs, lorsque Fracan s'établit au Ve siècle (vers 418) dans la Domnonée, ce pays avait un duc et non un roi. Voy. Bolland., aux vies de Saint Vingalois et de Saint Pol-Aurélien; on y parle de Judual, très-noble duc de grande partie de la Domnonée. Gallet fixe l'époque de sa mort à l'an 547. Dissert. ch. 5. § 14.

Selon le baron de Roujoux, la Domnonée fut constituée en royaume au VIe siècle par Rivalon Murmaczon.

Albert de Morlaix donne une suite de rois domnonéens qu'il fait descendre de ce prince; Gallet et Dom Morice les font descendre d'Urbien.

La *Domnonense* du Ve siècle est indiquée par Lebaud à propos de l'invasion des Frizons.

Dupaz, p. 14, hist. gén., mentionne la Domnonée de l'XIe siècle comme le partage d'Eudon; mais de Gaël, capitale, pas un mot. Voici le passage : « Et estoient en cette portion Penthievre, Goello, Avaugour, Lamballe, Saint-Brieuc, Tréguier, Châtelaudren, Jugon, Châteaulin, Lanvolon et autres lieux en grand nombre ».

## III.

## GAEL, VILLE ROYALE.

S'il est convenable d'ajouter foi aux récits de notre bon Bouchart, Gaël a fait partie d'un royaume de son nom dès le Ve siècle. Voici la curieuse narration de la chronique; Gallet l'a (en partie du moins) passée sous silence, bien qu'il en ait tiré parti pour établir la descendance d'Audran.

« Budic, fils aîné de Audran, fut couronné
» roi de notre Bretagne, et bailla en partage à
» son frère Gicquel, Gueel-Baignon et Mont-
» fort, et à Érec le Venetais, qui encore de
» présent est appelé Broerec, et chacun tenait
» son partage à titre de royaume ».

Le roi Hoel III résidait à Gaël dans le temps de Saint Méen; c'est l'opinion du docte Gallet.

Banin de Caelle ou de Caer était un chevalier de la cour d'Uter. Roman de Lancelot.

Le roi Artur avait un palais à Gaël. Roman du chevalier-au-Lion et Marchangi, Tristan le voyageur.

J'avoue que ces origines des Ve et VIe siècles appartiennent ici un peu à l'histoire fabuleuse.

Toutefois Gallet et Dom Morice, en gardant le silence sur le partage entre Budic et Gicquel, admettent l'existence de ce dernier, que Gallet appelle Wit-Gaël, c'est-à-dire le sage Gaël.

*Domnonéens dans les deux Bretagnes.*

Les peuples de notre Domnonée avaient-ils pris leur nom dans la Grande-Bretagne vers la Cornwall et le Devonshire? On peut le penser.

1.° Je trouve en faveur de cette opinion l'autorité si imposante de Gallet : « Les plus » anciens auteurs, dit-il, qui parlent de la » Domnonée armoricaine (Ingomar et Gurdes- » tin), sont postérieurs à la migration du » IVe siècle, et le nom serait sans doute venu » de l'île de Bretagne ».

2.° L'antiquité de la Domnonée de la Grande-Bretagne est fort bien prouvée. En effet, les *Dunmonii* de Solin, les *Danmonii* de Ptolémée ont habité la Cornwall et le Devon. Le nom

de ce pays *Danmunith* venait peut-être, dit Camden, de *dun* colline, et *moina* mine.

Cet auteur célèbre nous donne à entendre que les *Ostidamnii* ou *Timii* de Pithéas et de Strabon pourraient bien avoir habité cette contrée dans l'Océan occidental.

Gildas appelle une princesse de Cornwall l'*immonde lionnesse de Dumnonie.*

V. au surplus Daru, hist. de Bret. 1. 25 et 26. Atlas, Malte-Brun, éd. de 1831, etc.

3.° La similitude remarquable des noms d'hommes et de lieux et les traditions fabuleuses communes viennent aussi à l'appui de cette conjecture.

La féerie, dit Warton, avait un culte dans le *Damnonium* avant que la Gaule ou la Germanie fussent habitées par une population d'êtres vivants ou imaginaires.* Or dans notre Domnonée, à trois ou quatre lieues du débarque-

* MM. Grant et Moore pensent au contraire que la Gaule a peuplé l'île. Les prétentions au droit d'aînesse en civilisation n'aboutissent qu'à des irritations sans utilité. Mais les affinités entre les deux Bretagnes semblent produire des réminiscences orientales et septentrionales...

Le druidisme sanglant et le cénobitisme vénérable nous sont venus de la Grande-Bretagne. Le druidisme spiritualiste et philosophique était peut-être beaucoup plus ancien dans la Celtique.

ment de Fracan, Quintin conserve encore le souvenir de sa roche aux nains, de sa grotte aux fées; Quintin n'a pas détruit son beau menhir.

En Ecosse, les montagnards célébraient Baal par des feux allumés sur les hauteurs. Nos Rieux, Saint-Jean et Saint-Pierre présentent ce rite, cette réjouissance tolérée, devenue respectable par la rénovation chrétienne.

Le symbolisme des arbres est reconnu par Merlin le Calédonien, et aujourd'hui encore nos jeunes filles répètent souvent ces mots : *Il m'aime* un peu, beaucoup, etc., en touchant légèrement les piquants non comptés d'une feuille de houx.

Le chêne au vendeur encore existant dans la forêt de Coulon ( en Broceliande ) fut long-temps témoin des ventes, comme ses prédécesseurs étaient témoins des sacrifices. Ce grand arbre est un objet de vénération. Or le chêne sous lequel Abraham dressait sa tente près d'Hébron, est nommé Ogygi par Josephe ( antiq. Jud. I. c. XI ). Ogyges, surnom donné à Noé par Berose, désigne une illustration très-ancienne. Sur Ogyges, voy. Turner cité dans la biblioth. univ. de J. Leclerc, 1689. XV. p. 55.

L'ancien culte pur, le paganisme et le christianisme près des arbres sacrés, ne semblent-ils pas résumés dans cette tradition mystique espagnole ?

« Il y avait près d'Hermopolis un arbre d'une
» grandeur et d'une grosseur prodigieuse ; tous
» les habitants des pays voisins lui venaient
» rendre leurs hommages. Le démon s'empara
» de l'arbre pour recevoir les adorations des
» peuples. Jésus-Christ s'étant approché, le
» démon fut chassé et précipité dans l'abîme, et
» l'arbre s'inclina jusqu'à terre pour remercier
» Jésus-Christ ».

---

## IV.

## UN MOT ORIENTAL — BRITANNIQUE — ARMORICAIN.

Nomen in astra.
Virg, Æneid. VII. 100.

Galli se omnes ab Dite * patre prognatos prædicant.
Cæsar. VI. de bell. gal.

Au moyen âge, notre Gaël s'écrivait Wadel, ce qui équivaut à Gadel ou même à Gaer...

Les Gaels d'Albion s'appelaient Gwadeled. Voy. les triades citées par M. Thierry et traduites par M. Michelet.

Ces triades galloises constatent la dualité des races V. M. Tierry, hist. des Gaulois.

* Dis signifie lumineux, lucidus, comme les Curetes ou Sabins appelaient Jupiter, et ce nom vient originairement de ceux de Crète qui appelaient Di le jour ou la lumière, comme font maintenant les Celtes ou les Bretons. Pezron, antiq. celt., p. 99.

Dans notre Armorique, cette dualité n'était pas douteuse. Les Bretons bretonnant appellent encore leurs voisins Gallos.... L'aspect physique est un indice qui n'est pas négligé par les observateurs.

La persistance des races est un système ingénieux, peut-être décevant; il est soutenu par le docteur Edwards, et vivement combattu par le docteur Price. Voy. aussi l'Européen du 25 décembre 1836.

Trouver le souvenir d'une antique origine sur une figure jeune, vive et animée, c'est un charme qui peut séduire même la froide érudition; mais en conclure le parallélisme des créations, c'est une induction plus hardie que philosophique.

Unité du genre humain, puis variété dans l'unité, c'est l'admirable système du docteur Fréd. Blumenbach et de son élégant traducteur le docteur Fréd. Chardel. Nous aimons à nommer parmi leurs approbateurs l'illustre professeur Buckland et notre grand Cuvier.

Qu'un homme d'esprit observe avec sagacité quinze nuances diverses dans la coloration humaine, on applaudira; mais s'il marie quinze

Adams à une seule Eve, ne sera-t-il pas permis de croire qu'il se joue de notre premier père et même de ses descendants ?

Deric observe que Gaël est une ville non bretonnante ; elle aura peut-être reçu les Gaëls blonds et blancs, et non les Kymris bruns.

Les uns et les autres viennent de l'Asie. M. Thierry rapporte le témoignage du barde Thaliessin relativement à l'origine des Kymris.

Quant au mot Gaël, M. Moke, histoire des Francs, et M. Daniel, géographie, p. 12, ont admis l'interprétation fondée sur l'observation de la couleur de la peau. Nous trouvons dans le dictionnaire de Richards, Gallu, Gallued, puissant, fort. Celte, caled, dur, infatigable, intrépide.

Latour d'Auvergne laisse plus de latitude à l'étymologiste. Les Gaëls sont les hommes blonds, les valeureux galloudec, les hommes libres et affranchis (de l'Hébreu Gal.)

Et puisque cet illustre linguiste a touché l'étymologie tirée de la langue sainte, voyons si nous ne pouvons pas y lire une philologie caractéristique de nos Gaëls ou Gadels.

Nous trouverons des peuples guerriers... des

adorateurs des astres ou d'un Dieu élevé... des adorateurs de la justice-fortune, c'est-à-dire de la volonté divine... des flots de peuples ou des peuples échappés aux flots, et les transmigrations envahissantes...* la rédemption et le rachat du sang... enfin les Mythes du nord transmettant le culte du soleil par Odin.

Je ne sais si cette magnifique interprétation trop vaste peut-être ne deviendra pas un peu plausible à la simple lecture de quelques lexiques, de quelques exégèses. On en jugera.

Je n'ai pas prétendu arriver jusqu'à une étymologie; ceci n'est donc que le prélude d'un travail sérieux. Je le donne aux plus forts. *Hæc ego ludo...*

* Un savant italien a traduit le mot hébreu Galgal ou Gilgal par ces mots remarquables : Revoltare con furia.

## V.

## PEUPLES GUERRIERS.

Le cœur leur bouillait d'aller manger de la guerre.
Vignier.

*Gad*, armée, troupe dévastatrice.

Le fils de Zelpha et de Jacob fut nommé *Gad*, et dans la prophétie paternelle, Jacob fait allusion à une troupe de soldats, à une bande de voleurs.

L'orientaliste Caperan fait de *Gad* un précurseur tour à tour envahisseur et vaincu ; ou c'est la loi ancienne cédant le terrain à la loi nouvelle, ou bien ce sont les peuples dévastateurs soumis à cette loi. Ces inductions sont tirées de la doctrine de Caperan, de l'alphabet hiéroglyphique, ms. p. 309. Dans la langue velche, le mot Gad ou Cad a conservé son acception belliqueuse. V. dict. welsh d'Owen.

*Gad* c'est la fortune, c'est la justice et la

bonté chez les Arabes; c'est le Jupiter très-heureux des Grecs. V. Grotius qui cite Abarbaniel et David Kimhi.

C'est même l'agathos des Grecs. Gebelin, orig. grecq. p. 229. Dict. de M. Latouche, p. 16.

Or Lia dit, *heureusement* il m'est né un fils. Elle lui donna le nom d'un astre qui préside à la bonne fortune.

D'autres ont remarqué que Gad venait de *gedud*, la troupe du ciel; gamadim hommes audacieux, guerriers. Ce mot hébreu sort des ag, gad, am, hauteur et force. Voyez l'admirable dict. idio-étymologique de M. Latouche, p. 19.

Et hâtons-nous d'observer que cette astrologie a pu sortir d'un culte vrai.

Dans les temps primitifs, dit fort bien M. le baron d'Eckstein, on regardait le soleil comme l'Ecriture Sainte nous apprend à le voir; rien de plus sublime que les éloges quelle donne à sa magnificence. Voy. le Cathol. 1827. p. 511.

Selon M. Eichoff (verbe 227, parall. des Langues), dans les Indes, le mot *ga* c'est l'action de créer, de produire.

En effet, la racine de gad (hebr.) est *gá* (*chald*), élevé, sublime. Ainsi en ajoutant *el* lui, Dieu, on a pu dire : le Dieu élevé. Puis on aura contemplé le soleil ou tel autre astre symbole, du vrai Dieu haut... Enfin du symbole on aura fait le Dieu élevé ; de là le culte faux rendu aux astres.

Et que Gad ait été pris pour le soleil ; si l'on en peut douter, du moins tel est l'avis de D. Calmet ; et il en conclut que Lia conservait quelque souvenir d'idolâtrie. Mais ne peut-on pas croire qu'elle conservait le symbolisme pur, et Jacob aurait-il admis un culte impie ? *

Lorsque ce patriarche prédit les heureuses invasions de *Gad*, il avait probablement en vue, dit un savant auteur, la victoire de cette tribu, lorsqu'elle combattit les adorateurs de Belus sous la conduite de Jehu le *gaditain*.

* Le culte sidéral est sans doute fort ancien ; mais il paraît qu'il a été précédé dans les Indes et dans la Perse par un panthéisme naïf et mystérieux tout empreint de spiritualisme C'était la croyance en un Dieu créateur supérieur au soleil. Voy. l'analyse de l'Oupanichad, en persan Oupnekhat, livre écrit dans l'Inde peu après le déluge. Voy. Hyde, Anquetil Duperron, Lanjuinais, passim.

Cette interprétation indiquerait l'antagonisme entre Baal et Gad; le mot Baal Gad rappellerait le triomphe de la tribu de Gad sur Baal, ou la confusion des cultes, laquelle advint dans un temps inconnu.

Il semble qu'au temps d'Isaïe le culte de Gad était dégénéré en sabéisme hétérodoxe; toujours est-il certain que Huet sur Origène, et D. Calmet et une foule d'hébraïsans suivis par Jurieu, voient le culte des astres prouvé par le fameux passage d'Isaïe : Vous préparez un table à Gad, vous faites des libations à Méni.

Méni ! Serait-ce le Menès, premier roi fabuleux des Egyptiens, l'un des Decans, l'un des Dieux éthérés subalternes? Saint Jérôme a dit que ce festin offert, cette libation étaient des rites égyptiens. Voy. Tirin, I. 423; et Sevin affirme que Menès était Osiris. Journ. des savants, 1710.

Cette superstition de libations et de tables servies s'est maintenue jusque dans les temps postérieurs à l'ère chrétienne chez les Gadels ou Gaëls d'Albion. V. Walter Scott... fairies.

L'animation des astres par les Esprits se ren-

contre dans notre mot gaël, puisque n'gaël était l'esprit d'une planète indiquée par la lettre Ghimel.

Ce culte sidéral mystique a commencé peut-être par l'émanation d'une idée vraie, ou du moins par un mélange de vérités conservées plus ou moins confusément dans la mémoire des hommes.

La coexistence de quelques croyances patriarchales asiatiques et européennes a été indiquée par les auteurs anglais de l'histoire universelle, et par l'auteur des dissertations anglaises sur l'état ancien de l'Irlande, et même par Dom Martin. Ici la critique sourira peut-être et murmurera le nom d'Annius de Viterbe et le nom de l'orientaliste qui l'a défendu.

Berose et Postel ne sont ni des oracles ni des imposteurs; il faut les lire avec précaution, mais sans trop de dédain. V. M. Eusèbe de Salverte, essai sur les noms, tom. 2 in fine, et sa belle dissertation sur Berose. *

Les souvenirs confus, les conjectures hardies touchent la vérité par quelques points.

AEL. Cette racine en hébreu s'élève sur les

* Postel même dans son délire a une verve d'érudition, une

signes réunis de la puissance A et du mouvement L. L'aile, le bras, le mouvement extensif, ce qui élève ( Fabre d'Olivet ). M. Cahen semble avoir généralisé cette belle analyse, en traduisant *al* par force.*

Dans la langue celtique, Ael c'est le vent, l'air, l'ange, dit Bullet, dict. celt. Ael c'est ange, Peltier, dict. Breton.

Chez quelques peuples d'Afrique, on trouve un culte voué à toutes les étoiles qui sont un seul Dieu. V. collect. Ramusio, t. 1, p. 40 verbo F. V. aussi Léon l'Africain, cité par Conrad Lycosthenes.

Les *Gallas*, peuples bruns et noirs de l'Afrique, adoraient la lune et les étoiles. Ils étaient d'humeur belliqueuse.

La syllabe Ga, changée en ag ou aga agag, désigne des tribus pastorales armées. Les conquérans de l'Egypte et les Gallas qui ont fait des

certaine hauteur d'intelligence contemplative et mystérieuse, un enthousiasme de patriotisme qui faisait l'admiration du XVI.e siècle.

Servin sans citer Berose nous dit que les Gaulois furent les premiers hommes qui surmontèrent les eaux du déluge ; de là le mot galin, lequel signifie barque en langue araméе. Le savant magistrat cite le livre de Æquivocis attribué à Xénophon.

conquêtes au sud de la ligne, prennent aussi le nom d'Agagi. V. Bruce et M. Eusèbe Salverte, essai sur les noms, II. 107. 108.

Chez les Kamtchudales, Koatch est le nom du soleil, et chez les Koriaques fixes, Kouleach c'est *soleil*, Galel c'est *jour*. V. Krashenninicow, hist. du Kamtchatka, 1re part., c. 1 et c. 21.

---

## VI.

## CONTEMPLATION URANIENNE.

Les anges dans les astres, ce sont des esprits intermédiaires qui prouvent la reconnaissance, la nécessité d'une médiation. C'est ainsi que Prideaux ennoblit et relève l'ancien sabéisme.

Mais que dirons-nous de trois intelligences philosophiques s'élevant dans le XIXe siècle à l'idée contemplative de l'habitation et de l'animation des astres?

Le rapprochement de trois auteurs d'un génie différent m'a semblé curieux.

### *Le comte de Maistre.*

Croiriez-vous, si vous n'en étiez averti, que Newton nous ramène à Pythagore, et qu'incessamment il sera démontré que les corps célestes sont mus précisément comme le corps humain par des intelligences qui leur sont unies sans qu'on sache comment?...

L'astrologie judiciaire, les oracles, les divinations avaient une racine vraie comme toutes les croyances générales. Soirées de Saint-Pétersbourg. II. 317.

*Un philosophe Breton, aujourd'hui conseiller d'état.*

Le système planétaire nous paraît étroitement lié au système des intelligences; ce n'est qu'avec l'un qu'il est donné à notre esprit de parfaire l'autre... On demande quel est celui de ces astres destiné à devenir la seconde patrie de l'homme. Induct. morales et physiolog. p. 441 et 444.

*Un théologien de la Constituante.*

La réunion des deux substances matérielle et spirituelle dans les astres; ce qui les constitue dans l'état de personnes est une opinion très-innocente et possible... Mais attendons la preuve. Grégoire, * hist. des sectes religieuses.

* Ce prêtre révolutionnaire jura haîne aux rois, et fut long-temps fidèle à ce serment peu évangélique.

Ainsi donc l'ultramontain De Maistre s'élance vers le sabéisme le plus mystérieux.

Le libéral austère Gregoire, prêtre français, constitutionnel, savant, tout en voulant mitiger dédaigneusement l'assertion tranchante de l'absolutiste, semble reculer devant ce génie impérieux; et le publiciste philosophe, qui se plait à répandre sur le spiritualisme de ses théories psychologiques une couleur harmonieuse de bienveillance universelle, et sur sa physiologie une esthétique voluptueuse, se retrouve ici sur le même terrain ou plutôt dans le même espace que l'illustre auteur des soirées, bien qu'il agite une question différente.

Lorsque trois philosophes du XIXe siècle prennent au sérieux les systèmes de l'animation ou de l'habitation des astres, pouvons-nous trouver étrange cet élan d'admiration du bon Gaffarel, orientaliste érudit fort épris d'astrologie ?

« Les feux que les Chaldéens dressaient en » présence du soleil et de la lune n'étaient pas » consacrés aux démons; et pour les esprits » qu'ils priaient en ces astres, la pratique en » est si légitime, que dans les litanies nous

» invoquons les anges ; et si ces paroles ne » portaient du scandale dans l'esprit des igno- » rants, je pourrais dire : Ange du soleil et » vous Ange de la lune, priez pour moi ; et ici » je pourrais faire des remarques curieuses » observées des orientaux du passé touchant » l'adoration des esprits ; mais il me souvient » que j'ai des ennemis, etc. ». Gaffarel, curiosités inouies, p. 196.

Encore un rapprochement.

Si le même mot veut dire lieu d'habitation et cercle constellaire, enceinte de murs et couronne sydérale ; si ce mot a été conservé dans la langue des deux Bretagnes, serait-ce un indice de l'habitation des astres ? Serait-ce un reflet des cercles célestes sur les habitations terrestres ? Toujours est-il que le mot *caer* a cette double acception chez les Velches. Voy. Turner, vindication of ancient poetry, et dict. d'Owen.

Voici le passage de Turner :

Though caer means *Citry*, yet its more primitive signification is circle. It is a word frequently applied to express the constellations ; thus caer arianrod is the nothern crown or literally the circle of the Silver Wheel. A-propos de cette

Silver Wheel, ne serait-ce pas un trait de lumière dans les nuages qui enveloppent l'origine de nos monnaies celtiques ou gaéliques?

Un des savants de Blois pense que ces monnaies ont d'abord reçu la forme d'une roue.

En admettant ce système, on voit que loin de détruire la conjecture hasardée relativement aux emblêmes sidéraux, il semble lui prêter quelque appui. V. notre opuscule sur les monnaies celtiques, armoricaines.

Quelle que soit l'orthodoxie et la vraisemblance de ces opinions anciennes,

> As thick and numberless
> As the gay motes that people the Sun-beams
> Or likest hovering dreams,
> Milton.

nous allôns voir si le mot Gal ne descend pas (comme le soleil lui-même) du ciel dans l'onde, et si l'Apollon asiatique ne défendra pas l'honneur poétique et mythologique de notre Domnonée.

## VII.

## FLOTS DE PEUPLES.

Phœbe qui Xantho lavis amne crines
Dauniæ defende decus camœnæ.
IV. 6. Horat. Od.

Le soleil et la mer, le chaud et l'humide considérés comme principes de fécondation, expliquent bien des systèmes de philosophie occulte, bien des images de poésie primitive.

*Gal* c'est amas acervus, - amas, par l'écoulement des flots, - amas d'eau. Dict. héb. de Munster.

Galah *transmigrari et fluctibus undisque circumvolvi*. Ce nom fut donné par Janus à la postérité bactrienne de Gomer.

Le fameux Postel, plus savant que sage, * nous dit : *Gal* c'est déluge. Or les Gaulois,

* Postel a sans doute laissé des preuves de folie ; mais le témoignage de cet illustre orientaliste en faveur du Berose d'Annius est encore d'un grand poids. V. Biog. Univ. v° Annius.

V. la curieuse et savante dissertation de M. Salverte sur Berose. Essai sur les noms d'hommes, t. 2, n. A, p. 363.

selon lui, descendent de Gomer, un des fils de Japhet... Ailleurs, c'est un curieux passage sur les intelligences des Anges gardiens des Gaulois et des autres peuples. V. son petit in-16 de 95 feuillets, 1552, intitulé : Histoire mémorable des expéditions depuis le déluge, faites par les Gaulois ou François depuis la France jusqu'en Asie ou en Thrace, et en l'orientale partie de l'Europe.

Postel croit à Gomer Gallus, et il s'appuie sur le Berose d'Annius de Viterbe; il croit aux Galli pères des Ombres ou Gombres, et il cite Solin.

Dans le dictionnaire celtique, Gwal c'est flot, ravage. - Gébelin.

Gal, dit une concordance hébraïque, c'est amas ou involution; Galgal roue, dévolution. ( V. bibl. de Rennes, A. 25 ).

*Gallia*, transferens vel translata seu transferens tranferentes seu translatio transmeantium, ibid. - *Gallim* inundatio vel revolutio sive transferentes eos aut transmigratio eorum.

Aussi le même Postel, excité par l'amour national, a dit en parlant des Gaulois-François... *Nation* de révolution destinée à opérer destruction et renouvellement.

Cette illumination jette une lueur d'avenir européen et de passé oriental.

En effet, dans la religion brahmaïque, *Cal* est l'épithète d'une déité solaire, la troisième de la trinité de Brahma.

*Cad*, luire, briller; *candas*, lune, lueur. Voy. Eichoff, verbe 290, Parallèle des langues.

*Roudra* uni à *cal* le *temps*, puissance de destruction et de renouvellement.

Or *Roudra-soleil* n'est pas seulement Osiris, Bacchus; il est encore dans son caractère le plus élevé et le terrible Bélus ou Baal adoré sur les montagnes, par conséquent *Cronos* ou Saturne, auquel tant de peuples anciens immolaient des victimes humaines. C'est ce que prouvent et son épithète cala et ses incarnations, etc.

*Roudra*, souffle, demi-dieu inférieur à Vischnou, et en hébreu *Roua*, vent, souffle, esprit de Dieu. Dict. de M. La Touche, p. 119, et Biog. Univ.

Quant à notre mission de restauration intelligente, elle n'est peut-être pas encore accomplie... L'avenir échappe au raisonnement..... Hæc optantis non ratiocinantis. Leibnitz. Gweled

c'est l'aspect, l'action de voir en Celtique. D. Legonidec.

Dans *Ga* hebr., le signe organique ghimel, réuni au signe potentiel aleph, constitue une racine qui s'attache à toutes les idées d'agrandissement de croyance, de développement organique, d'augmentation, de magnitude.

En ajoutant le daleth, signe de l'abondance, de la division, on obtient gad, incursion, irruption au propre et au figuré. Fabre d'Olivet.

De *gal* est venu *gol*, navire phénicien tout rond. Voyez la série des mots français sortis de cette source. Favyn, théâtre d'honneur, p. 880-84.

Gaël en Celtique, c'est voile de navire. Dict. Legonidec.

O'Connor remarque que le mot gal, gaël, se trouve partout où les Phéniciens ont voyagé avant de venir en Irlande.

*Gal*, précédé de la guttural ain, c'est un globe, une roue, un cercle, un char. Voy. dict. Castelli. Cette donnée ne sera peut-être pas inutile quand on expliquera nos monnaies gaëliques. V. opuscules bretons, passim.

*Cal*, dans la langue de l'Indostan, c'est

mouvoir, avancer, et la syllabe *ga* est la première du nom de l'Apollon indien. V. William Jones, passim.

Si les peuples Gaëls ont porté leur nom jusqu'aux astres; s'ils ont rempli l'univers de leur nom, est-il étonnant que galgal se traduise par sphæra,. orbis?

Il est permis aux sages d'admirer deux révolutions :

1° La rénovation divine opérée par la bonne nouvelle de l'adorable *Galiléen;*

2° Le cours harmonieux des astres planétaires, et c'est *Galilée* qui a dit : E pur si muove.

Galilée... sujet aux révolutions, selon la bible de Vence. XXV. p. 78, éd. de 1820-1824.

## VIII.

## RÉDEMPTION PAR LE SANG.

Redimit de interitu ( de corruptione ) vitam.
Ps. 102.

Gal, Gaal, luit, vindicavit, redemit. V. dict. hébr. de Munster.

Selon Schindler ( et il donne l'origine chaldaïque ), *Gueal* c'est la personne rachetée ou vengée ou délivrée ; Gaël c'est le vengeur, le rédempteur, le libérateur.

*Gal* racine hébraïque... Toute idée de libération, de rédemption, d'élargissement, de relâchement de liens; en style figuré, la vengeance d'une offense. Fabre d'Olivet, racines hébr. p. 23. V. aussi dict. de M. La Touche, p. 16.

Croyance de la rédemption, voilà pour la vérité ; puis est venu le rachat par le sang, c'est l'origine du duel, de la vendetta, des expiations sanglantes, des immolations fréquentes et consacrées... Quels mélanges d'erreurs funestes et de mystères sublimes !

La régénération sanglante des Hébreux à Galgal était, selon Théodoret, un symbole d'affranchissement. Quæst. 4. in Jos. et Josephe traduit Galgala par le mot liberté. Antiq. v. c. 1.

V. aussi Tirin... hoc loco.

Et le beau passage de Raban-maur.

D. Martene Vet. S. amplissima collectio IX. 690.

C'est un mot mystérieux de révolution baptismale et chrétienne. V. Raban-maur, Jos. IV. 6.

---

# IX.

## GAD.... GOD.... ODIN....

### CULTE ORIENTAL VENU PAR LE NORD ET PAR LE MIDI.

> Les noms des Dieux adorés dans la vaste Germanie, les noms des Dieux, dont les expéditions guerrières des Celtes durent porter le culte et la gloire au sein de tant de contrées diverses, effacés peu à peu des pages de l'histoire, et rélégués dans les pages de l'érudition, ne sont même pas tous connus des savans.
>
> M. E. Salverte, essai sur les noms. II. 361.

Enfin si Gad appartient au culte du soleil dans l'orient, voici que dans le nord God, Od, Odin est le divin soleil septentrional personnifié depuis en un roi guerrier. Ainsi à côté du mot Godt, God, Dieu septentrional, nous trouvons Gad en hébreu, Gud bon en arabe, Choda Dieu, *lui* en persan. Dict. Robertson et Fabre, ubi supra, p. 28.

Dans la religion Parsi, les Gahs sont des Ized surnuméraires qui président les uns aux cinq jours épagomènes, les autres aux cinq parties du jour, et la gaïatri est un hymne au soleil. Voy. Colebrooke, asiatic research. VIII. 400. Le mot Godama retentit dans toute l'Asie, dit Hager cité par le comte Lanjuinais.

Ainsi l'être *God*, la qualité good, gud, et jusqu'au temple forêt Wood, tout se lie même par des rapports de prononciation et d'écriture. Cette analogie entre la divinité et le temple forêt se voit dans la version des septantes qui traduit le nom d'une déesse phénicienne par le mot forêt ou bois consacré. Mém. acad. inscript. XXXVIII. p. 382. note.

En Islande, les *Godi* étaient encore, au IXe siècle, magistrats et pontifes : on les appelait comme juges dans les causes difficiles; on prêtait serment sur l'anneau qu'ils portaient à leur doigt, et chaque famille leur payait un tribut religieux. V. M. Marmier, lettres sur l'Islande, Revue des Deux Mondes, 1836....

Goth n'est peut-être pas très-éloigné de god et good. Le géant Goe, fils de Goth, qui fut vainçu en Albion par un Troyen, portait un

nom digne de remarque. V. Galfrid de Monmouth, f. X, éd. de 1517.

Lorsque la belle renaissance grecque devint un peu favorable au matérialisme en divinisant la forme, le gothique statuaire et monumental fut dédaigné; il est revenu en honneur après la sublime réaction religieuse du XIXe siècle, à laquelle notre Châteaubriand a donné l'impulsion.

M. Eichoff a fort bien établi l'analogie ou l'affinité du goth, goh, god septentrional avec le verbe cudh, épurer, blanchir les peuples de l'Inde.

Le rapprochement de gad et godt ou god a été fait jadis et par un savant allemand et par un docte français. Confer Conrad Lycosthenes theatr. mund. F. vbo Fortuna et Thomassin, langues réduites à l'hébreu.

L'illustre Gébelin a saisi ce rapport. V. orig. grecque, p. 229, et M. de La Touche ne l'a pas dédaigné. Dict., p. 17.

Wadd, Wadda, Od, c'est une idole ante-diluvienne, selon l'Alcoran.

Dans le culte druidique, le chaud et l'humide sont merveilleusement divinisés. Taliesin (front

radieux), grand-prêtre du soleil, boit l'eau de l'inspiration; il dit dans ses chants : l'eau donne le bonheur. Il est fils de *Ked*, l'enchanteresse, et celle-ci est femme de Cadwalcader ou Hesu-le-Grand.

Chez les Gallois, Gwad-Lhud-y-Mawr était le divin fils de Beli; or, notre ville de Gaël est à quelques lieues de Maure et de Mordelles; elle est très-voisine de Mauron. La syllabe *on* a quelque chose de religieux. V. antiq. celtiq., t. 7.

La lumière brille dans les lacs de l'adoration et de la consécration, et la fête des lacs dure trois jours.

Landelorn (Landerneau) a une tradition relative à un lac divin. V. Davies, myth. und rites of the british Druids.

Le savant historien des Francs pense que les Gaëls auraient mis quatorze siècles à venir des bords de la mer Caspienne et du lac Aral jusqu'aux rives de la Seine. Il voit en eux des nomades presque barbares; mais ailleurs il fait une observation profonde, qui justifierait le nom divin, le nom oriental de nos pères.

La constitution politique des Gaulois, dit Mon-

sieur Moke, se trouvait en rapport avec les constitutions fondamentales que l'astronomie avait découvertes dans les révolutions célestes.. D'ailleurs, les institutions du Gaël offraient une intime parenté avec celles des Pélasges et des Hébreux et des autres nations du Levant. Hist. des Francs, p. 312 et 330. Cette belle remarque du savant Belge prête une objection contre la migration tardive.

Les Triades parlent de Gadial, fils d'Erin, contemporain de Ur. M. Michelet, hist. de France, t. 1, p. 464.

Le mot Gad ou Cad, après avoir pris rang dans l'armée céleste, ne serait-il pas devenu populaire dans les Gaules (selon son acception belliqueuse), surtout si les Cadetes ne sont autres que les peuples guerriers de Caen (Huet)? Et je ne sais si des étymologistes graves et habiles n'ont pas entrevu les Gars, ou mieux, les Gas de Bayeux dans les Baiocasses; et dans les Trecasses, les Gas de Troyes. V. Malte-Brun, annal. géogr.

Nous avons vu plus haut quelques savans modernes s'arrêter à observer la couleur de la peau, pour déterminer l'origne des races.....

Quelles que soient les objections physiologiques et bibliques, ce système n'est-il pas assez favorable à la poésie sidérale?.... Ainsi, le peuple blond devint, lors de son idolâtrie, adorateur du Dieu blond, dont il devait être ensuite le disciple.

> Je serai son maître de lyre,
> Dit le blond et docte Apollon.

La lyre décore quelques-unes de nos monnaies gaëliques....

L'Apollon Galéote était connu des anciens (Biog. Univ., v[bo] Galéote), et s'il avait pour symbole une belette ou un reptile saurien, si tout cela couvre une origine celtique, pourquoi ne reproduirions-nous pas cette vague donnée? La guerre et la beauté seraient en présence; l'astronomie et la linguistique se donneraient la main.

Bellum et Bellè sont des mots qui se rapprochent fort bien; Caer beau, en gaulois, donne naissance au diminutif Caerzell belette. D'ailleurs Caer veut dire ville sans doute cernée de murs *de défense;* en langue velche, Kaer signifie tout à la fois ville et cercle sidéral. V. Sharon Turner, vindication, etc., p. 280. — Carn et Cern

c'est une enceinte formant un monument religieux. V. Toland, celtic religion, p. 97. Cet antiquaire explique l'un par l'autre le carn welsh et le cern armoricain.

Notre syllabe kat est astrologique et très-probablement asiatique, même dans le prétendu Nouveau-Monde, selon M. Waldeck (lettre de 1835.) Les Katunes sont des pierres chronologiques américaines; elles prouveraient une civilisation déjà existante dans le IXe siècle avant l'ère chrétienne.

Et à propos des mots Kaer et Gaël, devenus noms d'hommes armoricains, nous trouvons un blason où l'Asie ophiologique semble s'unir à l'Occident chrétien. L'écusson des sires de Gaël et des sires de Kaer est chargé d'une croix *guivrée*.

Le blason des Kaer n'a point échappé à l'observation ophiolatrique et curieuse du vénérable général Penhouet.

Nous trouvons les noms d'hommes Gaël et Gad à deux époques bien différentes dans l'histoire des deux Bretagnes. Ainsi, selon Galfrid de Monmouth, on doit compter parmi les cinquante enfans d'Ebranc, et Gaël et Gaul, et sa

sœur Galaes, la plus belle fille d'Albion et des Gaules. Or, cet Ebranc, le contemporain du roi David et du prophète Gad, avait ravagé les Gaules. Galf. Mon., f. XII, r° et v°, éd. de 1517.

Au XIVe siècle, Jean Gad de Lantreguier promit, dans un naufrage, de se présenter tout nu au tombeau de Monsieur Saint-Yves, et il se sauva de la mer par les mérites du saint Breton. Bolland. 19 mai.

X.

## OETNOGRAPHIE ET LINGUISTIQUE.

> C'est une chose fort tendre et chatouilleuse de disputer de la vieille origine des nations, pour ce que la plupart ont été si petites en leurs naissances, que les anciens n'ont été soigneux de les recommander.
>
> Duchesne.

Les savants érudits qui s'occupent de l'origine des langues et des peuples, regardent les Gaëls comme une race japhétique, et leur langue, jadis indo-germanique, aurait eu quelque affinité avec le zend.

DE QUELQUES DESCENDANTS DE JAPHET.

| De quatre fils, | | Quatre peuples. |
|---|---|---|
| Gomer. . . . | Cimmerians. . | (ou Germains.) |
| Magog. . . . | Massagetes . . | (Tartares.) |
| Madaï . . . . | Mèdes. . . . . | (Race persane.) |
| Javan . . . . | Ioniens. . . . | (Pélasges.) |

Les Arabes, les Hébreux, les Syriens, les Finnois, sont peuples de langue sémitique.

Les Pélasges, les Gaëls, les Persans, les Ger-

mains et les Slaves sont peuples de langue japhétique. V. MM. Moke et Klaproth, *passìm.*

Or, si nos Gaëls sont Japhétiques, pourquoi chercher l'origine de leur nom dans la langue des Hébreux, reconnue sémitique?

La réponse à cette objection sortira peut-être de ces réflexions profondes de M. Klaproth.

« A mon avis, il y a deux parentés entre les » langues humaines, une *générale* et une *géné-* » *rique*.... Les langues sémitiques et les langues » indo-germaniques diffèrent plutôt par leur » grammaires que par leurs racines... Il y a des » analogies primitives qui percent encore dans » les mots essentiels à tous les idiômes de l'an- » cien monde. » (Asia Polyglotta.)

Le célèbre docteur Hager trouve dans la Chaldée l'origine de tous les alphabets primitifs, même du Sanscrit. V. œuvres de Lanjuinais. IV. 391-392.

Il est vrai que les Gaëls sont considérés comme Japhétiques et les Hébreux comme Sémitiques; et conséquemment leurs idiômes n'entrent pas dans la même division *générique.*

Mais il s'agirait ici d'un mot essentiel, tout à la fois hébreu, arabe, persan et septentrional,

et jusqu'au Bouddhisme, nous le trouvons à ce propos.

En effet, le rapprochement d'Odin et de Bouddha, lequel préside à la planète de Mercure, est un système fort ingénieux soutenu plausiblement en ces derniers temps. A la vérité, il a été attaqué historiquement par M. Kloproth; mais la critique de M. Abel de Remusat est fort circonspecte, et l'autorité de William Jones est importante. V. Journ. des Savants, janvier 1824.

Au reste, il semble que tout se concilie, si l'on peut raisonnablement penser que les peuples anciens, soit Sémitiques, soit Japhétiques, ont appliqué divers mythes au symbole d'un principe de reproduction vivifiante, constitué par le dualisme du chaud et de l'humide.

Les Fileas d'Irlande se vantent de leur ancêtre Gaodal ou Gathelus : c'est une origine africaine et ibérique remontant aux Scythes asiatiques. Sesostris fut vainqueur de Scheto. V. M. égyptien d'Aix et correspondance Champollion.

Newton, dans sa chronologie, donne aux Scots d'Irlande une origine égyptienne ou syrophénicienne par l'Hercule gaditain.

Cet historien philosophe affirme (et les auto-

rités, dit-il, sont irrévocables) qu'avant l'époque de Samuel, contemporain de Saül, c'est-à-dire dans le XIe siècle, avant Jésus-Christ, l'Europe était peuplée de Scythes et de Cimmerians venus des bords du Pont-Euxin, et plusieurs auteurs, entre autres Appien, enseignent que les Ibères d'Espagne descendaient des Ibères de l'Asie, qui vivaient sur les bords de cette mer. Dissert. on the ancient history of Ireland, 1753, in-8.

Ainsi, les Gaëls asiatiques ont pu venir en Albion soit par le Nord, soit par le Midi, et y porter un culte oriental.

Le savant auteur de ces dissertations concilie les deux systèmes de population par le Nord et par le Midi, dans ce passage remarquable :

« Il est vraisemblable que les Belgians s'uni» rent aux Gadelians. En effet, Hérémon, pre» mier roi de l'Ecosse, leur donna de grands » priviléges, leur concéda la province de Co» naught. » Dissert. *ubi suprà*, p. 169-170.

Les Triades font venir les Orientaux par le Nord; les Belgians ne seraient autres que les Kymris venus de l'Orient par le Septentrion, et leur établissement dans la Grande et dans

la Petite-Bretagne serait parallèle ou plutôt synchronique.

M. Moke voit dans les Kymris une subdivision des Gaëls, et il tient compte de leur existence dans l'Ibère et de leurs migrations dans la Grande-Bretagne; mais, selon ce grave historien, le Gaël serait venu par le Nord, et n'aurait conquis l'Espagne que dans le VIIe siècle avant l'ère chrétienne.

Dans la mythologie druidique, je crois apercevoir nos mots Gad et Gal avec redoublement du premier. La répétition est le superlatif en hébreu, et notre langage familier a conservé cet hébraïsme : grand grand, pour très-grand; haut haut, pour très-haut.

Or, pour les Druides, le représentant sur la terre du Dieu inconnu, le premier des Druides, Hesu-le-Grand, s'appelait aussi *Cadwalcader*, M. Michelet, hist. de France, t. 1, p. 454.

Dans ce mot Cadwalcader, ne trouvons-nous pas Gadol, c'est-à-dire le grand. V. les curiosités inouies sur la qualification de Gadol (grand), donnée au rabbin Eliezel.

D'un autre côté, le père des Scots d'Irlande est Gaodal.

Les noms royaux Cadvaladre, Cadvalon, Cadvon, ne peuvent-ils pas avoir quelques rapports avec le nom divin Cadwalcader.

Fleury remarque (mœurs des Israélites, n° 5) que les noms des patriarches signifiaient de grandes choses... Le nom de Dieu entrait en la plupart..... Les noms des Grecs, dont le son nous plaît, sont du même genre, ajoute l'excellent historien.

Dans notre petite Bretagne, que de noms anciens d'origine hébraïque! C'est Salomon; c'est Hoel, c'est Galaad (premier nom de Lancelot-du-Lac), c'est une série de noms terminés en *el* et en *ael;* entre autre, Witgaël, le sage Gaël, qui eut Gueel, Montfort, à titre de royaume.

Je crois, dit M. Moke, qu'il est possible de reconnaître dans le bas-breton deux langues; l'une gallique, et dont les racines se retrouvent dans l'allemand; l'autre méridionale, dont il y a quelques mots dans le grec et dans l'hébreu.

Le lien de filiation entre Gad et Gal, par la transformation du delta en lambda, est indiqué par Bochart sur Gosselin, et ce n'est pas sur les bords de la Viduana qu'il faut s'étonner du changement de *d* en *l*.

Ces rapprochements, tout hasardés qu'ils puissent être, ne jettent-ils pas quelque vraisemblance sur l'orientalisme de nos traditions?

D'ailleurs les souvenirs du culte oriental se sont perpétués par les coutumes populaires.

Ainsi les jeunes Armoricains, après avoir dansé autour du feu ou rieu Saint-Jean, passent au travers.

Et au Brésil, du temps de Jean-de-Leri, les mères chrétiennes passaient leurs enfans par-dessus le feu Saint-Jean. V. Gaffarel, p. 25.

Si cet usage rappelle le culte de Moloch, c'est un reste d'idolâtrie; mais s'il remonte aux coutumes des Chaldéens, qui dressaient des feux en présence du soleil, ce peut être le souvenir d'un culte sabéen empreint de spiritualisme, lorsqu'il était encore rapproché de la vraie croyance. *

Cette opinion sur le Sabéisme a été doctement examinée par Mignot, Foucher et Anquetil-Duperron, Mém. academ. inscript. t. XXV à

* Chaldæis (quæ vera esset sapientia tantùm)
Hebræisque ipsis, concessum agnoscere pura,
Æternum qui mente colunt, regemque, Deumque.
V. Porphyr. l. 1. philosoph. resp.

XXXVIII *passim*. Il faut voir surtout le grand ouvrage de Hyde sur la religion des Perses, dont la bibliothèque de Rennes possède la traduction française. Ms. en 3 vol. in-4.°

Quelques auteurs prétendent que le culte de Moloch n'a pas toujours exigé l'immolation des enfants; l'offrande suffisait. V. Bible de Vence. III. p. 43, et Mém. acad. XXXIV. p. 214.

Salomon adorait Moloch, et personne n'a cru que Salomon égorgeait les petits innocens. V. Gaffarel, p. 25.

Le rabbin Joseph Karo soutient que les mots de la sainte écriture veulent dire : *passer*, *offrir* les enfans à Moloch, mais non pas les brûler ni les tuer. Mignot *ubi suprà*.

Ainsi, l'altération du culte et la cruauté du sacrifice seraient une dégénération advenue dans les temps postérieurs.

Selon M. Moke, la loi druidique chargeait les prêtres subalternes de l'exécution des criminels : le sacrifice des innocens ne fut qu'un abus de la loi.

Les Slaves allumaient des feux le 24 juin, en l'honneur du premier Dieu. Biog. Univ., v^bo^ Koupalo.

L'action de dresser des feux au soleil, de passer au travers de ces feux, ne serait donc peut-être que la conservation ou la restauration de l'ancienne coutume Chaldéenne presque orthodoxe, enfin purifiée par l'invocation catholique.

Il est temps de revenir aux Gaëls des deux Bretagnes et à notre ville de Gaël, et aux possesseurs de Broceliande.

---

# XI.

## NOMS HISTORIQUES.

**Fugis?... Ah demens! habitârunt Dii quoque sylvas.**

Les anciens Gaëls d'Albion, en dépit de la communauté d'origine, se croyaient bien supérieurs au *Galli* du Continent, qu'ils traitaient de Velches et de Barbares (Buchanan); ils se donnaient le nom de Gaëls, et appelaient Gaols les étrangers de la Gaule. V. Grant, thoughts on the Gaels.

La contrée de notre ville armoricaine ne serait-elle pas une colonie de ces anciens insulaires? C'est une question à soumettre à MM. Grant et James Logan...

III<sup>e</sup> SIÈCLE. — Insulaires en Armorique avant Conan.

Pour l'affirmative, on s'appuierait du témoignage de Déric, qui fait venir d'Albion des hommes de grande taille (mawr) dès le temps de Constance Chlore. Ils se seraient établis dans le pays de Maure et de Mauron; or, Mauron

touche Gaël; mais il faudrait voir les textes de Raoul-le-Noir et de Guillaume de Malmesbury.

Que si les physiologistes partisans du système de la persistance des races venaient à trouver à ces peuples un aspect méridional, on se souviendra que les Maures ont fait plus d'une fois partie des légions et des garnisons romaines. V. Hirtius et la notice de Pancirole.

Selon saint Augustin, les peuples d'Afrique se disaient Cananéens. Le mot Mauri n'est pas fort éloigné d'Amorhaei. Tournemine, journal de Trévoux, juin 1736.

Maures et Gaëls auraient une origine asiatique. En effet, selon Procope, les Maures descendraient des Phéniciens, et selon la Bible et Josephe, les Phéniciens étaient de grande taille. V. Mignot, Mém. acad. XXXVIII. p. 382.

On a vu que les Gaëls d'Irlande se glorifiaient de leur ancêtre Gathelus, d'origine africaine et ibérique, plus anciennement scytho-asiatique.

IV$^{e}$ SIÈCLE. — Saint-Mauran-Barban.

Lors de la migration de Conan (383), nous ne trouvons pas encore dans l'histoire le nom de Broceliande. Saint-Mauran-Barban, son fils, aurait-il laissé son nom à Maure ou à Mauron?...

S'il était permis de citer ici des romans de

chevalerie, nous verrions, dès avant la naissance de Conan, figurer dans les passes d'armes de Broceliande, les noms de plusieurs seigneurs qui ont brillé vers le milieu du moyen-âge.... La critique aperçoit en souriant ces anachronismes féodaux; mais le patriotisme armoricain se plaisait jadis à répéter ces longs récits. V. *infrà*, 2e part.

Ve SIÈCLE. — Fracan vient dans notre Domnonée vers 418. Gallet.

Fracan.-Royaume de Gaël. Il s'établit sur les bords du Gouet, non loin de la grande forêt qui s'étendait près du pays d'Uzel, jusqu'à la grotte qualifiée plus tard maison de Merlin.

Saint Vingalois dut le jour à Fracan et à une blanche princesse trois fois mère. Le Bault, d'après la légende, donne le nom de Trimamme à la femme de Fracan.

Dans le même siècle, Gaël, Baignon et Montfort (et sans doute Broceliande) entrèrent, à titre de royaume, dans le partage de Wit-Gaël, frère de Budic.

Ceci n'est appris que par la chronique de Bouchart; mais Gallet n'a pas combattu cette assertion.

VI^e SIÈCLE. — Artur à Gaël.

Au VIe siècle, Arthur-le-Grand fit alliance avec Hoel, et si l'on en croit les romans de chevalerie, parut dans Broceliande et habita Gaël.

A son couronnement dans la Grande-Bretagne, on vit Mauron de Wincester Guigornensis ou Guigorensis. Galf. Mon., éd. de 1517, f. 76, v°. Peut-on croire que ce personnage a donné son nom au lieu armoricain de Mauron?...

Saint-Méen. Fontaine miraculeuse.

Sur les bords de la forêt de Broceliande et dans le voisinage de Gaël, Hoel III, le souverain de cette ville royale donna un religieux asile à Saint-Méen. Le vertueux cénobite fit jaillir du sein d'une terre aride la source miraculeuse encore aujourd'hui vénérée. Elle est d'un grand renom pour la guérison d'une lèpre qui couvre la tête des enfans au berceau.

Saint-Méen portait le nom royal de Conar lorsqu'il vint en Armorique; son autre nom, *Mevennus*, est-il donné ou pris à la rivière du Meu, qui passe à Gaël? Je ne me permettrai pas de résoudre cette question.

VII^e SIÈCLE. — Judicaël. Painpont.

A quelques lieues de Gaël et au sein de Broceliande, le sage et courageux Judicaël fonda le monastère de Painpont avant l'an 640.

Dans le XIIe siècle, ce monastère est appelé l'abbaye de Saint-Judicaël. V. D. Lobineau, Vies des Saints.

Ce souverain passa du monastère au trône et du trône au monastère, combattit les Français, fit une paix honorable avec Dagobert Ier, et fut l'ami de deux saints personnages, Eligius et Audoenus, Saint Eloi et Saint Ouen. L'église bretonne croit qu'il partage leur félicité céleste, et sa mémoire est fêtée le 21 juin.

L'existence indépendante de ce prince et son titre de roi ne sont plus révoqués en doute, malgré les assertions légères de quelques historiens français; mais, de nos jours, le comte Daru indique les nombreuses autorités qui appuient la royauté de notre Judicaël.

Trehorenteuc. Sainte Onenna.

Sainte Onenna, sa sœur, est invoquée à Trehorenteuc, sur la lisière de Broceliande. Le nom de cette princesse est à la fontaine d'un vaste champ près du presbytère, et sa statue orne la nef et l'autel de la jolie petite église du village presque inconnu. Le nom de la bienheureuse a été long-temps fort ignoré en France; il a échappé aux recherches du docte abbé Châtelain; * mais

* Je dois dire que M. Tresvaux n'a pas oublié sainte Onenna.

les traditions de douze siècles et les pieuses coutumes de ces hameaux lient tendrement les jeunes mères morbihannaises à la vierge royale, contemporaine des Mérovingiens.

Donc, les mères viennent au pardon de Trehorenteuc, et versent quelques gouttes de la source pure sur les paupières enflammées des enfans malades.

Cette église, oubliée du reste du monde, a reçu les dons pieux de la sainte fille de Louis XVI.

Le docte chanoine Mahé a indiqué les antiquités celtiques ou romaines de Trehorenteuc... On dit qu'il ne les avait pas vues. Elles méritent l'examen des archéologues.

Judicaël n'est pas le dernier souverain de Bretagne qui ait possédé Broceliande.

IX[e] SIÈCLE. — Salomon. - Château du Gué de Plélan.

Le roi Salomon, au IXe siècle, avait son château près du Gué de Plélan, et accorda un marché à cette ville. Mais les rois de Bretagne avaient-ils déjà concédé quelques parties de la forêt ou de ses dépendances à cette époque? c'est ce qu'on ignore. La tradition de Concoret, peut-être un peu trop féodale, ne laisserait aucun doute. Je la donne pour ce qu'elle vaut.

En 850, dit le ms. Guillotin, les seigneurs des chatellenies d'Isaugouet et de Bellanton, qui étaient des gentilshommes relevant des ducs de Montfort * et grands officiers de la forêt de Brecilien, ayant entre eux certains débats, se rendirent au Pâtis-Verd à dessein de vider leur différent par un duel; mais il y eut accord entre eux, et on bâtit une chapelle à la vierge, qui fut nommée Notre-Dame de la Concorde; de là l'origine de Concoret.

Xe SIÈCLE. — Eudon.

En 999, Eudon, fils du duc Geoffroi, eut dans son partage la Domnonée, et, selon Dupaz, il fit plusieurs augmentations aux abbayes de Painpont et de Saint-Méen de Gaël.

En l'an 1000, l'église fut réédifiée, le monastère rebâti. Le bourg de Saint-Méen eut foires et marchés. La charte est indiquée par d'Argentré. Hévin possédait une copie de cette charte. V. note manuscrite en marge d'un exemplaire de d'Argentré à la bibliothèque de Rennes.

XIe SIÈCLE. — Un sire de Gaël suit le Conquérant.

A l'époque du XIe siècle, commence la gé-

* Le savant Hévin (Consult. p. 638-639) refuse aux anciens Montfort le titre de COMTE; mais on les trouve inscrits au rôle des bannerets de Bretagne à la bataille de Bouvines, en 1214. Albert parle des Montfort du IXe siècle.

néalogie connue des sires de Gaël, dans la personne de Raoul. Ce brave et ambitieux compagnon du Conquérant devint ensuite son rival. V. Wace, Roman de Rou, et le ms. généal. de la maison de Rieux.

Les blasons des seigneurs de Montfort-Gaël sont connus depuis la croix guivrée du XIIe siècle, et les écussons divers des maisons de Laval, jusqu'aux huchets et aux billettes du vénérable marquis de Cintré, mort dans le XIXe siècle.

Les Lohéac du XIe siècle sont plusieurs fois mentionnés dans les actes de Dom Morice. Ces seigneurs sont vraisemblablement sortis de Montfort, et ils y sont certainement rentrés au XIVe siècle (v. Dupaz et factum 1097, bibl. de Rennes); mais rien n'a dissipé le nuage qui cache à mes yeux cette illustre origine vers le Xe siècle.

XII<sup>e</sup> SIÈCLE.

Le duc Geoffroi. - Bertrand de Born.

Dans le XIIe siècle, nous avons, en faveur de Broceliande, le beau témoignage poétique de Bertrand de Born, le redoutable sire de Hautefort. Il exalte, dans une strophe de sirvente, le caractère magnanime de notre duc Geoffroi Plantagenet, qui tient Breselianda. Ainsi cette forêt était encore en ce temps la représentation métaphorique de tout le duché.

Lo Coms Jaufres cui es Breselianda
Volgra fos primiers nats
Car es cortes, et fos en sa comanda
Regismes et duquats.

Plût à Dieu qu'à Geoffroi, qui tient Bresiliande,
La naissance eût donné le pas,
Que lui, comte loyal, rangeât sous sa commande
Les duchés, les états.

Journ. de l'inst. histor. septembre 1835, p. 54.

Et six siècles après la mort de Bertrand de Born, l'héritière de Hautefort, âgée de quatre ans, parut dans Broceliande de Quintin. L'aimable enfant était sous la protection de sa vénérable aïeule.... Alors l'une d'elles sortait du berceau, l'autre approchait de la tombe. On dit que le pauvre peuple les trouvait l'une et l'autre gracieuses et secourables. L'héritière de Lorge avait été prédestinée du ciel à représenter, dans le XVIIIe siècle, l'adorable piété, la vertu irréprochable au milieu de la cour de Louis XV.. Mais revenons au moyen-âge.

Un couteau courbe parmi des reliques.

Dans ce même XIIe siècle, un Lohéac se donne la qualité de prince, *castri princeps*. V. Actes de Bretagne, I, col. 505, et à la table, col. 1697. Il donna aux moines plusieurs terres et moulins, une relique de la vraie croix et *certain couteau courbe....*

XIII^e SIÈCLE. — Au milieu du XIIIe siècle (en 1257), Guillaume de Lohéac donnaît aux abbés et chanoines de Saint-Jacques, près Montfort, leur usage dans la forêt de Brecilian, tant à chauffage qu'a merrain. V. Dupaz, p. 628.

Les Lohéac ont-ils doté les chanoines réguliers de Painpont? Ogée tient pour l'affirmative. Il est vrai que l'inventaire de Painpont nous indique un acte de 1273, qui serait plutôt une reconnaissance des droits antérieurs de ces religieux, qu'une concession pure et simple; mais cet acte n'est pas transcrit au long dans l'inventaire, et un arrêt du 12 janvier 1665 mentionne des actes de 1226 et de 1273, comme des donations faites par les seigneurs de Lohéac à ces chanoines.

Les moines de Painpont reconnaissent, dans un ancien aveu, tenir du Duc seulement le temporel de l'abbaye, sans autres charges que prières et oraisons; mais la date de cet aveu est bien postérieure aux donations et fondations de leurs bienfaiteurs de Lohéac.

Que les seigneurs de Gaël et de Mauron aient possédé Brecilien, et que la forêt ait porté très-anciennement le nom de Lohéac, c'est ce dont

il ne faut pas douter, si l'on ajoute foi à l'enquête Rohan, rapportée par D. Morice. Hist. de Bret., t. 2, supplément, p. CLXXIX.

La forêt, dont la contenance n'a pas toujours été la même, a fait partie de plusieurs terres et de divers domaines successivement réunis et démembrés. Il m'est impossible d'indiquer l'époque à laquelle les forêts de la Hardouynaie, de Loudéac et de Quintin ont cessé de faire partie de Broceliande. Ainsi, je n'ai trouvé de renseignements historiques réels, que sur la Broceliande de Painpont.

A côté de la puissance des nobles possesseurs de Montfort, de Gaël, de Lohéac, de Brecilien, on vit grandir une autre puissance au XIIIe siècle ou à la fin du XIIe.

Les moines de Painpont étaient depuis longtemps sous la dépendance des bénédictins de Saint-Méen, successeurs des vénérables moines d'Irlande, lorsqu'ils voulurent se soustraire à cette domination en embrassant la réforme de Saint Augustin.

L'abbé de Saint-Jacques de Montfort les encouragea, et l'absolu souverain des clercs, le savant pape Innocent III, qui, dans toute la

chrétienneté, faisait incessamment acte d'un pouvoir tour à tour excessif et salutaire, leur donna des bulles d'autorisation.

Bientôt les nouveaux chanoines fondèrent des prieurés, dîmèrent au loin, et se sentirent assez de force pour lutter contre les sires de Montfort, et obtenir une condamnation à cause de *dépescement* de haie, et pour occision de chiens appartenant aux religieux chasseurs. Inv^res Painpont.

Alors, sans doute, le paysan pouvait dire :

> Je les respecte, ils sont dieux sur la terre;
> Mais il ne faut de trop près regarder
> Tous ces gens-là qui portent le tonnerre.

Une bibliothèque au XIIIe siècle.

C'est aussi dans le XIIIe siècle (1231) que le monastère de Painpont reçut le don de la bibliothèque d'Adam, trésorier du chapitre de Rennes.

*Donavit omnes libros suos theologiæ glossatos, et prætereà sententias Lombardi et historicas, et quamdam bibliothecam in minutâ litterâ, et summam disputationum magistri Gaufredi Decani Pictaviensis, et quamdam summam magistri Thomæ Monachi de Persegniâ super cantica canticorum.*

Le bienfaiteur chargea l'abbaye de fournir un religieux pour célébrer le service divin dans une chapelle de la cathédrale de Rennes. On donna quatre cents boisseaux ou peut-être trente quartiers de blé à ce chanoine, sur les dîmes de Messac, puis une maison rue des Dames, à Rennes.

Le chanoine, une fois choisi, ne pourrait être révoqué, sinon pour excès (c'est l'abbé de Painpont lui-même qui parle ainsi), auquel cas le chapitre de Rennes en choisirait un autre. Archives de la préfecture à Rennes.

La charte de Painpont est, dit-on, un monument du XIIIe siècle. En effet, nous lisons dans le factum 1097 (bibliothèque de Rennes), que la charte fut concédée en 78 articles vers 1282, et que les autres articles furent ajoutés en 1467.

Bien que la copie ancienne soit sans date et sans doute écrite sous le règne de Louis XIII, l'autorité de cet acte n'est plus judiciairement contestée. Les dates sont dit-on constatées par une transaction de 1600 entre Concoret et les propriétaires de la forêt. V. Procès-verb. de 1729; Archives de Painpont, et factum 1097, bibl. de Rennes.

Si la 1re partie de cette charte est du XIIIe siècle, il est évident que le langage en a été malheureusement rajeuni soit par le continuateur, soit par le copiste. *

La sollicitude bienfaisante des anciens seigneurs, les droits des usagers, apparaissent dans cette charte qui a inspiré une décision judiciaire en ces derniers temps.

En effet, l'art. 34 sert de base à l'arrêt de la cour d'appel de Rennes, du 14 nivôse an XIII. (Pourvoi rejeté par la cour de cassation le 14 frimaire an XIV.) Cet arrêt de Rennes maintient les habitans de Painpont et de Saint-Peran dans les droits dont ils sont investis par cet art. 34. L'assens de Brecilien est 20 centimes par bête et 10 centimes par antenais.

M. Giraud de Saint-Fargeau a embelli son article Painpont d'un précieux fragment de la charte, et il la qualifie de vieille chronique. Nous y reviendrons.

La charte de Painpont, soit octroyée, soit arrachée, n'est plus la loi du pays. La juris-

* Il existe un beau manuscrit sur vélin de la charte. Il ne m'a pas été communiqué, et il doit être actuellement à Paris.

prudence et les lois de la révolution lui ont succédé; l'action des temps sur les délaissemens de forêts devenues landes, l'action des hommes sur les lieux défrichés et habités, la diversité des possessions, qui a suivi le démembrement des seigneuries et le morcellement des propriétés, tout a changé la topographie de Broceliande, et conséquemment les actes du XIIIe siècle ne sont guères que des souvenirs pour le XIXe; mais ces souvenirs sont chers au patriotisme communal et à l'imagination des étrangers.

D'ailleurs cette copie de la charte est beaucoup trop moderne pour les curieux de diplomatique et de paléographie, mais l'histoire et surtout les contes poétiques d'enchanteurs lui donnent une couleur de moyen-âge, et doivent sauver de l'oubli, pour quelque temps encore, les débris de ce monument.

> Vatibus occurras, periturae parcite chartae.
> Juv. l. 18.
>
> Vous courez au-devant des poètes trompeurs,
> Epargnez les débris d e vos chartes mourantes.

Les chartes sont des transactions entre le pouvoir et la liberté.

Le souvenir vit long-temps après la fin du règne. *

Dans le XIIIe et le XIVe siècles, plusieurs châteaux décoraient Brecilien : la charte les compte sans les nommer ; mais une copie très-moderne supplée, dans ses notes marginales, au silence de la charte. C'est le château de Salomon près du Gué ; c'est Isaugouet, dont le nom reste encore à un étang et à un moulin. V. aussi le grand ms. de la ref. nobl. de Bretagne, 193 à 319 ; Iffendic, év. de Saint-Malo.

C'est Boutavent, qui existait encore aux XIVe et XVe siècles. V. le curieux opuscule de M. Poignant.

C'est Comper, célèbre dans le temps de la ligue par la blessure mortelle d'un ami du Béarnais. V. M. de Kerdanet, lycée arm., et l'article de M. de la Héchois, Rev. de Bretagne 1833.

Enfin c'est la tour de Ponthus près de Ba-

* Sans médire de la grande charte arrachée au méprisable Jean-sans-Terre, de la charte favorable accordée par les bons sires de Montfort, de la charte mémorable donnée et redonnée par le monarque désiré, il est permis de maudire la charte de Théophile. Elle devait périr. On ne pouvait pas en conserver les restes. Nous en parlerons ailleurs.

ranton. Nous parlerons du chevalier Ponthus dans la 2e partie.

XIVe SIÈCLE. Dans le XIVe siècle, le grand nom de Duguesclin a sans doute été plus d'une fois le cri de ralliement dans Broceliande, comme il était le cri de guerre contre les Anglais sous les murs de Rennes. V. chronique de Duguesclin, p. 63 et note de M. Fr. Michel.

En 1364, Raoul VII de Montfort-Gaël épousa l'héritière de Lohéac, et alors les Montfort eurent Hédé, Comper, Roche-Bernard, Brecilian, Campzillon, Néant, etc. Dupaz et ms. de Rennes, n° 1453.

Dans ce siècle, si riche de faits d'armes, la bataille de Mauron fut donnée, et voici le récit intéressant de d'Argentré, 1re éd. 1582, avec faux titre de 1588, p. 443, ch. CCXXVII, texte non encadré.

*Comment les Bretons furent victorieux à la bataille de Mauron.*

Bataille de Mauron. « La délivrance dudit de Blois fut procurée » par la Royne d'Angleterre, de laquelle il était » cousin-germain, après l'avoir fait élargir pre- » mièrement en Angleterre. Pendant qu'il cher-

» choit sa rançon, il ne luy estoit véritablement » pas permis de s'armer, car c'eust esté contre » son serment. Mais si ne laissoit-il à faire » amas de gens de guerre de toutes parts par » la faveur du Roy Jean de France. Philippes » de Valois estoit mort dès l'an 1350. Le Roy » Jean son successeur à sa requeste luy envoya » en Bretaigne, Messire Guy de Neesle, sieur » d'Offemont, Mareschal de France, et le Comte » de la Marche pour l'accompagner; lesquels » vinrent en Bretaigne avec grand nombre de » soldats et recommença la guerre de plus belle. » La Comtesse pour y résister fist semblablement » lever des hommes de toutes parts quelle peut, » et vinrent à son mandement Messire Tanne- » guy du Chastel, Messire Garnier de Cadoudal » deux vaillants et expérimentés chevaliers, » Messire Yves de Trezuiguidy avec ce qu'ils » peurent fournir d'hommes de guerre. Ce furent » environ trois cens hommes de cheval et au- » tant d'archers, comme dit Walsingham qui en » attribue l'honneur à un chef anglois, nommé » Gaultier de Venteley, et faut dire, que ce pays » de Bretaigne fut lors terriblement aguerry et » que tout le monde portoit les armes, car en

» l'instant les capitaines fournissoient d'hommes, » et en moins de trois semaines en avoit la » Comtesse assemblé huit mille au siege de la » Rochederien. Aujourd'huy il ne s'en sauroit » tant trouver portans armes, avecques toutes » les peines du monde. Ces capitaines se mirent » aux champs, car ils estoient bien tels qu'ils » ne refusoient marché ni conditions de com- » battre quelle quelle fust; aussi ne se trouvoient- » ils en lieu qu'il n'y parust, entendans le chemin » de ce Mareschal, ils s'en viennent droit pour » le rencontrer; ils estoient en moindre nombre » entièrement plus de la moitié : faisant chemin » ils se logèrent à Mauron, près le chasteau de » Bresvily ou Brebilly. Ce qu'ayant entendu le » Maréchal qui n'en faisoit que peu d'estat il » s'en vint les charger, et donner sur eux, qui » de leur part ne s'estonnèrent pas un brin, se » rengèrent en bataille : le combat fut ferme et » rude et combattirent roidement de toutes parts » et vaillamment; ce fut la vigile de l'Assomption » Nostre-Dame en l'an 1352. Si y eut des efforts » tels qu'on ne sçauroit avoir pensé, car jamais » hommes ne s'employèrent mieux ni plus cou- » rageusement. Le nombre des François estoit

» suffisant pour enclorre les Bretons : quoy
» voyant Tanneguy du Chastel donna dedans et
» au travers d'eux jusques à la bataille où estoit
» le Maréchal de Neesle, la compagnie duquel
» fut deffaicte, luy mis par terre et tué. De
» même advint au sieur de Bricquebec normand,
» un des chefs envoyé avec ledit Maréchal et en
» pareil au sieur Chastellain de Beauvais et plu-
» sieurs autres seigneurs capitaines tant de Bre-
» taigne, qui estoient avecques eux que des
» marches de France qui furent tous mis en
» route et deffaicts et les deux parts taillez en
» pièces. Aussi y mourut le Comte de la Marche,
» le Vicomte de Rohan, fils de celuy qui fut
» tué à la Roche de Rien et le sire de Tinteniac,
» celuy qui avoit emporté le loz de bien com-
» battre en la bataille des Trente. Cette ren-
» contre fut d'un grand éclat et enseigna aux
» François de ne venir pas légèrement en Bre-
» taigne, car leur Maréchal et autres seigneurs
» y avoient été fort mal traictez : aussi ac-
» quirent Tanneguy du Chastel ledit Cadoudal,
» de Trezuiguidy un très-grand honneur et ré-
» putation : il y avoit avecques eux un capitaine
» nommé Gautier de Venteleey anglois, tous gens
» de valeur.

» Cette estrette fut donnée aux affaires de » messire Charles de Blois, en l'an 1352.

Duguesclin à Montmuran.

» Le jeudi absolut 1353, messire Bertrand » Duguesclin défit les Anglais à Montmuran. »

Mais on doit dire que ce dernier fait d'armes se passa un peu loin de Broceliande, si l'on n'adopte pas l'opinion d'un illustre écrivain, qui voit Bécherel dans Brécheliant.

XV<sup></sup>e SIÈCLE.

Comment Broceliande entra dans le domaine des sires de Laval.

Au XVe siècle, cette forêt entre dans les domaines des seigneurs de Laval, lorsque de nouveaux liens réunirent les Montfort aux Montmorency. Ecoutons un moment la naïve chronique.

« Le 25 mars 1403, Guy de Laval, fils de » Guy XII, fut ensépulturé, auquel an advint » par fortune adverse que ledit Guy (déjà fiancé » à mademoiselle d'Alençon), ainsi qu'il s'es- » batoit au jeu de paulme avec les nobles jou- » venceaulx de son aage, comme il entendoit » seulement à son jeu, en reculant pour cuider » retourner son esteuf, il tumba à la renverse » dedans un puits sans marzelle, ny oncques » ne purent, ses gens assistans, mettre remède » que là il ne perillast; car il ne vesquit que » huit jours après, de laquelle adventure les-

» dits Guy et Jeanne de Laval, ses père et » mère, furent oultre mesure dolents, et tout » le cours de leur vie en portèrent tristement » la souvenance.

» Cette adventure ainsi advenue, demeura » mademoiselle Anne de Laval, sœur dudit Guy » de Laval, seule fille desdits Monsieur Guy et » Madame Jeanne, leur présomptive héritière, » laquelle fut adoncques demandée à femme » de plusieurs grands princes et seigneurs, mes- » mement de ducs et de comtes du sang de » France; mais entre autres la demanda Jean » de Montfort *Kergorlay*, fils de Monsieur Raoul » de Montfort, seigneur dudit lieu de Lohéac » et de la Roche-Bernard, auquel mesdits sei- » gneurs et dame de Laval enclinèrent leur » courage plus qu'à nul autre. Estoient Jean » de Montfort et Anne de Laval de même lignage.» (Ils descendaient l'un et l'autre de Guy IX, savoir : Jean à la cinquième génération, et Anne à la troisième.) V. Lebaud, chronique de Vitré, p. 66 et 67.

Comment quitter cette maison de Laval sans s'arrêter devant quelques portraits d'excellents personnages des XIIIe et XIVe siècles?

Bons sires de Laval.

En 1269, se croisa Monsieur Guy VIIIe pour aller, avec le roi Saint-Louis, à l'expédition de Thunes contre les mescréans de la croix de Jésus-Christ... « Deux ans après le retour dudit Monsieur Guy, c'est à savoir en l'an 1272, mourut Madame Ysabeau de Beaumont, dame de Laval, sa femme, et fut ensépulturée en l'abbaye Nostre-Dame de Clermont, dont les nobles et aultres de ses terres en furent merveilleusement douloureux, et spécialement les pauvres indigens, car elle estoit très-dévote et aumonière, et tellement, que la renommée d'elle témoigne qu'elle donnoit aux misérables personnes tout ce qu'elle pouvoit avoir, dont souventes fois les officiers de l'hostel se complaignoient à leur seigneur, en s'excusant que leurs garnisons ne pouvaient fournir de l'une saison à l'autre. Si advint qu'un jour mondit seigneur, son mari, la rencontra portant aux pauvres plain giron de viande, et lui demanda que c'estoit qu'elle portoit? Elle respondit que c'estoient couppeaux; il regarda et ne veid que couppeaux. Par quoy il la laissa aller, et s'en alla faire son ausmône; puis, quand vint au soir, il lui enquist plus diligemment que c'es-

toit qu'elle portoit en son giron, et elle luy dist la vérité; et quand il connut sa bonté, il la licencia de faire tout ce qu'elle voudroit des biens de son hostel. » Le Baud, *ib.*, p. 50-51.

Au XIVe siècle, « celuy Monsieur Guy, seigneur de Laval et de Vitré, neufiesme de ce nom, qui fut ainsi surnommé la *Croixdé*, pource que tel estoit son serment, mourut en l'an 1333, en son manoir de Landauran, et disoit en trespassant (car aultre oraison ne savoit) : Beau Sire Dieu en qui je croy. Toutefois il fut homme de très-grand vertu et prudence, et entendant à garder soigneusement les droits et libertez de ses terres et seigneuries, et à entretenir ses subjects en paix et en justice, » p. 57. Dans le XVe siècle (1458), un sire de Gaël de la maison de Laval savait le latin, et encouragea le bon Mamerot à traduire la chronique martinienne souvent citée par notre Alain Bouchart.

Dans le même siècle, Guy XIV de Laval guerroya près de Charles VII, et fut présenté à l'héroïque pucelle d'Orléans. Lisons sa lettre, qui n'a pas été reproduite par Le Baud, nous verrons que les revenus de Broceliande étaient

alors noblement dépensés dans une guerre acharnée contre les Anglais, ces anciens ennemis de la France, naguères les alliés de la Bretagne... Le temps de l'union nationale n'était pas désormais éloigné.

*Comment un seigneur de Gaël, ou son frère aîné, fut présenté au roi Charles VII et à Jeanne la pucelle.*

Lettre de Guy XIV.

Lettre de Guy XIV, sire de Laval, à ses mère et aïeule, dames de Laval et de Vitré.

« Mes très-redoutées dames et mères, depuis que je vous escrivis de Sainte-Catherine-de-Fierbois vendredi dernier, j'arrivay à Loches samedy et allay voir Monsieur le Dauphin au chastel, en l'église collégiale, qui est un très-bel et gracieux seigneur, et très-bien formé et bien agile et habile, de l'aage d'environ sept ans qu'il doit avoir. Et illec vis ma cousine la dame de la Trémoüille, qui me fit très-bonne chère, et, comme on dit, n'a plus que deux mois à porter son enfant. Le dimanche, j'arrivay à Saint-Agnan, où estoit le roy, et envoyé querir et venir de mon logis le sieur de Creves, et s'en alla au chastel avec luy mon

oncle, pour signifier au Roy que j'estois venu, et pour savoir quand il luy plairoit que allasse devers lui, et eus réponse que j'y allasse sitôt qu'il me plairoit, et me fist très-bonne chère, et me dit moult de bonnes paroles; et quand il estoit allé par la chambre ou parlé avec aucun autre, il se retournoit chacune fois devers moy pour me mettre en paroles d'aucunes choses, et disoit que j'estois venu au besoin sans mander, et qu'il m'en sçavoit meilleur gré, et quand je lui disois que je n'avois pas amené telle compagnie que je désirois, il respondoit qu'il suffisoit bien de ce que j'avois amené, et que j'avois bien pouvoir d'en recouvrer greigneur nombre; et dit le sire de Creves à la maison au sieur de la Chapelle, que le Roy et tous ceux d'environ luy avoient esté bien contents des personnes de mon frère et moy, et que nous leur revenions bien, et jura bien fort qu'il n'estoit pas mention que à un de ses amis et parents qu'il eust, il eust fait si bon accueil ne si bonne chère, dont il n'est pas meshitre de faire bonne chère ne bon accueil comme il disoit. Et le lundy me party d'avec le Roi pour venir à Selles, en Berry, à

quatre lieues de Saint-Agnan, et feit le roy venir au-devant de lui la Pucelle, qui estoit deparavant à Selles, disoient aucuns que ce avoit esté en ma faveur, parce que je la veisse. Et fit ladite Pucelle très-bonne chère à mon frère et à moy, armée de toutes pièces, sauve la teste, et la lance à la main. Et après que feusmes descendus à Selles, j'allai à son logis la voir; et fit venir le vin, et me dit qu'elle m'en feroit bientost boire à Paris; et semble chose toute divine de son fait, et de la voir, et de l'oüyr : et s'est partie ce lundy aux vespres de Selles pour aller à Romorantin, à trois lieues en allant avant; et approchant des advenues le maréchal de Boussac et grand nombre de gens armez, et de la commune avec elle, et la veis monter à cheval armée tout en blanc, sauf la teste, une petite hache en sa main, sur un grand coursier noir qui, à l'huis de son logis, se demenoit très-fort et ne souffroit qu'elle montast. Et lors elle dit : « Menez-le à la croix » qui estoit devant l'église auprès au chemin, et lors elle monta sans ce qu'il se meust, comme s'il fust lié; et lors se retourna vers l'huis de l'église qui estoit bien prochain, et dist en

assez voix de femme : « Vous les prestres et gens de l'église, faites processions et prières à Dieu. » Et lors retourna à son chemin, en disant : « Tirez avant, tirez avant, » son estendard ployé que portait un gracieux page, et avait sa hache petite en la main, et un sien frère, qui est venu depuis huict jours, partoit aussi avec elle tout armé en blanc. Et arriva ce lundy à Selles Monsieur d'Alençon, qui ha très-grosse compagnie, et ay aujourd'hui gagné de luy à la paulme une convenance, et n'est encor point icy venu mon frère de Vendosme. J'ay icy trouvé l'un des gentilshommes de mon frère de Chauvigny, pource qu'il avoit desja oüy que j'estois arrivé à Saincte-Catherine, et m'a dit qu'il avoit escrit aux nobles de ses terres, et qu'il pense estre bientost par deçà, et dit que ma sœur est bien sa mye et plus grasse que n'a accoutumé, et dit l'on icy que Monsieur le Connestable vient avec six cents hommes d'armes et quatre cents hommes de trait, et que Jean de la Roche vient aussi, et que le Roy n'eut piéça si grande compagnie que on espère estre icy; ne oncques gens n'allèrent de meilleure volonté en besogne que ils vont à cette, et

doit ce jourd'huy ici arriver mon cousin de Rais, et croist ma compagnie ; et quoique ce soit, ce qu'ily a est bien honneste et d'appareil, et y est le seigneur d'Argenton, l'un des principaux gouverneurs, qui me fait bien bon recueil et bonne chère. Mais de l'argent n'y en a-t-il point à la court, que si estroitement que pour le temps présent je n'y espère aucune recousse ny soustenue. Pour ce vous Madame ma mère qui avez mon seau, n'épargnez point ma terre par vente ne par engage, ou advisez plus convenable affaire là ou nos personnes sont à estre sauvez ou aussi par défaut abaissez et par adventure en voie de périr. Car si nous ne faismes ainsi, veu qu'il n'y a point de soulde, nous demeurerons tous seuls, et jusques icy notre fait a encore esté et est en bon honneur, et a esté notre venue au Roy et à ses gens tous, et aussi aux autres seigneurs qui vennent de toutes parts, bien agréable, et nous font tous meilleure chère que ne vous pourrions escrire. La Pucelle m'a dit en son logis comme je la suis allé y voir, que trois jours avant mon arrivée elle avoit envoyé à vous mon ayeule un bien petit anneau d'or, mais que c'estoit bien petite chose et qu'elle vous

eust volontiers envoyé mieux, considéré vostre recommandation. Ce jourd'hui M. d'Alençon, le Bastard d'Orléans, et Gaucourt doivent partir de ce lieu de Selles et aller après la Pucelle. Et avez fait bailler je ne scay quelles lettres à mon cousin de la Trimoüille et sieur de Creves, par occasion desquelles le Roy s'efforce de me vouloir retenir avec luy jusques à ce que la Pucelle ait esté devant les places Anglesches d'environ Orléans, où l'on va mettre le siége et est déjà l'artillerie pourvue; et ne s'esmayd point la Pucelle qu'elle ne soyt tantost avec le Roy, disant que lorsqu'il prendra son chemin à tirer avant vers Rheims que je irois avec luy. Mais ja Dieu ne veuille que je ne le fasse et que je ne aille; et entretant en dit mon frère; et comme Monsieur d'Alençon, ce que abandonné qui seroit celuy qui demeureroit? Et pense que le Roy partira ce jeudy d'icy pour s'y approcher plus près de l'ost, et viennent gens de toutes parts chascun jour. Après vous feray scavoir sitost qu'on aura aucune chose besoignée ce qui aura esté exécuté, et espère l'on que avant qu'il soit dix jours la chose soit bien advancée de costé ou d'autre. Mais tous ont si bonne espérance en

Dieu, que je croy qu'il nous aydera. Mes très-redoutées dames et mères, nous recommandons mon frère et moy à vous le plus humblement que pouvons, et vous envoye des blancs signés de ma main, afin, si bon vous semble, du datte de cette présente, escrire aucune chose du contenu cy-dedans à Monsieur le Duc que luy en escrivés, car je ne luy escrips oncques puis; et vous plaise aussi sommairement nous escrire de vos nouvelles, et vous, madame ma mère, en quelle santé vous vous trouvez après les médecines qu'avez prises, car j'en suis à très-grande malaise; et vous envoye dessus ces présentes, minute de mon testament, afin que vous, mes mères, m'advertissés et escrivés, par les prochainement venans, de ce que bon vous semblera que y adjouste et y pense encore de moy y adjouster entre deux; mais je n'ay encor eu que peu de loisir. Mes très-redoutées dames et mères, je prie le benoist fils de Dieu qu'il vous doint bonne vie et longue, et nous recommandons aussi tous deux à nostre frère Loys, et pour le liseur de ces présentes que nous saluons le sieur du Boschet et nostre cousine, sa fille, ma cousine de la Chapelle et toute vostre

compagnie; et pour l'accès, et....... solliciter de la chevance au mieux que faire se pourra, et n'avons plus en tout qu'environ trois cents escus du poids de France. Escrit à Selles ce mercredy VIII de juin. Et ce vespres sont arrivés icy Monsieur de Vendosme, Monsieur de Boussac et autres, et La Hire s'est approché de l'ost, et aussi on besognera bientost. Dieu veuille que ce soit à vostre désir. Vos huumbles fils, Guy et André de Laval et Guy de Laval.

C'est dans ce XVe siècle que Plélan et Néant ont eu pour seigneur un Bourbon-Vendosme. V. Dupaz, p. 173.

**Vaillant de Guellis.**

Dans le XVIe siècle, Germain Vaillant de Quelis ou Guellis, abbé de Paimpont, a laissé des ouvrages littéraires estimés; mais on peut croire qu'il n'a guères paru ou résidé dans cette abbaye. V. Baillet, jugement des savants, et Dom Morice, II, CXXXV, et Sainte-Marthe, éloges, p. 158. Il écrit *Germanus Valens Pimpontius*.

Depuis le commencement du XVe siècle jusqu'au milieu du XVIIe, Broceliande a donc fait partie des immenses domaines de l'illustre maison de Laval. Ainsi les Montfort, les Rieux,

les Coligny, les La Trémouille l'ont successivement possédée, et ces derniers la vendirent en 1653 au président de Farcy et au comte Dandigné de la Chasse, qui l'ont laissée à leurs descendants jusqu'à nos jours.

Derniers possesseurs.

Après les temps orageux de la ligue, la guerre civile a rarement ensanglanté Broceliande.

Le comte de Puisaye obtint en 1794 un succès momentané près de Bernean, et fit occuper Concoret; et dans les années suivantes, quelques meurtres sans bataille signalèrent l'irritation cruelle de l'esprit de parti.

Madame la duchesse de Berry.

Dans les jours heureux de la restauration des Bourbons, Broceliande retentit des cris de joie de ses riverains, lorsqu'une princesse bien-aimée, Madame la duchesse de Berry, passa sur le pont du Secret en 1827.

Voeux pour la paix.

Nous ne pouvons rapporter ici le détail fatigant des procès qui ont trop souvent désolé Plélan et Paimpont depuis deux cents ans. Espérons que la justice et la paix s'embrasseront dans Broceliande, que l'agriculture et l'industrie suffiront à la force et à l'intelligence, et que la chicane et l'usure disparaîtront.

La population de Painpont est de plus de

trois mille huit cents individus, répartis dans dix-sept hameaux.

Commerce.

La clouterie, le commerce de fil à mèches, le blanchissage des fils et des toiles y répandaient jadis quelque aisance; mais l'agriculture est languissante, malgré l'heureux exemple donné aux paysans par les propriétaires du Breil-Houssoux, de la Villeaubert, de Boutteville et de Trécesson.

Il est sans doute à désirer que l'on parvienne à vendre partie des vastes communs; ils peuvent être plantés ou cultivés, et par un sage emploi de capitaux, on améliorerait le sort du pauvre mercénaire, auquel on laisserait encore assez de landes pour la nourriture de son chétif bétail.

La vente des communs est terminée à Plélan. Je n'ai en ce moment aucune observation à faire sur cette opération.

Géologie.

« Selon M. Giraud (Dict. des communes), la forêt contient 10,200 hectares; tout le sol est formé d'une roche dominante (la grauwake psammite-schistoïde) composée de grains fins de quartz, unis par un ciment argileux, colorée en violet foncé dans ses parties supérieures; cette

roche, alors très-micacée, contient beaucoup d'empreintes vermiculées, aplaties, légèrement contournées, quelquefois en telle abondance, qu'elle en paraît toute formée; le même terrain se continue jusqu'à Montfort, où il se retrouve dans ses carrières; elle alterne avec des grès à gros grains, les uns à ciment rougeâtre, les autres à ciment chlorité. M. Puillon Boblaye.

Usine.

» Les forges de Painpont se composent de deux hauts fourneaux et d'une grosse forge établie d'après le système anglais, ayant trois affineries, une chaufferie et deux marteaux, une grande fonderie, un tour pour forer et polir les métaux, une ancienne fonderie, un martinet, un laminoir double, propre à forger et à étirer les fers en barres, fendre toute espèce de verge et fabriquer les tôles.

» Les fers provenant de cette usine sont doux, nerveux, faciles à travailler; ils sont propres aux travaux de l'artillerie, aux constructions maritimes et à tous autres objets. » Dict. des communes, v° Paimpont.

Cette grande usine occupe et fait vivre une population nombreuse. Aussi une sécheresse extraordinaire et fort rare, et le silence du la-

minoir au grand cylindre, sont des indices d'un triste repos; mais bientôt l'ondée ressuscite le mouvement, et l'activité, habilement dirigée, renouvelle ces prodiges qui ont succédé aux merveilles des temps fabuleux.

Et l'art et le travail sont les seuls enchanteurs.

L'église.

L'église de Painpont est grande et dispendieusement redorée; mais le mélange intérieur d'un style grec sans correction au gothique extérieur de diverses époques n'est pas heureux. Cependant il faut voir quelques belles statues en marbre, un christ d'ivoire admirablement ciselé, une sacristie boisée avec élégance et ornée de jolis rinceaux.

Le portail et les fenêtres de l'église sont remarquables, et le vaste et riant presbytère est habité par un clergé séculier, modeste, hospitalier, secourable et vertueux.

Virginie.

Dans le cimetière de Painpont repose depuis peu d'années la dépouille mortelle de Virginie......

L'invisibil sua forma è in paradiso
Disciolta di quel velo
Che qui fece ombra al fior degli anni suoi.
Petrarca.

Cette pieuse et belle jeune fille eut l'amour et les bénédictions du pauvre, le respect du riche, l'estime de tous. *

Non loin de la forge et tout près de sa petite chapelle, ornée d'une gracieuse Madone, les amateurs des riants paysages iront s'asseoir sur les bords de l'étang, dont les eaux pures sont dominées par des coteaux à couronnes verdoyantes..... Ils suivront ensuite le chemin délicieux qui conduit de la chapelle au pont du Secret. A droite le bois est touffu; à gauche la prairie offre son ruisseau, sa fontaine, un paisible presbytère et un moulin.

> Hic gelidi fontes, hic mollia prata, Lycori,
> Hic nemus.......
>
> Virg., Ecl. X, v. 22.

* S'il était permis de donner à une simple villageoise quelques-uns des éloges accordés à une grande reine, je dirais de Virginie ce que li roi Adans a dit de Berte, mère de Charlemagne :

> Sage fu et courtoise, sans boban, sans chipoe,

sans FASTE et sans LÉSINE. Chipoe de cyppan, en Saxon, d'où les Anglais ont dérivé cheapen, marchander, cheap, bon marché; Cheppenham, ville du marché, Cheapside, marché de Londres. V. Camden, Wiltshire. Nos paysans du pays gallo disent tous les jours CHIPOTER pour MARCHANDER. V. dict. de rimes de la Noue, p. 215, et dict. de Fremont, p. 312, éd. de 1667.

Et si vous levez les yeux vers la ronde colline qui vous oppose son amphitéâtre d'arbres toujours verts et de moissons, vous admirez une demeure élégante, un pavillon aérien; vous vous enquérez des possesseurs.... les regrets du voisinage, mêlés au deuil des habitants, attristent la réponse.... (1837.)

C'est sans doute dans un lieu pareil à ce vallon, qu'Adam Raymont composa ces jolis vers au XIVe siécle :

L'aube du jour avoit sa fin;
Chascun oisel en son latin
Chantoit parmi le vert bocage;
Mais je cuis bien qu'en leur langage,
Roussignols, merles, alouettes,
Chascun chantoit par amourettes,
Chascun faisoit sa mélodie, etc.

Et une muse contemporaine ne pourrait-elle pas nous redire à demi-voix?....

Ce feu durable et doux, dans l'âme renfermé,
Donne plus de chaleur en jetant moins de flamme;
C'est le souffle divin dont tout l'homme est formé,
Il ne s'éteint qu'avec son âme.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Voici l'étroit sentier de l'obscure vallée;
Du flanc de ses coteaux pendent des bois épais
Qui, courbant sur mon front leur ombre entremêlée,
Me couvrent tout entier de silence et de paix.

Là deux ruisseaux, cachés sous des ponts de verdure,
Tracent en serpentant les contours du vallon;
Ils mêlent un moment leur onde et leur murmure,
Et non loin de leur source ils se perdent sans nom.
La source de mes jours, comme eux, s'est écoulée.

Lamartine.

Peut-être qu'un jour les Normands, ces connaisseurs en monuments du moyen-âge, plus graves sans doute ou moins crédules que l'auteur du roman de Rou, mais aussi curieux de vieilles traditions, visiteront Broceliande. Peut-être que le savant archéologue de Caen, M. de Caumont et M. Louis Dubois viendront déterminer le caractère de l'ogive qui surmonte le portail de Painpont. Les statues (hélas!) mutilées attestent une œuvre ancienne et un moderne vandalisme révolutionnaire, sans espoir de prochaine restauration.

Les arts et la poésie nous conduisent vers les merveilles de la forêt.

Quinci al bosco t'invia dove cotanti
Son fantasmi ingannevoli e bugiardi.

Voyons si la forêt de Quintin n'aura pas sa petite part des bons contes de Broceliande, plutôt menteries que tromperies.

Ainsi, dans ma seconde partie, je ne peux

faire cette hardie promesse d'un bon chroniqueur du XIIIe siècle : « Ceci n'est pas extraict » ne fait de truffles et de bourdes, mais est » tout composé et ordonné de vraies paroles. »

Dans ma première partie, je ne sais.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.

SECONDE PARTIE.

# UN SOUVENIR DE BROCELIANDE A QUINTIN.

## I.

## UN DUC DE QUINTIN MARÉCHAL DE FRANCE.

Quelques douces fictions, réunies autour de la vérité, au lieu de l'affaiblir, empruntent son éclat et se colorent de sa lumière.

C'était vers la fin du XVIIe siècle; le temps de la chevalerie était passé, la puissance féodale abattue, la royauté grande...

Louis XIV répandait de l'éclat sur tout ce qui l'environnait, et en recevait lui-même la réflexion. Si quelques seigneurs abusèrent de la faveur royale ou s'abaissèrent devant elle, plusieurs se montrèrent fidèles au roi, et fiers de leurs services, dédaignèrent noblement le rôle de courtisan avide ou adulateur.

Tel était le comte de Lorge, * tel son aîné le duc de Duras.

Ils avaient gagné à la guerre le bâton de maréchal, et dès 1676 le roi Louis XIV avait écrit au duc de Duras cette lettre si honorable pour les deux frères.

« Mon cousin, vous m'avez fait plaisir de retrancher de votre lettre toutes sortes de remercîments; je n'en veux point d'autres de mon cousin le maréchal de Lorge, que le soin que vous avez de continuer à me bien servir. Je suis sûr que c'est un lien qui vous unira toujours aussi fortement que ceux du sang, et que si vous avez des marques extraordinaires

* En plaçant le nom historique de Guy Aldonce au milieu de nos traditions nationales, nous avons voulu rendre un juste hommage sans flatterie. La vénération ne sauvera-t-elle pas toutes les convenances, puisqu'elle est cordiale?

de ma confiance, je n'en recevrai pas de moindres de votre reconnaissance et de votre fidélité en toutes rencontres, sans exception. Cependant je prie Dieu, etc.

» Signé Louis.

» Au camp de Kievrain, le 13 juin 1676. »

Le maréchal de Lorge ayant quitté le service en 1696, dut visiter son duché héréditaire de Quintin, érigé en 1691.

Après avoir reçu les hommages dus à son rang et à sa qualité et à ses vertus, il éprouva quelques atteintes de la maladie cruelle qui trancha ses jours en 1702, et le repos devint nécessaire.

Le vieux guerrier voulut parler de ses domaines et entendre quelques récits Quintinais. Il appela donc le petit-fils de son sénéchal. Le jeune adolescent était grand ami des livres.

— Emia, lui dit le duc avec bonté, as-tu entendu parler de mes prédécesseurs en ce pays, et sais-tu quelque bon conte des aventures passées dans ma forêt?

— Monseigneur, dit Emia en s'inclinant respectueusement, vos prédécesseurs, les sires de Quintin, descendaient sans nul doute des ducs

de Bretagne, en remontant jusqu'à Conan-le-Tort, tué à Conquereux dans le Xe siècle.

Ce Conan, aïeul d'Eudon, fut la tige des Penthièvre. Avaugour devint le partage d'un cadet de la maison de Penthièvre, et Quintin fut juveignerie d'Avaugour. Une héritière de Quintin épousa un Duperrier vers la fin du XIVe siècle.*

Au XVe siècle, Quintin fut érigé en baronie, et une héritière Duperrier la porta dans la maison de Laval; de nos jours M. le comte de la Trémoille a vendu Quintin au marquis de la Moussaie, et vous l'avez acquis d'Henri de Gouyon,** fils de votre noble tante que Dieu absolve...

— Qu'ainsi soit, mon enfant, dit le vieux seigneur d'un ton grave; je désire que ma tante Henriette de la Tour de Bouillon ait eu meilleure croyance à sa mort qu'en sa vie. Je crois qu'elle réunissait ici les gens de la religion et les protégeait fort.

* Ou au commencement du XVe siècle.

** Le comte de Lorge paya la terre 400,000 livres et 30,000 livres de rente viagère.

Les deux marquis de la Moussaye-Gouyon avaient noblement dépensé leur bien à la présidence des états de la province. V. ms. Pontbriand.

Au reste, on voit facilement que ce voyage à Quintin n'est pas prouvé.

— Aussi, reprit Émia, tenaient-ils leur prêche dans les petits souterrains dont l'entrée est cachée sous ces lierres et ces épines au bout du quinconce. C'était là un grand crève-cœur pour le recteur du vieux bourg, M. Burlot, lequel se plaignit à la reine en lui dédiant son livre.

— Quel livre? dit le vénérable seigneur en souriant. Quel livre a donc été composé au vieux bourg Quintin ?

— Certes, monseigneur, c'était un poëme burlesque. Il faut voir comme le docteur attaque l'hérésie, dans son anticalviniste, ou le contraire de l'introduction à la vie huguenote. Rennes, 1663, in-12.

— Il est vrai, dit le maréchal tout regayé, que ce fou de Scarron avait donné vogue au burlesque il y a 30 ou 40 ans, mais je ne croyais pas que la Sorbonne s'en mêlât; enfin passons. Tu me donneras de plus grands détails sur Quintin quand nous le parcourrons ensemble, si mes douleurs toutefois font quelque trêve. Mais parle-moi de ma forêt de Broceliande.

— Broceliande! C'est un beau nom, dit Emia.

— Etait-il donc inconnu dans ce pays ?

— C'est la première fois que j'entends ainsi appeler votre forêt de l'Hermitage. *

— Mais qu'est-ce donc que Broceliande ? dit le maréchal d'une voix haute.

— N'en déplaise à M. le duc de Quintin, c'est Painpont, dit Emia.

— Et la preuve ?

— Monseigneur j'en ai plus d'une.

Certain auteur, contemporain de Henri III, parle en 1578 des beautez de la forêt Bresseliane appartenant au seigneur comte de Laval, où se voit encore le perron Merlin, l'ancien plaisir des chevaliers errants ( que quelques ignorants ont voulu dire estre fables en tout et histoires faites à plaisir ) ; et de la fontaine de Balanton en laquelle se baîgnoit la beste glatissant, qui estoit la proye, comme une autre bouteille de Saint-Gréal que par figures philosophiques lesdits chevaliers si ardemment poursuivoient. V. le Démostérion.

D'ailleurs, monsieur le duc, j'invoque les souvenirs des habitants de Plélan, de Painpont,

* Cortras, dict. Lamartinière. Elle prit le nom de Lorge en 1706, et le perdit judiciairement quatre-vingts ans après.

de Concoret; je cite la carte attachée à la chronique de d'Argentré, édition de 1588. J'indique l'existence de la fontaine de Baranton, et s'il fallait tout dire... ( Ici Emia hésitait un peu. )

— Parle et dis tout, répliqua le maréchal avec une joyeuse curiosité.

— Eh bien, monseigneur, j'ai lu dans les romans du XIIe et du XVe siècles, le récit de quelques aventures arrivées dans Broceliande, près de Barenton, mais ces livres je les ai cachés...

— Et où les a-t-on trouvés ?

— Monseigneur, ils étaient ici, dans cette armoire grillée. Les ministres protestants inspirèrent des scrupules à madame la marquise de la Moussaie en lui montrant le VIe discours du brave La Noue, bras de fer. « Les vieux romans, dit cet illustre et austère calviniste, sont instruments fort propres pour la corruption des mœurs... La jeunesse délicate, par l'assiduelle lecture de ces folies, les va cachetant dans son cœur... Je veux destourner les esprits de ceux qui ont quelque affection aux choses honnestes et vertueuses de s'y occuper, car ils se souillent

en se pensant délecter, et s'acoquinant aux escrits de mensonge, ils desdaignent ceux où reluyt la vérité. » Disc. politiq. rare éd. de 1527. p. 155-159.

Madame la marquise jeta les livres par la fenêtre. Les ministres les firent vendre à la Croix du Tiroir, au haut de la Grand'Rue, près de la rue au Lin, pensant bien qu'ils iraient empaqueter de la chandelle de résine ou des écheveaux de beau fil de Corlay. Mais un tisserand des Croix-Jarrot les acheta pour 14 réales de 5 s. Mon grand-père le sénéchal les paya deux lys d'or de sept livres *, et permit au tisserand de les lire une fois. Or, on les lisait un soir dans la tisserie au bruit des navettes et du rouet des volutes, quand le vénérable et discret messire Burlot, recteur du vieux bourg, entra soudain; il voulait d'abord brûler ces livres, mais le tessier demanda grâce. — M. le recteur, dit-il, c'est drugerie et lecture innocente; cela déplaisait à la huguenoterie. Attendez un peu et je vous porterai ces

* Déjà décriés en 1679.

livres avec une grosse moche (motte) de beurre de Quenerieux ou du petit Robien. Ce beurre sera plus jaune encore et plus brillant que les beaux lys d'or de M. le sénéchal. J'y joindrai six coupons de mes petites lèzes les plus deugées (fines) enlamées, en 22. Votre chambrière en fera des coiffes pour elle ou des amicts pour votre ornement.

Le vieux théologien sourit et s'apaisa, et véritablement ces livres ne sentaient pas l'hérésie. On lui envoya le beurre et les coupons, et de plus les métamorphoses d'Ovide, travesties par M. de Dassouci.

C'est là qu'Inachus dit à la nymphe Io, sa fille, métamorphosée en belle génisse :

> Qu'est devenu votre équipage,
> Vos pieds, vos mains, votre visage,
> Votre beau collet de *Quintin* *
> Et votre jupe de satin.
>
> Ovide travesti, éd. de 1664, p. 84.

Le maréchal se prit à rire. — Les souvenirs

* Un autre poète burlesque a parlé des toiles de Quintin. V. Virgile travesti, liv. 1. Exquisitissimæ telæ, disait en 1648 le P. Briet. Enfin dès le temps de François Ier, les belles toiles de Quintin étaient connues à Nantes. V, les excellentes annales de M. Meuret.

Quintinais, dit-il, sont quelquefois assez plaisants. La bonne Io figure fort bien dans le paysage de cette contrée et dans ses meilleurs pâturages. D'ailleurs le burlesque Dassouci devait plaire au théologien burlesque.

— Ah! Monseigneur, reprit Emia un peu animé, messire Burlot était en grand honneur à Rennes. Les révérends pères Carmes lui ont donné leur approbation, et M. Durand, son imprimeur, a trouvé une anagramme qui le déclare le Cicéron de la Sorbonne.

Joannes Burlotus,
Sorbonæ Tullius.

— Fort bien, tu es un excellent petit Quintinais. Mais les romans que devinrent-ils?

— Les romans furent rendus au sénéchal, et je les ai lus en cachette de ma mère. La pieuse femme surveillait nos lectures.

— Et ces romans ne parlent pas de ma forêt de Quintin?

— De votre forêt de Quintin? Monseigneur.... point de nouvelles... Cependant j'ai vu quelque plaisante histoire dont les événements se passent dans la forêt de l'Hermitage, et la forêt de Quintin portait ce nom autrefois.

— A la bonne heure, dit le vieux guerrier; puis sa figure, si noble et si calme, peignit un moment la douleur cruelle à laquelle il était en proie.

A demain, dit-il, d'une voix affaiblie..... après un moment de silence : tu m'apporteras demain tous ces livres. Je te les paierai comme cent volumes s'ils m'amusent, et je te fais mon bibliothécaire et mon lecteur.

Emia bien joyeux ne dormit guères et porta le lendemain matin tous ses livres au château, les arrangea dans l'armoire et commença ainsi ses lectures.

On aperçoit dans ce chapitre quelque empreinte des irritations de ce temps-là. Remarquons toutefois que dès 1691 Bossuet et Leibnitz avaient parlé de réunion.

Aujourd'hui on ne brûle plus ni la personne de l'hérétique ni l'effigie du pape, et l'on a vu l'université d'Oxford, toute anglicane, présenter noblement un don pieux à nos bons prêtres exilés.

## II.

PREMIÈRE MATINÉE.

# LA MORT D'UN VIEUX ROI.

L'habitant de la cabane et celui des palais, tout souffre, tout gémit ici-bas; les reines ont été vues pleurant comme de simples femmes...
Chateaubriand.

Mollius et solito matrum de more locuta est
Multa super nato lacrymans.
Virg.

*Comment un Roi de la petite Bretaigne mourut de deuil, et comment la Dame du Lac emporta son fils, et comment la Royne se fit nonnain.*

Ainsi que le Roy Ban estoit appuyé au tertre pour veoir son chasteau que tant aymoit de grant amor, le jour commença à esclaircir, et il regarda si voit les murs blanchoier et la haute tour de la baile (barrière) d'environ. Mais

il n'y avoit guères regardé, quant il voit moult grant fumée et ung peu après la flamme hideuse et espouvantable qui envers le ciel s'élance. Si voit en peu d'heures les riches salles verser par terre et fondre les églises et les clochiers, et le feu volloit d'ung lieu en l'autre. Si en est l'air rouge et embrâsé, et tout entour en reluyt la terre. Le Roy voit son chasteau ardoir qu'il aymoit plus que nul autre, car de sa terre recouvrer estoit en ce chastel toute son espérance et son confort. Et puis qu'il voit (ce) qu'il a perdu, riens ne demeure au siècle à quoy il se attende plus. Il se sent vieil et débrisé, et son fils est tel qu'il ne le peut secourir ne ayder, et sa femme, jeune dame et à moult grant aise norrye, bonne vers Dieu et vers le siècle. Aussi elle estoit descendue de la haute lignée du roi David. Si a grand pitié de ce qu'il conviendra son fils yssir d'enfance en pouvreté et en grande douleur, et sa femme estre en danger d'aultruy, et luy-mesme conviendra estre pouvre vieillart et en souffreté user le remenant de sa vie qui tant a esté dotée et riche, et tant a mené belle vie et joieuse en sa jouvence. Toutes ces choses recorde le

Roy Ban et met devant luy, dont luy touche au cœur si grant douleur que les larmes en sont estouppées et le cœur serré au ventre. Il se pasme et chiet de pasmoyson de dessus son pallefroy à terre si durement que par ung peu qu'il ne s'est le col brisé, si luy sault le sang vermeil de la bouche parmi le nez et parmi les deux oreilles. Grant pièce a geu le Roy Ban en telle manière, et quant il revint de pasmoison, il parla comme il peut, et regarda devers le ciel et dist : Haa, beau Sire Dieu, beau père, doux mercy vous rends-je de ce qu'il vous plaist que je finisse ma vie en pouvreté, car vous vinstes en terre (mort souffrir) comme pouvre, besoigneux et souffreteux. Sire, de ce que je ne puis avoir demouré au siècle sans péché, je vous en crye mercy, car je scay bien et voy que je suis à ma fin venu. Et vous, beau Père, qui de vostre sang nous vinstes rachapter, ne perdez en moy l'esperit que vous y mistes, mais en ce dernier jour où ma fin est appareillée, me recevez comme celuy qui rejette la charge de mes péchés si grans et si merveilleusement espouvantables que je n'en puis la somme dire ; et si le corps a

meffaict en terre où nul ne peut estre sans péché, beau Sire prenez en la vengeance en celle manière, que l'ame ne soit tourmentée après la fin du corps, et qu'elle soit en aucun temps accompaignée avec ceulx qui sont en la pardurable clarté de vostre joyeuse maison. Beau Père piteux, pregne vous pitié de ma femme Helaine qui est descendue de hault lignage que vous establistes au règne adventureux à exaulcer vostre nom en la haultesse de vostre foy. Sire, conseillez la desconseillée qui de celuy hault lignage est descendue et tant a aymé vostre créance et vos commandemens garder, et vous remembrez de mon pouvre petit fils qui est jeune orphelin, car les pouvres sont en vostre main et vostre ayde doit maintenir les orphelins. Quant le Roy eut dictes ces paroles, il regarda vers le ciel et battit sa coulpe, et plora ses péchés devant le regard de nostre Seigneur, puis arracha trois brins d'herbe au nom de la Sainte Trinité, et les usa en intention de sainte créance, et lors luy serre le cœur, et est si grant son deuil qu'il a de sa femme et de son fils, qu'il en perd la parole toute, et ses yeulx luy troublent au chef, et

il s'estend si durement que les veines du cueur luy rompent, et le cueur luy est party dedans le ventre, et il gist pasmé à terre les mains estendues en croix, les yeulx encontre le ciel et le chef tourné vers orient. Son cheval fut effrayé du cheoir qu'il fist quand il se pasma, si tourna en fuyte tout contreval le tertre aux aultres chevaulx.

Et quant la Reyne le voit elle crye au varlet qu'il le pregne. Si met jus l'enfant à terre, puis queurt prendre le cheval et vient au hault du tertre et trouve le Roy gissant ainsi comme vous avez ouy, et quand il le voit mort, il jette un si hault cry, que la Royne l'ouit moult clair; si en est tant esbahie qu'elle laisse son enfant à terre entre les pieds des chevaux, et queurt tout à pied contremont le tertre et trouve le varlet gisant sur le Roy faisant tel deuil que plus ne peult; et quand elle voit son seigneur mort si se pasme sur le corps, et après que elle fut revenue de pasmoison, elle plaignoit ses douleurs dont elle avoit assez largement; si déchire ses cheveux qui moult estoient longs et beaulx, elle desrompt ses draps et jette en voie et esgratigne son tendre visage qui tant estoit

beau et plaisant, tant que le sang lui coula contreval les joues; si regrette les grandes proesses de son seigneur et les grandes debonnairetez, et crye si haute que le tertre, le lac et tout le val qui estoit grand en retentit, tant a cryé que plus ne peult, et tellement que sa parole luy fault pour le grand deuil qui luy serre le cueur. Si se pasme souvent et longuement et au revenir de ses pasmoisons elle a plaint et pleuré ses grands dommages de son seigneur, si ne désire rien sinon la mort, et moult la blasme que tant demeure; et quant elle a longuement ainsi esté, si se remembre de son fils et jamais n'espère estre confortée par autre que par luy, et pour la grande paour que elle avoit que le cheval devant lequel elle l'avoit laissé ne l'eut occis et tué, si gette un cry tel comme elle peult, et lors sault sus comme femme forcenée et queurt là où elle avoit son fils laissé. Mais tant la destraint la grant angoisse et la paour qu'elle a qu'il ne soit mort qu'elle s'est pasmée ains que elle soit revenue a val. Au revenir de pasmoison elle se plaint et lamente moult durement puis se releve en sursaut et devale la montagne à grande haste.

Si est eschevelée et deschirée. Et quant elle approcha des chevaulx qui estoient dessus le lac si voit son fils deslyé hors du berceau, et une damoiselle qui le tient tout nud en son giron et l'estreint et serre moult doucement encontre ses deux mamelles, si lui baise menuement les yeulx et la bouche, car c'estoit ung des plus beaux enfants de tout le monde. La matinée fut froide car tantost étoit ajourné. Et lors la Royne dit à la damoiselle, belle doulce amye, pour Dieu laïssez mon enfant, car assez aura désormais de deuil et de mesaise. Il est huy cheu en trop grande orphanité et misère; car il a perdu toutes joies. Son père est orendroit mort et sa terre perdue qui n'estoit mye petite si Dieu la luy eut sauvée comme il la devoit avoir. A chose que la Royne dit la damoyselle ne répond un seul mot, et quand elle la voit approcher si se lieve a tout l'enfant et s'en vient tout droit au lac et joinct les pieds et se lance dedans. La Royne voyant son fils dedans le lac se pasme incontinent, et quant elle est revenue de pasmoison si ne voit ne l'enfant ne la damoiselle, et lors commença un deuil si très-grant que nul greigneur ne peult

être et fut la dame saillie dedans le lac si son varlet ne l'eust retenue qui avoit laissé le Roy en la montagne et l'estoit venu reconforter pour sa grand paour que il avoit que elle se désespérast. Du deuil que la Royne fit je ne pourrois vous dire la somme.

*Comment la Royne Hélaine, après que le Roy fut mort et elle eut perdu son fils, se rendit nonnain à l'abbaye du moustier royal.*

Et pendant que la Royne se demene ainsy, passa par illec une abbesse accompaignée de deux nonnains et un moine rendu son chappelain et deux escuyers, et celle ouyt le grant dueil que la Royne demenoit, si en eut moult grant pitié et tourne celle part et salua la Royne et luy dist que Dieu lui doint joie. Certes, dit la Royne, il m'en seroit moult grant mestier, car je suis moult la plus desconseillée femme qui vive. J'ai perdu à ce matin tous honneurs et toutes joies dont j'ai eu aucune fois assez. Dame, dit l'abbesse qui moult veit de grant beaulté en elle, qui êtes vous? Se m'aist Dieu, Dame, dit-elle, il ne vous peult

guères chaloir qui je soye, et ce que vis trop. Lors la regarde le chapelain et dit à l'abbesse : Dame, en nom de Dieu faict-il, jamais ne me croyez si ce n'est Madame la Royne, et lors commença l'abbesse à plorer moult durement. Si luy dist : Dame pour Dieu dictes moy si vous estes Madame la Royne. A cette parole se pasma la Royne, et après son retour l'abbesse luy dit : Pour l'amour de Dieu, Dame, ne vous célez mye vers moy, car je scay certainement que vous êtes Madame la Royne. Se m'aist Dieu, dame dist-elle, voirement je suis la Royne aux grans douleurs. Pour ce nom qu'elle se mist, est appelé le compte en tous commencemens le compte de la Royne aux grans douleurs, et elle dit à l'abbesse : Dame, qui que je soye, faictes moi nonnain je vous en prie, car je ne désire plus riens en ce monde que de l'estre. Certes Dame, dit l'abbesse, je le feray moult voulentiers. Mais pour Dieu, dictes moy votre meschance, car certes je suis fort mal à l'aise que je ne la scay. Adonc la Royne lui compta tout son meschef de point en point, et comment son seigneur estoit mort dessus le tertre, et la manière comment

elle avait perdu son filz, qui estoit tant mignon et beau, que de telle manière a emporté un diable en guyse de damoiselle. Lors luy demanda l'abbesse pourquoy son seigneur estoit mort; mais elle ne luy sceust dire ni racompter. Dame, dit l'abbesse, j'espère que c'est pour le deuil qu'il a eu de Trible, son chasteau, qui est ars et brûlé. Est-il ars? dit la Royne; certes, dit l'abbesse, ouy sûrement, et je cuydoye véritablement que vous le sceussiez bien. Se m'aist Dieu, dit-elle, non faisoye. Hélas! or ne sçay-je plus que devenir, quand le plus beau lieu et le plus plaisant qui fust en tout ce pays est maintenant détruit et ars; or congnoys-je bien que autre douleur ne autre mal ne luy a la mort donnée, et puisqu'ainsy est au temps advenir, ne veuil plus au siècle demourer; car je veuil doresnavant vivre solitairement, et user le demourant de mes jours au service de Dieu; et pourtant je vous prie, tant comme je puis que me voellez, et faictes prendre tout mon avoir qui cy est d'or, de vaiselle et de joyaulx, si en ferez faire icy ung petit moustier, où l'en chantera pour l'âme de Monseigneur à toujours. Dame, ce dist

Trebe au ms.

l'abbesse, vous ne savez pas comment c'est grand charge que d'entrer dans un ordre et de tenir religion, car tous les travaulx du corps y sont et tous les périls des âmes; mais venez-vous-en en nostre abbaye, et en soyez toute dame et maistresse comme vous devez estre, car les ancestres du Roy Monseigneur fondèrent et establirent le lieu tel comme il est. Dame, dit la Royne, je vous prie pour Dieu et sur vostre âme que vous me faciez nonnain, car véritablement je n'ay plus cure du siècle, ne aussi le siècle n'a mestier de moy, et si de ce me refusez, je m'enfuyray parmy cette forest sauvage comme chestisve et esgarée, et ainsy pourrai perdre le corps et l'âme. Dame, dist l'abbesse, puisque si à certes l'avez entreprins, loué en soit Dieu et gracié. Nous devons avoir grant joie quand Dieu nous donne la compaignie d'une si haulte et si bonne dame. Illeo, sans plus attendre, furent tranchées et coupées les belles tresches de la Royne, et elle avait un des plus beaulx chefs du monde. Après luy furent apportez les draps en la place et la voellèrent, et quand son varlet la veist voellée, si dist que au siècle ne retourneroit

jamais, puisque sa dame en estoit issue, et que mieulx aymoit user sa vie en religion, que d'estre aux vanitez de ce monde, disant en soy-mesmes que les delictz et voluptez de ce siècle sont souventes fois causes de la perdition et dempnation des âmes. Si voulut estre illec rendu, et renonça à toutes les choses temporelles, en espérant acquérir les spirituelles. Adonc luy firent vestir les draps devant que de sa place il se partist; adonc ilz prindrent le corps du Roy et l'emportèrent en l'abbaye qui n'estoit guères loing de là. Si en firent le service tel comme il appartient à ung Roy, et fust haultement enterré et ensépulturé et solennellement colloqué et gardé en icelle abbaye, jusqu'à cette heure que il fut faict et construict ung moustier au lieu où il avoit esté mort. La Royne demoura en l'abbaye et fist moult de prières et d'oraisons pour son seigneur. L'abbesse fist faire un beau moustier au propre lieu où le Roy estoit mort et de moult beaux édifices, et fut tout achevé devant l'an, et quand il fut dédié, le Roy fut apporté; et là vint la Royne, elle troisième de nonnains, et y eut deux chappelains et trois

rendus, et faisaient léans ung tel service, que c'estoit plaisir que de l'ouyr. Tous les jours avoit la Royne de coutume que aussytôt comme elle avoit ouye la messe que l'on chantoit pour le Roy, elle descendoit le tertre et venoit sur le lac où elle avait son filz perdu, et quant elle estoit là venue, elle lysoit aucune foys son psaultier, telle heure qu'il fut, ce qu'elle faisoit bien et ce qu'elle scavoit de Dieu, et ploroit et se lamentoit moult tendrement; ainsi continua ses petites dévotions et oraisons par longue espace de temps, en menant vie solitaire. La chose fut sçue et divulguée par tout le pays, que la Royne de Benoit estoit rendue nonnain en ce lieu, qui estoit appelé moustier royal. Le lieu en peu de temps s'accrut durement et exaulça; les gentilz dames du pays s'y rendirent espaissement, tant pour l'amour de Dieu que pour l'amour de la Royne.

Icy se taist le compte, etc.

Ce conte, mon bon Emia, dit le maréchal Guy Aldonce, me semble un peu long; il y a force redites de pâmoisons et de pleurs; j'avoue cependant que le sort du vieux roi m'a touché.

Ah! monseigneur, s'écria Emia, le malheur d'un souverain si long-temps aimé aurait ému vivement mon père s'il avait lu ce récit; il est vrai que le digne homme était tout à la fois ami de la Bretagne et fidèle à la royauté.

— Fort bien, Emia, fort bien; mais quel rapport à Broceliande?

— Monseigneur nous verrons dans un autre conte que Merlin figure dans Broceliande et Viviane près de lui. Or Viviane c'est la dame du lac, et Ban de Benoist est un des rois de la petite Bretagne.

— Si j'ai bonne mémoire, dit le duc, ces événements se passent dans l'Armorique d'outre Loire, et, en feuilletant le livre, tu verras les noms de Bourges et d'Issoudun, et non ceux de Vannes et de Gaël.

— Nous retrouverons Gaël, dit Emia, dans le roman de Rou, et Vannes dans le beau récit de la passe d'armes de Ponthus.

— Mais n'as-tu point quelque bon conte sur ma forêt de Quintin?

— Monseigneur, elle s'appelait autrefois la forêt de l'Hermitage; on dit qu'elle sera nom-

mée Lorge à cause de vous, * et Dieu veuille qu'elle conserve long-temps ce beau nom. **

Or, je trouve ma forêt de l'Hermitage dans un roman délicieux; le bon Amyot n'aurait pas mieux touché le style.

A la vérité, la question géographique est fort incertaine : si je fais un emprunt à la grande Bretagne, je veux qu'elle me le pardonne, elle en a fait sans doute bien d'autres à nos poètes armoricains.

En fait de chevalerie, les deux Bretagnes se sont aucunes fois accordé mutuel secours.

Voici d'ailleurs une tradition qui m'autorise un peu à parler de Broceliande, à propos du roi Ban de Benoist.

« Au temps que le roi Ban régnait sur le pays de Benoist, qui faisait partie de la petite Bretagne, la fée Diane se plaisait à faire du bien au charmant Lionas, un des hauts barons du royaume de Benoist et seigneur de la forêt de Broceliande.

* En 1706 lettres patentes du roi, qui autorisèrent le changement de nom du duché de Quintin.

** Elle l'a perdu peu d'années avant la révolution de 1789.

» Il bâtit un superbe chateau sur le bord d'un beau lac.

» Il épousa la nièce du duc de Bretagne; sa fille Viviane, douée par Diane, séduisit Merlin, etc. » (Mélanges Paulmy, H., 144.)

## III.

DEUXIÈME MATINÉE.

# UN ENFANT CHASSEUR.

> Il y avait des femmes grosses qui accouchoient, et d'autres qui enveloppoient de langes leurs enfants; de petits poupards au maillot exposez à la mercy de forteune, et des bestes qui les nourrissoient.
>
> Longus, préf. de Daphn. et Chloé.

*Comment le fils d'un Chevalier fut nourri dans la forêt de l'Hermitage.*

Or s'aprochoit le temps que la Princesse Oriane devoit faire son enfant, et bien à point lui vint le partement du Roy, son père; car un jour ou deux après qu'il se fut embarqué, elle commença à sentir le mal d'enfant, en sorte qu'environ la mynuit les angoisses et tra-

vail la contraignirent tant, qu'elle pensoit mourir; par quoy elle fit lever Mabile et la Damoyselle de Dannemarc, lesquelles, long-temps auparavant, avoient pourveu à tout ce qui estoit nécessaire pour la secourir. Lors vinrent à elle; mais elle estoit desia si matée de l'extrême douleur qu'elle enduroit (sans oser se plaindre ne crier), qu'elle n'en pouvoit quasi plus, quand le Seigneur la regarda en pitié, la faisant délivrer, long-temps avant le point du jour, d'un beau filz que la Damoyselle de Dannemarc receut pendant que Mabile entendoit à la mère. Et ainsi qu'elle l'enveloppoit en ses langes, elle apperceut qu'il avait sept caractères sous chacun de ses tétins, les uns rouges comme sang, et autres blancs comme neige, dont elle fut bien esbahie, et appela Mabile pour les lui montrer; néanmoins elles ne les peurent lire ne entendre, car c'estoient toutes lettres grecques et mots latins; au moyen de quoy pour l'heure n'en voulurent rien dire à la mère, mais emmaillotèrent l'enfant et le mirent auprès d'elle, attendant qu'elle eussent donné ordre à le faire transporter, ainsi qu'ilz avaient de long-temps délibéré, et ce

fait, s'en alla la Damoyselle de Dannemarc appeller Durin, son frère.

Cependant la Princesse tenoit son enfant entre ses braz, et en le baisant doucement luy disoit : Las! petite créature, Dieu te doint grâce d'être aussi vertueux et bon chevalier que ton père, et te fasse, s'il luy plaist, tant de bien de t'envoyer le commencement de ta fortune plus prospère que ne fut la sienne! Hélas! il m'est force de t'abandonner, et me monstrer envers toy plus cruelle que ne seroit le tigre ou léopard envers ses petits! pource que je ne scay là où tu vas, ne quand je te pourray recouvrer, qui cause en mon âme telle tristesse, que fortune ne te sçauroit aprester danger qui ne se représente devant mes yeux; au moins si je cognoissois la nourrice qui te doit allaiter, je la prierois avoir soing de ta personne; mais peut-être s'en souciera-t-elle si peu, qu'avant que tu ayes la puissance de te garder, elle te laissera souvent seul au danger des bestes, tandis qu'elle sera en ses petites affaires et à deviser avec ses voysins de contes et fables inutiles et mensongères; car j'estime bien qu'elle et autres te reputans filz

d'une simple Damoyselle, pour le mieux que l'on te face, sera te nourrir aux champs entre les bergers, lesquels ne peuvent mettre souvent si bonne garde à leurs troupeaux, que maugré eux le loup et le lyon ne passent au travers, ravissans ce que bon leur semble.

Ce disant ploroit à chaudes larmes, et ainsy qu'elle voulait continuer ses regrets, la Damoyselle de Dannemarc retourna qui luy dist : Ma Dame, il sera tantost jour, par quoy la diligence nous est très-nécessaire. Hélas! répondit-elle, et que voulez-vous faire? Quoy, dist la Damoyselle, je veux sauver votre honneur et la vie de votre enfant; ne savez-vous pas ce que long-temps nous avons conclu ensemble? Et voilà Durin, mon frère, qui nous attend sous ceste fenestre pour le recevoir. Ah! ah! Dieu, respondit la Princesse, si vous le devalez ainsy vous le tuerez! Non, feray non, dit la Damoyselle. Lors le print entre les bras de la mère, laquelle, de grand douleur qu'elle eut, se cuyda esvanouir, et n'eust esté que Mabile parla à elle quasy par courroux, elle se vouloit lever pour le suivre; mais elle luy dist : Ma Dame, si vous vous

voulez oublier ainsy, nous vous habandonnerons aussi, pourtant laissez-nous faire s'il vous plaist, car avec l'aide de Dieu tout ira bien.

Adonc mirent l'enfant dans une corbeille, et avec une forte corde le devalèrent par la fenestre au lieu où estoit Durin pour le recevoir; puis descendit la Damoyselle après, et trouvant là les chevaux que Durin avoit amenez, montèrent dessus, prenans le chemin de la forest pour n'estre rencontrez de nul.

Lors tant cheminèrent, qu'environ l'aube du jour ils arrivèrent joignant une belle fontaine qui sortoit d'un haut rocher, au-dessous de laquelle estoit une vallée si obscure, tant pour la profondeur d'icelle que pour la quantité des buyssons, qu'il estoit impossible de voir le jour au travers. Là repairoient ordinairement loups, lyons et telles bestes cruelles; or y avoit-il au-dessus (de toute ancienneté) un petit hermitage où se tenoit un saint homme nommé Nascian, lequel menoit vie tant agréable à Dieu, qu'il estoit souvent sustanté de viande céleste quand la terrestre luy défailloit, et n'avoit pour toute compagnie qu'un jeune enfant, son neveu, qui alloit par les bordes pour-

chasser de quoy vivre, et luy-mesmes en personne y menoit quelquefois son asne, sans que nulle beste sauvage luy courut sus, combien qu'il les rencontrast ordinairement sur son chemin, ains s'humilioient toutes devant luy en luy faisant chère; et tant estoit aspre et solitaire le lieu où il demeuroit, qu'une lyonne y faisoit tous les ans ses faons, lesquels communément Nascian visitoit autant privément que si c'eust esté petitz chiens domestiques; car aussitost que la lyonne le voyoit en sa fosse, elle s'en alloit pourchasser sa proye, et sembloit qu'elle lui laissast ses lyonneaux en garde, par quoy il ne failloit guère à les aller voir deux et trois fois le jour, tant avoit grand plaisir à les regarder courir et esbattre l'un avec l'autre.

Et ainsi que la Damoyselle s'aprochoit de la fontaine, l'aube du jour commença à aparoistre, et se trouva (la Damoyselle) si fort altérée du travail qu'elle avoit prins toute la nuit, qu'elle dist à Durin : Je vous prie, mon frère, rafraîchissons-nous un petit en ce lieu? Au moyen de quoy il mit pied à terre, puis print l'enfant qu'elle portoit, et comme il le

vouloit mettre sur un tronc d'arbre et ayder à sa sœur, la lyonne qui estoit au fond de la vallée se mist à faire des rugimens si espouvantables que le cheval de la Damoyselle (de paour qu'il eust) commença à fuir et l'emporta maugré elle au travers de la forest, avant qu'elle peust descendre, et celuy de Durin mesmes en fist autant, dont il se trouva bien esbahy; car il voyoit sa sœur en danger et l'entendoit crier et demander secours, et toutes fois il n'y pouvoit donner ordre, pource qu'il estoit à pied, tenant l'enfant entre ses bras; à la fin délibéra suyvre la Damoyselle, et, pour plus se diligenter, le mit auprès de la fontaine, et s'en courut où il avoit vu aller le cheval et sa sœur, laquelle il trouva dans un buysson où elle estoit tombée tant esperdue qu'elle n'en pouvoit quasi plus. Lors la releva et luy dist : Tenez-vous icy tandis que j'iray après noz chevaux, et jettant l'œil à costé avisa celui de la Damoyselle qui s'estoit mis si avant dans un hallier, qu'il ne s'en pouvoit retirer; par quoy courut le prendre et le ramena à sa sœur. Et ainsi qu'il vouloit suivre le sien, elle luy dit : Je vous prie, mon frère,

aller premier querir l'enfant et me l'aportez, car si ceste beste cruelle le rencontre, c'est fait de luy. Et bien! répondit Durin, attendez-moi donc en ce lieu.

Lors voulut monter sur le cheval qu'elle tenoit; mais elle le pria d'aller à pied, pource, dist-elle, que s'il entend de rechef le cri de ce lyon, vous en jouirez mal aisément comme je croys. Ce conseil creut Durin, qui s'en partit sans plus tarder, prenant le droit chemin de la fontaine; mais peu avant qu'il y arrivast, la lyonne y estoit passée et avoit mis en sa gueule le petit enfant sans luy faire nul mal.

Desja estoit si haute heure que Nascian, ayant chanté la messe, se pourmenoit, suivant sa coustume, devant la caverne des lyonneaux, et avisa la lyonne qui leur portoit ceste proye; par quoy il se mist au-devant s'esbahissant où elle l'avait conquise, et s'approchant d'elle luy dist en la menaçant : Beste cruelle, qui t'a donné la hardiesse de faire mal à la créature que Dieu a mise au monde pour le servir et honorer, non pour estre viande à toy ne à tes faons. La lyonne eust paour, et, comme si elle eust entendu le commandement de Nas-

cian, se coucha incontinent contre terre, et en remuant la queue et les oreilles, lascha l'enfant et se mist à le lécher.

Lors le preudhomme le print entre ses bras, et en le bénissant disoit : Hélas! petit enfant, la mère qui t'a si malheureusement délaissé est certes bien de Dieu maudite; et tant en avoit de compassion pour l'ouyr plaindre et crier, que les grosses larmes luy tomboient des yeux jusques sur sa barbe chenue; mais il ne savoit de quoy le secourir, à la fin s'avisa de contraindre la lyonne d'entrer en sa fosse, et là le faire tetter entre ses petits. Ce qu'il fist, luy disant : Je te commande en la vertu de Dieu, à qui toutes choses doivent obéissance, que tu nourrisses dorénavant sa créature et en sois aussi curieuse que de nul des tiens. La beste ne le refusa, ains le souffrit teter à son aise, puis le reprint l'Hermite, et doucement l'emporta en son hermitage, et aussitôt envoya à sa sœur la prier venir vers luy pour aviser que l'on feroit de l'enfant qu'il avoit ainsi trouvé.

Diligent fust son neveu qui eut ceste charge, mais de fortune, il ne trouva pas sa mère;

car le jour précédent elle et son mary estoient allez à l'esbat, en un village si lointain, qu'ils furent huit jours entiers avant que de retourner; et cependant Nascian se trouva bien empesché, car il avoit très-mal accoustumé l'office de nourrisse. Ce nonobstant, attendant leur retour, trouva moyen de le faire nourrir, tant par la lyonne que d'une brebiette, laquelle avoit nouvellement agnelé.

*Comment Durin fut déceu de son attente.*

Mais pour retourner à Durin, qui pensoit trouver à la fontaine l'enfant qu'il y avoit laissé, se voyant déceu de son attente, fut bien estonné; néanmoins, il se mist en si très-grand devoir d'entendre qu'il estoit devenu, qu'il cognent au train de la lyonne qu'elle l'avait emporté, et, présumant qu'elle l'eust dévoré, s'en retourna vers sa sœur pleurant amèrement, laquelle, avertie de tant piteuse fortune, se laissa tomber du haut d'elle, et en se lamentant piteusement maudissait l'heure de sa naissance, estant cause de la perte de tout son bien et espérance, et disoit en pleurant : Hélas! chétive que je suis!, que feray-

je? que deviendray-je? Ne que dira ma Dame quand elle saura cet estrange malheur? O Seigneur Dieu! comme vous a-il pleu permettre que cette petite créature périst, laquelle ne vous fist oncques offense? Ah! ah! je suis certes bien digne de très-grande punition! Qu'à la mienne volonté son infortune fust tombée sur ma propre personne, car ma vie m'est fort ennuyeuse. Hélas! petit enfant, votre père, aussi jeune que vous, commença à esprouver les dangers de ce monde, et toutefois notre Seigneur le préserva par sa grande bonté; mais vostre malheur est trop plus estrange que ne fust le sien, pource que si l'on l'abandonna aux ondes de la mer, Gandales le rencontra de bonheur, qui l'éleva depuis, ainsi que chacun scait, et vous pauvret estes tombé en la mercy d'une beste brute, qui n'aura pitié de vous, non plus que son naturel luy commande, ainsi finirez vos jours avant qu'ilz aient quasi eu commencement. Ce disant, fondoit en larmes, et ne peut Durin si bien la reconforter, qu'elle ne demourast fort long-temps plus morte que vive; néanmoins à la fin il la sceust tant combattre de raisons, qu'elle se rapaisa,

et luy dist Durin : Ma sœur, peut-être que nostre Seigneur le regardera en pitié; assez d'autres que luy ont esté emportez par bestes sauvages, qui depuis sont venus en grand perfection. Ainsy donc, le meilleur est que vous vous consolez, car vous pouvez encore beaucoup servir à ma Dame et à mon Seigneur Amadis, lesquels vous perdans, feraient double perte. Que voulez-vous que je face? respondit-elle. Je suis d'avis, dit Durin, que nous montions tous deux sur vostre cheval, et nous en allions à Mirefleur séjourner un jour ou deux avant que de retourner à la cour; et si ma Dame s'enquiert de son enfant, nous luy dirons (atendant que Mabile nous conseillera) qu'il est au gouvernement d'une très-bonne nourrice.

Cest avis fust trouvé bon, et s'en partirent eux deux prenant le droit chemin de Mirefleur, où ilz séjournèrent quelque temps avant que retourner en la cour; et là nous les laisserons à présent pour vous réciter comme le dixième jour après que l'Hermite eut mandé sa sœur, elle vint vers luy, accompagnée seulement de son mary.

*Comment l'enfant fut baptisé et nommé Esplandian.*

Lors luy conta comme il avoit trouvé un enfant nouveau-né entre les dents de la lyonne qui le portoit à ses petitz, lequel il avait recous par la permission de Dieu, et depuis, atendant leur venue, fait allaiter par elle-mesmes avec l'ayde de sa brebis. Par quoy il est seur que nostre Seigneur l'a reservé pour son service, l'ayant préservé de si grand inconvénient.

Et pourtant ma sœur, m'amye, disoit-il, je vous prie penser de luy désormais et l'eslever jusqu'à ce qu'il puisse estre capable de recevoir si peu de doctrine que je luy pourray enseigner, puis vous me le ramenerez, et s'il plaist à nostre Seigneur lui prester longue vie, j'espère qu'il sera si preudhomme, qu'il recognoistra le bien que luy avez fait.

Adonc l'Hermite la mena où l'enfant dormoit, qui estoit couché sur un peu de fougère, et quand elle le vit, il luy sembla beau à merveille, et demanda au saint homme comme il avoit nom. En vérité, respondit-il, je n'en

scays rien; mais pour nous en mettre hors de doute, je le baptiserai présentement. Lors commanda qu'on le desmaillotast, et ainsy qu'elle luy ostoit ses langes, elle aperçust les caractères qu'il avoit souz les tétins, et les monstra à l'Hermite, lequel mit si grand peine à les entendre qu'il cogneut escrit aux lettres latines ce mot *Esplandian*, mais il ne peut rien comprendre aux lettres grecques. Et à cette cause pensa que puisqu'il avait apporté ce nom du ventre maternel, qu'il ne luy seroit osté, et de fait le luy conferma, et fut nommé Esplandian, et depuis pour tel cogneu en maintz pays estranges, où il mist fin à plusieurs avantures. Mais, pour le présent, nous nous en tairons.

*Comment Esplandian chassait en la forêt de l'Hermitage.*

Ayant donc Esplandian ataint l'aage de quatre ans ou environ, Nascian cognoissant estre temps de l'apeller aux choses de vertu, envoya prier sa sœur de luy ramener, ce qu'elle fist. Lors l'Hermite le voyant si grand et de tant belle taille, jugea en son esprit que nostre Seigneur l'avait réservé pour quelque

grand œuvre, en sorte que si au premier il avoit eu de luy quelque présumption du bonheur, il ajousta plus de foy à sa fantaisie qu'auparavant, et délibéra de tascher par tous moyens à l'endoctriner et aproprier à tous actes à quoy gentilhomme se doit acheminer, et l'aymoit tellement, qu'il le baisoit et acoloit ainsi que s'il eust esté son propre filz. Mais certes ce n'estoit sans raison; car l'enfant luy monstroit tant de signes d'amour, qu'il n'en eust peu faire d'avantage à sa mère nourrice. Au moyen de quoy Nascian délibéra de le retenir et renvoyer sa sœur, la priant toutefois de luy laisser un sien enfant pour tenir compagnie à Esplandian, lequel avoit esté nourry avec luy et d'un mesme lait, ce que la bonne dame luy accorda.

Ainsi fut l'Hermite de là en avant leur conducteur et gouverneur, lequel, pour leur donner passetemps, les envoyoit souvent chasser parmy la forest, tant qu'une fois entr'autres estans deslogez matin pour mieux trouver leur gibier, Esplandian, se trouvant las, s'assist sur le bord d'une fontaine et se print à dormir. Là survint la lyonne de laquelle ci-de-

vant vous a esté parlé, qui, trouvant ceste nouvelle proye, se print à la fleurer, comme si nature lui eust interdit de ne faire mal à la créature qu'elle-mesmes avait au premier eslevée, et de fait recogneut si bien celuy qui avoit esté nourri de son lait, qu'à l'instant, sans luy faire mal quelconque, se coucha à ses piedz. Ce que voyant le compagnon d'Esplandian qui veilloit, eut telle frayeur qu'il s'enfuit vers l'Hermite, luy criant qu'il avoit laissé son frère qu'un grand chien vouloit menger, ainsi qu'il dormoit joignant la fontaine.

Le saint Hermite s'esmeut soudainement et eut peur d'Esplandian. Par quoy il commanda à son neveu de le mener où c'estoit, ce qu'il fit; mais s'approchant près avisa la lyonne et l'enfant se jouans ensemble, lequel, voyant l'Hermite approcher, luy dit : Père, ce beau chien est-il nostre? Mon amy, respondit Nascian, il est de Dieu seulement, à qui appartiennent toutes choses. Certes, père, dit Esplandian, je serois fort ayse s'il estoit à nous, et l'aymerions bien pour aller à la chasse. Quand le preudhomme l'ouyt parler si asseu-

rement, il fut tout asseuré, et s'approchant plus près d'Esplandian, vit qu'il baisoit la lyonne comme il eust fait un espaigneul, et à ceste cause il luy dist : Mon filz, voulez-vous luy donner à menger? Je vous en prie, respondit Esplandian. Adonc l'Hermite tira de sa bezace la cuysse d'un dain, qu'un veneur luy avait donnée, et la bailla à l'enfant, lequel la jetta à la lyonne en luy disant : Tien, chien, mange. La lyonne print la venaison, et tandis qu'elle la dévoroit, Esplandian luy manyoit les oreilles, la queue et les pattes, ainsy que bon luy sembloit, sans que la beste luy fist non plus de desplaisir qu'elle eût fait à l'un de ses petits faons, ains recogneut si bien, et d'un instinct naturel l'ayma tant chèrement, qu'elle le suyvit jusques en l'hermitage, sans guères l'habandonner de là en avant; mais y retournoit chacun jour après avoir pourchassé sa proye ny plus ny moins que si domestiquement elle y eust esté nourrie, dont il avint que les enfans prindrent telle familiarité avec elle, que bien souvent ilz la menoient à la chasse, ainsi qu'ils eussent fait un petit brachet, ce que voyant Nascian, s'avisa de leur

faire un arc selon leur force : desquelz néantmoins ils tuoient ordinairement maint cerf, biche ou chevreul, avec l'ayde de la lyonne, laquelle estoit duyte de courir après aussitost qu'elle les voyoit navrez.

*Comment le Roy et les Dames trouvèrent Esplandian dans la forêt de l'Hermitage.*

En la saison gaye du verd moys de may, le Roy Lisvart, estant de long séjour, fut prié par les Dames de les mener à la chasse, ce qu'il leur accorda très-volontiers ; et dès l'heure commanda à ses veneurs faire tendre ses toyles en la prochaine forest et dresser les tentes joignant la fontaine des Sept Fouteaux, qui estoit à l'endroit du bois plus plaisant et délectable pour le temps ; là auprès estoit l'hermitage où Nascian, le saint homme, nourissoit Esplandian.

Or, avint le jour mesmes que le Roy, se trouvant à l'assemblée, ayant laissé les Dames en leurs pavillons, poursuyvit si longuement un cerf mal mené et eschappé des toyles, qu'il le contraignit prendre la route de la haute forest tout le long d'un grand costau bien

couvert de buyssons et fors haliers. Et aussitost qu'il fut au-dessus, avisa de l'autre part descendre hastivement un jeune Damoysel aagé peult-estre de cinq à six ans, qui menoit en lesse une lyonne, lequel voyant ce cerf fuyr et eschauffé la halla après; au moyen de quoy elle le poursuivit de si grande vîtesse, qu'elle le vint abattre devant le Roy. Adoncq' le Damoysel, joyeux de si bonne prinse, y courut légèrement, et un autre enfant, son compagnon, lequel, se saisissant de la venaison, print son couteau pour la massacrer; puis sonna un cor tant qu'il peut, apellant à haulte voix deux petitz brachetz qui les suivoient ordinairement, lesquelz survindrent tost après, et eurent curée du sang de la beste et la lyonne semblablement. Ce fait, la reprindrent et attachèrent en une petite lesse, et ayant couplé leurs petitz chiens, prindrent leur chemin au travers du bois... Le Roy trouva Nascian, qui lui conta comment il avoit trouvé l'enfant... Peu après, une très-belle Damoyselle, montée sur un puissant hobin, bailla au Roy une lettre d'Urgande la Descognue, laquelle mandait au Roy que le Damoisel alaité de trois diverses

nourrices estoit issu de semence royale des deux côtés, et tiendroit du naturel des créatures qui l'ont allaité : fort et magnanime, doux et débonnaire, et oncques gentilhomme ne fut de meilleur esprit ne plus catholique, n'accomply en toutes conditions....

... Or le Roy avisa de loin venir le bon Hermite et les deux Damoiseaux Esplandian et Sergil avec deux vavasseurs parens de Nascian, en l'équipage que je vous diray. Esplandian avoit sur ses épaules un grand lièvre et deux perdrix qu'il avoit tuées de son arc en chemin. Sergil menoit la lyonne en lesse, attachée d'une petite corde, et les suivoit Nascian et les deux autres, l'un desquels portoit le cerf que la lyonne avoit prins le jour précédent devant le Roy, et l'autre tenoit les deux brachets d'Esplandian couplez. Mais quand les Dames aperceurent la lyonne en si petite garde, elles eurent telle frayeur, qu'elles se vindrent toutes jeter autour du Roy, lequel pour les asseurer se mist à rire, en leur disant que nul ne s'esmeuve, celuy à qui elle est a bien puissance de nous défendre de plus dangereuse beste que ceste-cy. Je ne sçay, respondit Galaor, quel pouvoir il en a; mais si

elle se despite une fois, la seureté n'en est pas trop grande, car le veneur qui la tient a un peu les reins bien foibles pour la dompter à son plaisir. Celuy, dist le Roy, qui la conduit, est le saint homme Nascian ; allons au-devant de luy.

Lors chacun se leva, et vint le Roy embracer l'Hermite, luy disant qu'il fust le très-bien venu; puis le print d'une main, et Esplandian de l'autre, lequel il présenta à la Royne luy disant : Voyez, ma Dame, le plus beau Damoysel que vous vistes oncques. Adonc Esplandian (asseuré comme s'il eust tout le temps de sa vie esté nourry à la cour) luy fist une grande révérence, et luy présentant la venaison qu'il portoit, luy dist : Ma Dame, voicy la chasse que nous avons faite en chemin, laquelle vous départirez comme il vous plaira. Mon mignon, dist le Roy, ce sera vous-mesmes. Mais vous, dit-il, ou bien ma Dame, car je la luy ay desia donnée. Voilà pourquoy, respondit le Roy, elle veut que vous la distribuez à toutes ses Damoyselles, ainsi que vous l'entendrez, puis s'il en demeure, nous aurons nostre part. Disant le Roy ceste parole, l'Hermite jetta sa

veue sur l'enfant, lequel cogneut bien qu'il avoit failly à parler. Au moyen de quoy la couleur luy monta au visage qui luy embellit le teint, et monstrant le cerf, dist au Roy (comme s'il eust demandé pardon de son offense): Mon Seigneur, prenez donc ce grand cerf pour vous et ma Dame aura ce lièvre, et ces deux perdrix seront pour cest autre Dame qui est auprès d'elle. Cecy disoit-il d'Oriane sa mère, qui le regardoit lors d'un tel œil que vous tous pouvez estimer. Comment? respondit le Roy, ne donnerez-vous rien à ces gentilz hommes? Je n'en ay plus, respondit l'enfant, mais si je viens vous voir demain, je leur apporteray ce que je prendray, et cependant vous leur départirez s'il vous plaist, de votre venaison. Et faisoit Esplandian tout ce petit discours de si bonne grâce, et avec telle naïveté, que chacun se print à rire et à le louer.

Certes, dit le Roy, ce n'est pas merveilles s'il a si gentil esprit, car à ce que m'a récité celuy qui l'a gouverné jusques icy, nostre Seigneur luy promet de plus grandes choses. Pourtant mon père, dist-il à Nascian, afin que chacun entende l'aventure estrange de luy, je

vous prie nous la déclarer présentement, ainsy que me fistes hier. Sire, respondit l'Hermite, je trouvay l'enfant il y a environ cinq ans, entre les dents de ceste lyonne qui le portoit à ses faons nouvellement nez, et croy qu'il n'y avoit encore un jour naturel qu'il estoit né. Puis commença à descouvrir comme il estoit enveloppé, la contenance que tint la lyonne quand elle l'allaita premièrement, et le soucy qu'il eust 8. ou 15. jours durans pour le nourrir, attendant que sa sœur vint. Tout ce propos escoutoient diligemment Oriane, Mabile et la Damoyselle de Dannemarc, cognoissant par le récit de l'Hermite que certainement Esplandian estoit filz d'Amadis et de la Princesse, dont estoient si ayses qu'elles ne sçavoient bonnement le dissimuler. Mon Père, dist le Roy, vous me distes hier que puisque nostre Seigneur l'avoit préservé jusques icy, que je devois penser de luy à l'avenir. Vraiement s'il vous plaist me le laisser et son compagnon aussi, je les feray si bien nourrir qu'ils seront, si Dieu plaist, tous deux preud'hommes et bons chevaliers, et je vous en prie tant qu'il m'est possible. Sire, respondit Nascian, ils sont vostres

puisque vous avez désir de les avoir, et prie nostre Seigneur qu'il leur doint grace de vous faire quelque jour service. Lors leur donna sa bénédiction, leur disant : Mes enfans, puisque le Roi vous fait tant d'honneur de vous retenir en sa cour, mettez peine d'estre obéissans et à luy complaire, et pleuroit le bon homme à grosses larmes en leur faisant ces petites remonstrances. Mon Père, dist le Roy, je les feray si bien gouverner qu'ilz seront telz que vous les désirez. Je vous supplie donc, respondit la Royne, me les laisser jusqu'à ce qu'ilz soient plus grans pour vous servir, et vostre fille aura Esplandian, et moy Sergil. Et bien, ma Dame, dist le Roy, je les vous recommande.

Ainsi fut l'enfant livré en la garde de sa mère, qui le receut aussi volontiers que présent que l'on luy eust peu faire, et demeura un bien long-temps avec elle sans ce que nul le cogneust, fors les Damoyselles qui savoient les privées affaires de la princesse, laquelle se voulut confesser à Nascian avant qu'il s'en allast. Par quoy elle luy fit entendre comme Esplandian estoit filz d'Amadis et d'elle, qui avoit esté perdu ainsi que l'on le portoit à nour-

risse. Certes, ma fille, respondit l'Hermite, nostre Seigneur ne doit estre contenté de vous, ayant fait telle injure à vostre propre âme pour une volupté désordonnée, mesmes vous qui estes née de si hautz parens, et qui devez être miroir et exemple au peuple, sur lequel Dieu vous a préférée. Mon père, respondit-elle, je scay bien que j'ai grièvement péché, et toutefois ce que je fis fût de femme à mary, car sur l'heure nous nous donnasmes l'un à l'autre. Adonc lui déclara comme Arcalaüs l'avait emmenée, et que depuis Amadis la secourut...... Donc l'Hermite fut très-ayse, cognoissant que par ce moyen Dieu n'avoit esté offensé...... Puis ayant Oriane reçu la pénitence que Nascian lui ordonna, il print congé du Roy et de toute la cour pour retourner en son hermitage, où il ramena la lyonne, et le Roy print le chemin de la ville pour donner ordre à ses affaires.

Ce tableau, mon enfant, a bien encore sa fraîcheur; que n'est-il peint dans ma forêt et signé du nom du peintre.

— Ah! Monseigneur, s'il a été retrouvé en Portugal et en Espagne, la main française est en-

core reconnaissable, * et d'Herberay d'ailleurs n'est-il pas ici un excellent interprète comparable à celui de Longus... et

Dans son vieux style a des grâces nouvelles.

Demain nous entrons dans Broceliande et nous y resterons long-temps.

* Un habile critique a dit : Rien ne serait plus facile à prouver jusqu'à l'évidence, que cette origine toute française du célèbre roman d'Amadis. M. Paulin Paris, mss. français, t. 1, p. 180.

## IV.

TROISIÈME MATINÉE.

# MERLIN, VIVIANE ET BARANTON.

### MERLIN ET VIVIANE DANS BROCELIANDE.

> Duplex libelli dos est, quod risum movet
> Et quod prudenti vitam consilio monet.
> Phædr.

A tant s'en partit Merlin de Blaise son maistre en telle manière comme vous avez ouy, et erra tant en petit d'heures qu'il vint à sa mye Viviane qui moult en fut joyeuse et grant joye lui fit et aussi luy à elle, et demourèrent tous deux ensemble grant temps, et toujours lui enquist-elle de sa besoigne et de ses affaires, et il lui en dit et enseigna tant qu'il en fut depuis tenu pour foul et est encores. Et celle les retint bien et mit tout en escript, car elle avoit apprins à lettre quant elle fut jeune, tant qu'elle

sceut tous les sept ars. Et quant elle luy eut tout demandé, et il luy eut tout enseigné, et dit ce qu'elle lui voulut demander, si luy fist moult grant joye et joyeuse chière, et elle lui monstra moult grant semblant d'amour, et plus que elle n'avoit pas par avant.

Comme celle tant sceust d'enchantements, que nulle femme n'en scut oncques autant, si se pensa en quelle manière elle le pourroit détenir à toujours.

Mais oncques ne s'en peut tant travailler ne pener qu'elle en peut à chief venir; si en fut moult dolente et moult esmaiée, et pensa comment elle pourroit savoir. Si recommance blandir et losanger Merlin plus qu'elle n'avoit fait devant et luy dit : Sire, mon doulx ami, encore ne scay-je mie une chose que je sçauroye moult voulentiers, si vous prye que vous la m'enseignez. Et Merlin, qui bien savoit que elle vouloit faire et à quoy elle tendoit, lui dist : Ma Dame, quelle chose est-ce? Sire, fait-elle, je veuil que vous m'enseignez et monstrez comment je pourroye homme enclorre et enserrer sans tour et sans mur, ne sans fer ne par enchantement, si que jamais ne yssist,

sinon par moy, et quand Merlin l'entend, si croula le chief et commença moult à soupirer, et quand la Damoyselle, s'amye, l'aperceut, si luy demanda pourquoy il soupiroit? Dame, fait-il, je le vous diray. Je sçay bien que vous pensez et que vous me voulez retenir; mais je suis si surprins de votre amour, que à force veuil ou non, me convient ottroyer votre voulenté, et quand la Damoyselle l'entend, si luy met les bras au col et le baise et luy respondit qu'il doit bien estre sien, puisqu'elle est sienne. Vous savez bien, fait-elle, que la grant amour que j'ai en vous m'a fait que j'ai laissié père et mère pour vous tenir entre mes bras jour et nuit. Toute est en vous ma pensée et mon désirier. Je n'ai sans vous joye ne bien; j'ai en vous myse toute mon espérance; je n'attends ne joye ne bien sinon de vous.

Et puisque je vous ayme et que vous me aymez n'est-il donc droyt que vous faciez mon vouloir et moy le vostre ?

Certes, Dame, faict Merlin, oui, et je le feray; dictes ce que vous vouldrez. Sire, fait-elle, je veuil que nous facions un beau lieu convenable et gent par art et par engin, tellement que ja-

mais ne puisse être défait, et seront illec vous et moy en joye et en déduit. Madame, fait Merlin, tout ce vous diray-je bien. Sire, fait-elle, je ne veuil mye que vous le faciez, mais vous le m'enseignerez et je le feray. Adoncques si sera plus à ma voulenté. Et je le vous ottroye fait Merlin. Lors lui commença à deviser, et la Damoiselle le mist tout en escript ainsi qu'il luy dist, et quant il luy eust tout devisé, si en eust la Damoiselle moult grant joye et plus l'ayma et plus luy monstra belle chière que elle ne souloit, et séjournèrent ensemble grant pièce. Et tant que il advint ung jour que ils s'en allèrent deduiant main à main par la forêt de *Broceliande*, si trouvèrent ung buisson d'aubépine grant et bel tout chargié de fleurs. Si s'assirent en l'ombre des aubespines sus la belle herbe vert, et joèrent et solacièrent en l'ombre, et Merlin mit son chief au giron à la Demoiselle, et elle lui commença à testonner, si que elle l'endormit en son devant, et quant la Damoiselle sentit qu'il se dormoit, si se leva tout bellement et fist un cerne de sa guimpe tout entour le buisson et entour Merlin, et commença ses enchantemens tels comme luy-mesmes luy

avoit appris, et fit par neuf foys le cerne et par neuf foys l'enchantement, puis se ralla seoir delez luy, et luy mist son chief dans son giron, et le tint illec longuement, tant qu'il s'esveilla et regarda entour luy et luy fut avis qu'il estoit enclos en la plus forte tour du monde, et se trouva couchié au plus beau lit où oncques il eut geu. Et lors dit à la Damoiselle : Ma Dame, deçeu m'avez si vous ne demourez avec moy, car nul n'a povoir fors vous de défaire cette tour. Et elle dist : Beau doulx amy, je y serai souvent, et m'y tiendrai entre vos bras et moy vous. De ce luy tint elle bien convenant, car pou furent de jours et de nuyts qu'elle ne fut avecques luy, ne oncques puis Merlin ne yssit de celle tour et forteresse ou s'amye Viviane l'avoit mis.

Emia, Emia, dit le vénérable seigneur en souriant, si le recteur du vieux bourg avait vu ce tableau, il aurait livré au feu le roman de Merlin.

— Peut-être, Monseigneur, l'aurait-il lu tout entier. Il aurait vu que Viviane avait conservé sa blancheur.... Merlin était déçu et c'était bien raison. — Voilà un livre sauvé.

— J'y vois un homme perdu.

— Captif, mais immortel.

Vivitur ingenio, cætera mortis erunt.

Le maréchal réfléchit un instant et répartit avec feu : J'aime mieux cette pensée d'Ovide :

.............. Nil non mortale tenemus
Pectoris exceptis ingeniique bonis.

Rien ne fait le preud'homme se li cuer non.
Lancelot du Lac, folio 34.

Monsieur de Turenne n'a pas fait de livre et il est immortel; c'était un homme de cœur.

— Et il avait le génie de la guerre.

Le duc de Quintin s'inclina devant le portrait du héros qui décorait la cheminée, et il jeta sur le jeune interlocuteur un regard noble et doux.

Revenons aux contes. Mon enfant, dit le maréchal de Lorge, j'ai parcouru le roman de Merlin, j'ai vu d'autres détails peu édifiants. Ta mère aurait eu raison de ne pas laisser cela sous les yeux de l'adolescence. *

* Les traditions sur la disparition de Merlin sont diverses. Ainsi, dans le roman traduit à Messine, dans le XIIIe siècle, par ordre de Frédéric II, la déception du vieillard rappelle des sentiments de per-

— Ah! monseigneur, nous parlons de la célébrité du devin et non de la pureté de sa vie.

— Ce Merlin, reprit Guy Aldonce, me semble être un personnage de la grande Bretagne, et s'il a existé deux Merlins, l'un appartient au pays de Galles et l'autre à la Calédonie.

— Et aussi, monseigneur, appartient-il à la Broceliande de notre Armorique : sept villes de la Grèce revendiquaient le berceau d'Homère : l'Armorique, le Poitou, le pays de Galles, l'Ecosse, se vantent de l'apparition et du séjour de Merlin. Le canton de Tremelin, en Iffendic, rappelle le nom de l'enchanteur. Au Roz, près du Quillio, à deux lieues d'Uzel, dans un pays qui faisait sans doute autrefois partie de l'ancienne Broceliande, j'ai vu le rocher de Merlin, le portail de sa grotte sauvage; c'est là que l'enchanteur logeait dans une barrique. Ce portail est un rocher dont la nature a fait

fidie, de jalousie sans amour, et présente la dégoûtante image de la froide vengeance long-temps assise près d'un tombeau. Tout se passe dans la grande Bretagne, en la forêt d'Arnantes.

Mais l'éternelle captivité sous l'aubépine de notre Broceliande, mais l'immortel amour ne sont-ils pas bien préférables?....

une immense arcade, et une fissure a donné la forme triangulaire à cette voûte énorme, qui défie la solidité des travaux cyclopéens. *

Certain jour, disent les paysans, un être supérieur interrogea Merlin sur les intempéries de l'air, qui devaient rendre inhabitable cette horrible demeure.

— Comment fais-tu, Merlin, quand le vent d'ahaut bat le rocher?

— Je tourne ma barrique vers le vent d'abas.

— Et quand le vent vient d'abas?

— Je tourne ma barrique vers le vent d'ahaut.

— Et quand les quatre vents battront?

— Je mettrai ma barrique adens.

Merlin disait : Pour cent ans que j'ai à vivre, je n'ai pas dou bâtir.

Il enseignait l'agriculture et l'art d'allier les métaux... Ainsi pour lier le fer à l'acier, il faut, disait-il, employer la terre vive.

* Que ne puis-je décrire le beau groupe de rochers pointus situés sur le mamelon voisin! On dirait la grotte de Fingal, devenue merveilleusement granitique, et bouleversée par un flot du déluge.

S'il s'agit ici d'un monument druidique, il mériterait description. Videant docti.

Quand les blés étaient rouges en mars, c'est bon signe, disait Merlin, et s'ils étaient verts à la même époque, c'est signe de retard.

Ce grand enchanteur posait ses pieds sur deux rochers séparés par un vallon, et buvait à l'étang du Roz. Or il y avait plus de trois cents toises entre les trois sommets de ces angles si prodigieusement décrits.

Ces traditions sont dans la mémoire de tous les paysans de la contrée, et encore en ces derniers temps, dit-on que quelques-uns auraient entendu le roulement d'une barrique le long des nuits... *

— Bon, Emia, dit le Duc, c'est en lisant ce roman de Merlin que je trouve le nom de Martin du Roure ou du Rovre **, traducteur du Brut, et dans le roman de Lancelot, je vois les noms des clercs qui ont écrit les romans de Gauvain et d'Hector. On les appelle Arodion de Coloigne, Taudramides de Verzeax, Ethomas de

* M. Habasque, dans son grand et important ouvrage, a créé une apparition de Merlin. C'est une fiction philosophique toute moderne et favorable au progrès.

** Le curieux catalogue des mss. de Rennes indique fort bien le nom si peu connu de ce Merlin du Rovre.

Tolète, et Sapiers de Baudas. Ces auteurs sont-ils connus ?

La forêt de Darvantes ou d'Arnantes * qui marchissait à la mer de Cornouailles et au royaume de Sorelois, faisait-elle partie de la forêt périlleuse de Bregehan, appelée plus tard Breselende ?

Cette forêt de Breselande ou de Bregehan ne portait-elle pas un nom qui rappelle Broceliande?

Cette dénomination ne serait-elle pas une épithète qui conviendrait aux deux forêts merveilleuses des deux Bretagnes, et Bliomberis ne parcourut-il pas la Broceliande de la Grande-Bretagne ? Camelot n'est-ce pas Winchester, comme il est dit dans la vie d'Artus, ou bien serait-ce le Camelet du Somerset-Shire, ce qui est contraire à l'opinion de Camden ? Et cette ville n'était-elle pas dans le voisinage de la forêt d'Arnantes ?

— Je ne sais, répondit Emia fort tristement, mais je pense que vos savants parisiens répondront à ces questions trop difficiles pour moi, fort éloigné que je suis des livres nécessaires.

* Arnant, sur la petite rivière. V. Girald le Cambrien, Collect. Camdem, p. 829.

Ce que j'affirme, c'est que notre forêt de Painpont a conservé le nom de Brecelien, et les auteurs du XIIe et XIIIe siècles en font le théâtre des aventures et des enchantements. Voyez je vous en supplie, Wace, roman de Rou, et le roman du chevalier au Lion *, et le roman de Brun de la Montagne, et le tournoiement du Christ et le roman de Ponthus. Enfin les traditions encore vivantes viennent à l'appui de plusieurs de ces ouvrages anciens. Entre le XIIIe siècle et les temps modernes, nous avons la charte de Painpont donnée au plus tard dans le XVe. **

Ecoutons maître Wace, mort vers 1184 ; c'est presque un historien. Il appelle nos guerriers bretons au rendez-vous de Guillaume pour la conquête de l'Angleterre :

> Alain Felgan vint el passage
> Ki des Bretunz out grant barnage ;
> De Peleit le filz Bertran,

* M. de la Villemarqué en a donné un charmant extrait dans la Revue de Paris.

** V. aussi la bibl. des romans, juillet 1775, et surtout l'éd. en deux petits in-folio du roman de Merlin, dont elle donne l'extrait.

E li Sire i vint de Dinan,
E Raol i vint de Gael,
E maint Breton de maint chastel,
E cil de verz *Brecheliant*
Dunc Bretunz vont sovent fablant,
Une forêt mult lunge e lée
Ki en Bretaigne est mult loée;
La fontaine de Berenton *
Sort d'une part lez le perron;
Aler i solent veneor
A Berenton par grant chalor,
Et o lor cors l'ewe puisier,
E li perron de suz moillier,
Por co soleint pluée aveir:
Issi soleit jadis pluveir **
En la forest tut envirun;
Mais jo ne sai par kel raisun
Là solt l'en li fées véir,
Se li Bretunz disent veir,
E altres merveilles plusors.

* Les paysans du lieu prononcent encore Berenton.

** Girald le Cambrien présente un témoignage du XIIe siècle :

Est fons in Armorica Britannia, cujus ex aquis in cornu bubali haustis, si petram ei proximam fortè perfuderis, tempore quantùmlibet sereno et a pluviis alieno, pluvias in continenti non evades.

Aigres solt aveir destors,
E de grans cers mult grant plenté,
Maiz li vilain ont déserté.
Là alai-jo merveilles querre,
Vis la forêt et vis la terre,
Merveilles quis maiz nes trovai;
Fol m'en revins, fol i alai,
Fol i alai, fol m'en revins,
Folie quis, por fol me tins.

Dans le XIIIe siècle, vers 1228, Huon de Meri vient en Bretagne... Il veut visiter le plus curieux monument de ce pays, et se met en marche vers la fameuse forêt de Broceliande, si célèbre dans les romans de la Table-Ronde, par la périlleuse fontaine qu'elle couvre de son ombre..... Il s'avance armé d'une épée vers la fontaine. (Tournoiement du Christ, n° 7613 et n° 218.

Ke la trouvai (dit-il) par aventure;
La fontaine n'iert pas oscure,
Ains ert clere com fins argens;....
Le bachin, le perron de marbre,
Et le verd pin, et la caiere (chaire)

Trouvai en icelle manière
Comme la descrit Crestiens.

A peine a-t-il puisé de l'eau avec le bachin (la tasse), que s'élève la plus violente tempête, à la suite de laquelle le ciel s'ouvre, et le poète peut voir le paradis.

Et tout cil k'en paradis sont
Porent bien veoir tout le mont
Sans coverture cele nuit.

Dans le chevalier au Lion, nous trouvons la fontaine merveilleuse dans Broceliande. V. la notice de l'hist. litt. de France. XVIII, 802; v. aussi les quatre vers de l'Image du Monde, ms. de Rennes, p. LXXI, verso.

Emi une forest espesse
Molt i ot voie felonesse
De verz rains et d'espinne pleine.

Calogrenant, un des chevaliers d'Artus, qui cherchait aventure, y chevauche près d'un jour entier.

E ce fu à Brocéliande
Une forest en une lande.

Calogrenant trouve l'affreux vilain (assez semblable au Merlin sylvestris) qui garde les bestes de la forêt par ordre du saint père de Rome.

Le vilain montre au chevalier une voie à droite pour aller à la fontaine.

L'eau en est plus froide que marbre. Les plus beaux arbres lui donnent leur ombre et conservent leur verdure tout l'hyver.

Calogrenant voit un bassin de fer attaché par une longue chaine. Près de là est une petite chapelle moult belle. L'arbre était le plus haut pin qui crut sur terre.

A cet arbre était suspendu un bassin d'or enrichi d'émeraudes et de rubis.

L'eau bouillait comme eau chaude, et quand il en fut répandu il s'éleva un orage suivi du chant des oiseaux.

Alors un chevalier du voisinage, défenseur de la fontaine, parut et défia Calogrenant.

Ecoutons l'insulaire avouer sa défaite :

Je le frappai (dit-il) et j'y mit
toute ma puissance,
Si qu'en pièces vola ma lance
E la soe remest entière.
Ele n'estoit mie legière
Einz pesoit plus au mien cuidier
Que nule lance à chevalier,
Einz nule si grosse ne vi.
Et li chevalier me feri
Si roidement que dou cheval
A mi espe corre à val
Me mist à la terre tot plat.
Si me laissa honteus et mat
C'oncques puis ne me regarda.
Le cheval prist et moi lessa.

. . . . . . . . . . . .

Issi alai, issi reving,
Au revenir por fol me ting.

Il faut voir ensuite comme Yvain et comment le grand Artus luy-même vinrent dans Broceliande, et quels beaux combats et quelles vives amours, et quelles séparations douloureuses.

Les douz baisiers com il départ

I furent de soupirs semés
Et de douceor enbalsamés, etc.

Guillaume Le Breton parle ainsi de la fontaine de Baranton.

Pourquoi lorsque la lune brille, la Seine semble-t-elle quelquefois chassée par l'Océan?... Recherchez cela, vous qui avez le pouvoir de connaître les secrets de la nature, qui lorsque les cœurs des mortels se bornent à être saisis d'étonnement, portez en vous un esprit divin, et avez su soumettre tous les faits à des causes certaines, disant qu'il vous est évidemment démontré par l'art de la physique quel concours de circonstances agit, quel enchaînement de faits produit ce phénomène merveilleux de la fontaine de Breceil (*Breceliacensis*), dont l'eau, s'il arrive que quelqu'un la mette en mouvement le plus légèrement possible en y jetant la première pierre qu'il trouve sous sa main, dont l'eau, dis-je, se dissipe tout-à-coup en grands nuages chargés de grêles, de telle sorte que l'atmosphère est en même temps forcée de retentir de coups de tonnerre subits, et à s'envelopper d'épaisses ténèbres, et que ceux qui

sont présents, qui ont le plus vivement désiré d'être témoins de ce fait, aimeraient mieux l'avoir à jamais ignoré, comme ils l'ignoraient auparavant, tant leurs cœurs sont saisis de stupeur, tant leurs membres sont pénétrés d'une sorte d'extase! Heureux celui qui a pu connaître les causes de pareils faits, causes que Dieu a voulu laisser ignorer aux hommes, etc. Philip. c. 6, p. 173. Traduction de M. Guizot.

Nous avons aussi le témoignage de Vincent de Beauvais qui parle de la fontaine miraculeuse *de la petite Bretagne*. V. le Specul. naturale, lib. V. ch. 30.

Ce passage ne laisse aucun doute sur la situation de la fontaine dont parle Guillaume Le Breton.

— Tout cela, dit le Duc, me paraît véritablement relatif à une forêt de la petite Bretagne.

— Et à la forêt de Painpont, reprit Emia, car voici les articles de la charte de 1467, transcrits le 18 août 1634, et dont la copie est aux archives de Painpont.

ARTICLE 65.

De la décoration de ladite forêt et des merveilles estans en icelle.

Ladite forêt est d'une grande et spacieuse étendue appelée mère forêt, contenant sept lieues de long et de lez deux, et plus, habitée d'abbayes ou prieurés de religieux et de dames, tous fondés de la seigneurie de Montfort et de Loheac qui leur ont donné les droits et privilèges dont devant est fait mention.

ARTICLE 66.

Item en ladite forêt, il y a quatre chasteaux * et maisons fortes, grand nombre de beaux étangs et des plus belles chasses que l'on pourra autre part trouver.

Item en ladite forêt il y a deux cents brieux de bois portant son nom différent de l'autre, et ainsi qu'on dit autant de fontaines chacune portant son nom.

Item entr'autres brieux de ladite forêt, il y a un Breil nommé le Breil au Seigneur, où qu'il jamais n'abitte et ne peut habitter aucune bête venimeuse ne portant venin, ne nulles mouches, et quant on y apporterait audit Breil aucune bête venimeuse, tantôt est morte et ne

* Ysaugouet, Boutavent, Legué et Bellanton, dit aussi la tour de Ponthus; il faut ajouter Comper.

peut avoir vie, et quand les bestes pasturantes en ladite forêt sont couvertes de mouches, et, en mouchant, s'elles peuvent recouvrer ledit Breil, soudainement lesdites mouches se départent et vont hors icelui Breil.

ARTICLE 67.

Item auprès dudit breil il y a un breil nommé le breil de Bellanton, et auprès d'iceluy il y a une fontaine nommée la fontaine de Bellanton, auprès de laquelle fontaine le bon chevalier Ponthus fit son armes, ainsi que on peut voir par le livre qui de ce fut composé.

ARTICLE 68.

Item joignant ladite fontaine, il y a une grosse pierre qu'on nomme le perron de Bellanton, et toutes les fois que le seigneur de Montfort vient à ladite fontaine, et de l'eau d'icelle arouse et mouille le perron, quelque chaleur, temps sûr de pluie, quelque part que le vent soit. Soudain et en peu d'espace plutôt que ledit seigneur n'aura pu recouvrer son chasteau de Comper, ains que soit la fin d'iceluy jour plera en pays si abondamment, que la terre et les biens estant en icelle en sont arousées et moult leur profite.

Après cette lecture, le noble Duc dit à son jeune lecteur :

— Nous ne sortons pas encore ce matin de Broceliande; tu nous a promis d'y rester longtemps.

— Nous allons voir, dit Emia, des chevaliers porter un petit enfant sur les bords de la fontaine, et les fées viendront y douer le nouveau-né.

---

## V.

QUATRIÈME MATINÉE.

# LES FÉES ET L'ENFANT.

*Comment Butor de la Montagne laissa son fils à Bruiant pour être porté aux aventures.* *

Lors de la naissance de l'enfant

De la nourrice fu très-bien envelopés
En dras de soie et d'or en sarrazin ouvrés...

Butor assemble le soir ses chevaliers et leur dit : Vous êtes mes hommes, por Dieu écoutez-moi :

Vesci vées un enfant qui est tout nouviau né,
Ma fame en eut hier soir très-parfaites grietés ;
Or regardez par qui il sera bien gardé,

* Je dois la communication de ces fragments inédits à M. Paulin Paris.

Car il faut qu'en nuit soit en Bersillant portés
Par desous la fontaine, où vous le garderez....

Bruiant se lève et dit : Sire, je vous ai fait hommage de tous mes biens héréditaires, je veux être décopé, s'écrie-t-il avec ardeur,

Plus menu que li chars dont ont fait les pâtés,
Je vous en prie por Dieu que tantôt me pendés

si je ne vous rapporte votre fils, et s'il a plus de mal que maintenant,

Par ma foi, dit Butor, chevalier, vous aimez l'enfant, et telles paroles ne sortirent jamais d'un cœur sans amitié.

Un autre chevalier promet de rapporter l'enfant après l'avoir mis sur la fontaine.

Et si sera si près que bien ouir pourra,
Tout tant que destiné des fées li sera.
Quant Butor l'entendit si très-grant joie en a,
Que li cuers de son centre en son cors sautela.

Le chevalier ajoute : Que celui qui perdra l'enfant soit pendu aussi haut que jamais aucun oiseau vola.

Les chevaliers ont dit à Butor : Jamais nous ne retournerons au château sinon lorsque votre fils aura été au bois,

Par desous la fontaine et le gravier corant.

Butor fait armer des sergents au nombre de cinquante, et trente chevaliers hardis aux combats... Ils avaient l'épée tranchante,

Bacinet et camail plus clair et plus luisant
De glace de mirouer ou d'une yane courant.

Quant les chevaliers vaillants, les sergents, les escuyers furent couverts de leurs armes,

Chacuns d'eux est montés ou destrier ferrant;
S'issirent du chastel pas à pas chevauchant.

Lorsqu'ils furent tous dehors, Butor alla vers eux en s'adressant à Bruiant et aux chevaliers :

Je vous le requiers por Dieu le tout-puissant,
Que bien gardés mon fil, c'est que que j'ai vaillant :

Vous savez que ma fame en a le cuer dolant ;
Mais c'il plaît à Jesu, joie en aura plus grant.
Dont s'en ala Bntor au chastel soupirant.

La Dame tordait ses deux bras. Butor alla en la reconfortant à son pouvoir.

Bruiant porte entre ses bras l'enfant très-bien encortiné à cause du froid de la vesprée. Il prie tous les chevaliers par très-fine amitié de n'aller qu'en nombre de quatre au lieu de féerie, et ils y consentent. — Bruiant et ses trois compagnons entrent dans la forêt ; les autres en gardent les détours. Bruiant laisse un moment l'enfant et le confie aux trois chevaliers. Il veut voir s'il ne trouvera pas les deux ou trois femmes qui doivent se rendre près de la fontaine.

Bruiant trouve un chevalier sanglant dont le corps était navré vilainement de plus de cent blessures. Sa veuve dolente apprend à Bruiant qu'un chevalier qui jamais ne prit homme à rançon vient de tuer son époux. Un cruel serpent a étranglé son fils.

Bruiant veut venger cette mort ; mais le meurtrier est déjà loin. La veuve inconsolable

le requiert deux fois de partir. — Laissez-moi, dit-elle, me désoler et gémir sur le corps de mon Seigneur.

Et si vous en alez car ci me faut finer.

Bruiant attendri promet de revenir, quitte la Dame et vient tout courant rejoindre ses compagnons qui gardaient l'enfant sans forfaire.

Bruiant le prit doucement sans lui faire nul mal.

Les chevaliers s'en vont par une sentelette où poignait l'herbe drue. Ils ont enfin tant cheminé sur le menu gravier de la forêt feuillue aux verds rameaux, qu'ils ont apperçu la fontaine. L'heure attendue s'approchait.

Les trois chevaliers descendent avant Bruiant afin de l'aider. Doucement et bellement prirent-ils l'enfant sans le blesser.

Ils l'assirent sous un châtaignier et posèrent un oreiller sous sa tête. La beauté de l'enfant brillait dans le bois.

Qui la couleur avoit gracieuse et sanguine.
Quant Bruiant le vit tel si dit Vierge Roine,
En qui ma pensée est du tout enterine,

Qui vos cors alaita la puissance devine
Donnés à cel enfant en nuit si boine estrine,
Que son lignage n'ait ne parant ne cousine,
Qui n'en soit honorés de lui à brief termine,
Car ses viaires est tains de couleur rosine,
Et flaire plus souef que ne fait fleur d'espine.
Si sera grant meschiés se tex enfens décline,
Qui à toute biautés parfaitement encline.

Bruiant a dit aux chevaliers : Beaux Seigneurs cachons-nous à distance de tout voir... Si nous perdions l'enfant sachez que pendus serions, mais nous n'y perdrons rien si nous le rapportons à Butor notre Seigneur.

Après avoir laissé l'enfant, ils montent à cheval et entrent dans le bois en faisant moult grands sauts..... Ils ont laissé un joyau très-riche et tel que jamais ni pape ni légat, prélat, archevêque ou cardinal n'en vit un pareil.

Ils laissièrent l'enfant de lès la fontenelle
Qui fu clere c'argent au fons de la gravelle,
Dont li aue destendoit merveilleusement belle;
Oncques si clers ne fu vis-argent qui sautelle,
Car la fontaine estoit luissant come estincelle,
Plus verde estoit entour que tarin qui apelle,

Et si avoit entour mainte belle flourcelle
Dont on voit le sorjon qui gentement flaiefle,
Trop miex plaist à véoir c'ouir son de vielle,
Ne qu'à baisier aussi une douce puciéle.

Les chevaliers étaient là bien mélancoleux; chacun des quatre pensait que l'enfant était en grand péril. Ils priaient en leur cœur parfaitement que Dieu aidât l'enfant qu'il pouvait bien sauver, lorsqu'ils ouïrent le chant gracieux d'une Dame... Il semblait qu'anges du paradis étaient les revenants du lieu. Quand une Dame cessait, une seconde Dame recommençait un chant, et la troisième à son tour répondait aux deux autres.

Chascune main à main à l'arbre s'en venoit,
Et adès en chantant le sien cuer déduissoit,
A la fontaine ainsi chacune s'en tenoit.

Près de l'arbre vinrent bientôt les grâcieuses Dames parfaitement amoureuses, vertueuses et bonnes; elles étaient riches en bien, en honneur, de grand sens, toujours désireuses de bien faire; elles étaient moult soigneuses d'accorder de biaux dons.

Et quant li chevalier les virent si jouieuses,
En toute honnesté parfaitement soigneuses,
Ils dirent en leur cuers, elles gracieuses,
Et s'apert vraiement qu'elles sont amoureuses.

Les Dames dont je di si estoient faées
Qui si très-noblement estoient asesmées, [gelée.
Leurs cors furent plus blanc que n'est noif sor
Et si très-chièrement estoient atournées,
Car de couronnes d'or furent toutes dorées,
Et de blancs dras de soie estoient aournées,
Emmi de la poitrine estoient escollées.

Un homme eut erré pendant deux mille journées qu'il n'eut pas trouvé trois plus belles. Aussi les chevaliers à leur vue oublièrent leur courage, n'eurent qu'une pensée; ils les trouvèrent moult désirables pour la biauté de quoy elles furent parées.

Les Dames choisirent l'enfançon par devers la fontaine.

La première était hautaine et superbe. Dieu me soit en aide, dit-elle, c'est un nouviau-né.

La seconde lui dit : Dame très-souveraine, je vous en supplie, faites-lui aucun bien ; pour

moi, je veux qu'il ait courtoisie et force; que son heur accroisse et qu'on en parlė jusqu'au bord de la Seine.

La seconde ajoute : Madame il sera par moi étrenné. Je lui octroie qu'il ait toute beauté et doctrine; je veux qu'on dise partout qu'il est né en bonne heure; qu'il soit redouté en guerre et tournois; qu'il soit honoré pour ses prouesses, car je crois qu'il est né de bon sang.

Dames faites li bien; grant ausmône ferés,
S'aucun bon don pour Dieu bonement li donnés;
Se mes dons sont petits pour Dieu si l'amandés,
Car plus de bien que moy bien faire li poés.

Mais la première fée veut qu'il soit un jour mendiant d'amie, qu'il ait peines et tourments en amours, et que sa dame n'ait talent de l'aimer.

La troisième fée promet de lui donner aide sans folie.

Car il est bien estrait de si haute lignie,
Que plus nobles ne fu oncques en sa vie.

. . . . . . . . . . . . . .

Au mains aucunes fois aura ma compagnie,
Car je met le mien corps du tout en sa baillie.

La fée souveraine ne se soucie pas de lui mettre son don, et parle avec dédain du pouvoir des autres fées.

La dame de ce varlet, dit-elle, sera mariée à un vilain boçu, et

Si li donra congiet en mains d'une vesprée.

La troisième fée :

Dame, estes-vous forcenée?
Ayez pitié de lui, vous êtes radotée;
Désormais en serez de nous jamais amée.

Et moi, quand il sera devenu amoureux, je me retirerai au-dessus de lui.

Mais quant s'amour première ert à sa fin alée,
Et que du tout en tout sera anichilée,
La voulenté de moi sera renouvelée,
Pour son cors pourveoir de la plus belle née,

Qui de chars d'ome fust à nul temps engendrée ;
Or faites (vos) plaissir, je ferai ma pensée.

Ainsi se demenoient les fées par-dessus la fontaine, et elles se tançaient entre elles.

Mais amoureusement l'enfançon regardoient,
Et li entregardant doucement gracioient,
Et tous dis en leurs cuers parfaictement pensoient
Comment si petis dons à li doner osoient;
Mais en son regarder l'enfant se delitoient,
Et après les regards à la foys le baisoient;
Ainsi avec l'enfant doucement se jouoient.

. . . . . . . . . . . . . . . .

Quant les .iii. eurent dit toute leur voulenté,
La tierce prit l'enfant : là, l'a enveloppé
Dedans les dras de soie où on l'avoit bouté;
Et puis si le baissa de bonne voulenté,
Et puis donc un anel de fin or esmeré
Li a moult doucement dedens son doit bouté ;
Mais aussi proprement s'on l'eust mesuré,
Que pour le doit l'enfant l'eust-on martelé,
Aussi à point fini en droité vérité.
Et quand elle li ot cel anelet donné,
.iiii. fois le baissa et par l'amoureux gré.

Quant elle l'ot baissié à Dieu l'a commandé,
Et après li congié tendrement a pleuré.
— Dame, dist la mestresse, il vous a enchanté,
Il a entre vous deux si très-grant amitié,
Qu'encor en ferez-vous, je crois, vostre privé.
— Dame ne vous en chaut ce je l'ai enamé,
Se povrement l'avez aujourd'hui estriné,
Se Diex plaît miex aura que n'avez destiné;
Alons nous-en d'ici, trop avons demoré,
Il est près que li cols doivent avoir chanté;
Mais celle qui avoit son cuer enamouré
Por le petit enfant, l'a encor esgardé,
Tant que véoir le pot i a des yeus geté,
Et toujours en alant a du cuer soupiré.

Les dames prirent ainsi congé de l'enfant; chacune d'elles lui fit un don suffisant et beau, excepté la maîtresse, qui en fit un moult pesant.

L'enfant fut mis au bord du ruisseau sous un grand châtaignier, en beau lieu plaisant.

Alors les chevaliers s'écrièrent : Pour Dieu hâtons-nous..... bientôt le coq va chanter..... Emportons celui que nous aimons tant, car s'il venait ici un lyon ravissant, il le pourrait étrangler.

Chacun monte sur son destrier... Ils courent à la fontaine.... ils mettent pied à terre; ils ont saisi l'enfant.

Nus homs ne vit plus bel depuis le roi Priam.

Ils remontent et chevauchent à petits pas. Por ce que li petit enfant alait dormant, Bruiant tenait l'enfant devant lui, et il était tout triste au souvenir de la dame qui faisait dueil de son seigneur.

Ainsi ont trépassé le bois de Bersillant.

Ils revoient les autres chevaliers joyeux de retrouver le bel trésor que leur seigneur Butor avait confié à eux. C'était son propre sang.

Ils embouchent les cors d'ivoire et d'or, et les sons bruians du rappel font retentir la forêt.

Le maréchal de Lorge écoutait attentivement. Le langage, dit-il, ne manque ni de difficultés ni de douceur : les détails ont certain charme..... Il fallait reproduire en entier ce morceau de poésie; ton extrait en prose est trop servilement gothique pour le beau monde, et trop mal rajeuni pour plaire aux savants amis du moyen-âge.

— Il est vrai, dit Emia en soupirant, que ces rajeunissements sont à peu près inutiles; mais vos parisiens habiles publieront un jour ce poème; ils ont ces manuscrits sous les yeux et savent les lire.

— Tu viendras les lire après eux.

— Ce me sera grand honneur, dit Emia, et la joie revint briller dans ses yeux : j'aurai à ce travail plus de plaisir que d'heureux succès. *

— Le succès, mon enfant, est le prix des longs travaux ou du rare génie : tu resteras ignoré; mais console-toi un peu, car je te prédis qu'après ta mort quelque vieux pasteur lira tes feuilles sans nom au fond des bois de Broceliande et au bord des fontaines vénérées.

— Et, à ce propos, dis moi s'il est vrai qu'en Bretagne les fontaines sont souvent ornées de statuettes et de croix.

— Je crois, Monseigneur, que cette coutume n'est point une imitation des superstitions idolâtriques.

— C'est quelque chose de mieux, dit le

* La vogue appartient souvent au flatteur de quelques passions.

guerrier chrétien d'une voix grave : le culte au bord des fontaines rappelle une croyance antique et vraie. L'idolâtrie lui succéda : c'était, à quelques égards, un *souvenir à demi effacé;* mais le rite payen consacré par le Christianisme n'est point une continuation de l'erreur et du songe; c'est le renouvellement d'une adoration sacrée, et si le catholicisme n'est point ennemi des coutumes touchantes émanées d'un sentiment religieux, c'est qu'il les restitue à leur origine primitive. Ainsi, dans leurs sublimes cantiques, les trois enfants disaient aux fontaines de louer le nom du Seigneur; ainsi le Dieu d'Israël envoya son prophète près d'une source, afin que la mort ou la stérilité n'en sortît plus. Pourquoi le prêtre breton n'invoquerait-il pas le même Dieu près des fontaines, afin que la pluie fécondante et la santé soient accordées aux vœux d'un peuple plein de foi. Le chêne et la pierre brute ont été les témoins du culte le plus pur. (Zachar. XIII. v. 1, et Hieron. in Zach. Josué, XXIV. Exod. XX. 25. et alibi.)

— Aussi, Monseigneur, dit Emia d'un air radieux, le recteur de Concoret suivi de ses

paroissiens, et entre autres des châtelains du Rox, a fait une procession à la fontaine de Baranton, lors de l'affreuse sécheresse. La croix fut plongée dans la fontaine, et au retour, il tomba, dit-on, quelques gouttes de pluie.

Et l'excellent recteur de Tréhorenteuc a plus d'une fois dirigé la procession villageoise vers la fontaine de la bienheureuse Onenna.

— Cela est bien, dit le Maréchal, et Monsieur de Cambray, je n'en doute pas, aurait fort approuvé ces recteurs.

Ainsi, dans nos causeries, nous passons de la fiction à la vérité. Chanter tour à tour c'est un plaisir des muses. Alors Emia reprit:

— Nous reviendrons demain aux aimables fictions de Broceliande. Je vous dirai le beau fait d'armes de Ponthus.

## VI.

CINQUIÈME MATINÉE.

# LE PAS D'ARMES DE BROCELIANDE.

Et maintenant grondez, ô fanfares guerrières,
Grondez au fond des bois dans les vastes clairières;
Ici chaque rumeur vient mourir à son tour,
Ici loin de la chasse et des meutes fumantes,
Le cor a des soupirs et des plaintes charmantes,
Ici le cor parle d'amour.

E. Turquety.

### *Comment Ponthus se partist de la court du Roy secrètement.*

Quant il vint entour mynuit, il se leva et s'appareilla. Si appella sa compaignie et s'en partist le plus secrètement qu'il peult, et chevaucha toute la journée, et puis se mist en la forest de Bertelien en une petite priouré en ung hermitaige qui estoyt tout solitaire au plus profond de la forest, et là fut-il bien sept

jours, et chacun jour il alloit ouyr messe en l'ermitage et faisoyt moult d'abstinances. Comment jeuner trois jours de la semaine et le vendredi vestoit la hayre. Si se pensa bien que attendu que le Roy estoit vieil et que le royaume s'attendoit à luy et qu'il ne se esloigneroit plus, afin que se lui venist aulcune tribulation, qu'il y peut remédier. Si estoit par ung jour moult pensif et mélancolieux en la forest et escoutoit le chant des oiseaulx moult délicieux comme au temps d'avril, si fist une chanson où il y avoit au refrain :

Chant des oiseaulx ne nulle joye
Ne me peuvent reconforter,
Quant celle que tant j'amoye
Me veult du tout estranger.

Si la mist en chant et puis pensa qu'il feroit une entreprise où il y auroit fait d'armes, et mist en escript ses ordonnances et envoya quérir ung nain et le fist très-bien habiller et appareiller de robes de soie très-notablement, et lui bailla chevaulx et varlès et unes lettres escriptes en lettre de forme qui disoient ainsi :

Le chevalier noir aux armes blanches fait assavoyr aux vaillants chevaliers de chacune contrée qu'ils le trouveront à la fontaine des Merveilles ou des Adventures, en la forest de Bertelien, en ung pavillon noir aux armes blanches, tous les mardis de l'année, à l'eure de prime, et y trouveront son escu pendant à ung arbre, et si aura ung cor que ung nain sonnera, et sitost qu'il l'aura sonné, sauldra une damoiselle ancienne à ung cercle d'or, accompagnée d'ung hermite, laquelle leur dira qu'ilz feront, et les mènera au pré où le chevalier noyr sera armé de toutes armes, lequel joustera trois coups de lance à fer molle, et après la jouste il se combattra à l'épée tranchant sans pointe jusqu'à oultrance, et celui qu'il conquerra demandera à tous les chevaliers en bonne foy la plus belle pucelle tenue du royaume de la petite Bretaigne, et à celle il se rendra prisonnier à faire sa volenté de par le chevalier noyr doulent aux armes blanches, et est assavoir que tous les chevaliers qui auront jousté à luy, se rendront à la Penthecouste, dedans ung an, en celle forest, à une feste qui s'i fera, et celui qui aura le mieux jousté aura

la lance et le confanon et ung cercle d'or à margarites, et celui qui aura plus dur féru de son espée, aura l'espée à renges dorés et la coronne d'or, et s'il advient que aulcun conquerre le chevalier noyr, il le pourra envoyer tenir prison à celle dame ou damoiselle, comme il luy plaira.

*Comment Ponthus manda ung nain par toutes les contrées de France et de Bretaigne annoncer ung fait d'armes qui se feroit en la forest de Bertelien tous les mardis de l'an.*

Quant Ponthus eut baillé les lettres au nain, il luy commanda qu'il allast par toutes les contrées de France là où il saurait nulles assemblées de festes ou de jouste, et que partout il le fist assavoir. Le nain qui bon fust en parler alla par tous les pays le faisant assavoir. Si s'esmerveilloyent moult pourquoy le chevalier vouloyt combattre et pourquoy il eslisoyt les meilleurs chevaliers de chascune contrée. Plusieurs s'appareillèrent pour y venir et disoyent que grant honneur auroyt celuy qui le pourroyt conquerre, et ne demoura gaires que

de Bretaigne et de plusieurs pays en vindrent assez. Ponthus avoit ces gens jurez, prieur, hermite et tous les autres de non le découvrir à nulluy, et il envoyoit à Rennes, qui devant avoit nom ville rouge, quérir tout ce qu'il lui failloit et envoya quérir uue vielle Damoiselle qui estoit sa privée et de sa cognoissance, et l'abilla en cocte et en manteau de soye, et luy mist un large cercle dor sur son chief gris, et avoit ung couvre-chief d'Alemaigne devant son visage que on ne la cogneust, et Ponthus estoit desguisé en guise d'ung hermite à ung grand manteau à barbe blanche et un faulx visaige, et tenoit en sa main une lettre de l'ordonnance. Or advint que celluy mardi matin vindrent moult de chevaliers pour cuyder fayre fais d'armes au chevalier noyr, et estoyent à la fontaine des merveilles. Si virent tendue une moult grant tente et ung pavillon et ne demoura gaires que ung nain issist du pavillon moult lait et moult camus, et vint à ung grant arbre ou pendoyt le cor et l'escu du chevalier noir aux armes blanches, et print le cor et sonna moult haut. Et quant il eut sonné, la damoiselle yssist du pavillon et fist

crier au nain que de chacune contrée les chevaliers qui vouldroyent fayre armes au chevalier noir, qu'ils pendissent chascun son escu à l'arbre où il avoit de petis crochès de fer ou chascun povoit pendre son escu. Quant les escus furent pendus, le nain leur dit : Ma Damoiselle qui cy est, vous fait assavoir que son ordonnance est telle qu'elle eslira entre tous ses escus iiii auxquels elle traira une sajecte empennée d'or. Et celluy qu'elle fierra premier aille soy armer pour le premier mardi, et celle de l'escu où elle traira l'autre sajecte du jourduy en sept jours, et celluy de la tierce sajecte s'appareille au tiers mardi, et celluy où elle traira la quarte sajecte s'appareille le quart mardi, et au bout du moys elle traira de rechief aultres quatre sajectes en quatre aultres escus, et ainsi elle fera par chascun mois jusques au bout de l'an, et seront lii chevaliers qu'il délivrera en l'an des meilleures et des plus renommez que la Damoiselle pourra eslire à son advis, et durera cecy toute l'année jusques à tant qu'il ait trouvé chevalier qui le conquerra par armes. Et quant le nain eut ce dist il entra tout à cheval dedans le pavillon, et

apporta ung arc turquois à merveilles beau et quatre sajectes empennées d'or. Et la Damoiselle et l'ermite commencèrent à regarder les escus qui estoyent pendus à l'arbre, et quant ils les eurent bien regardés, si conseilla l'ermite à la Damoiselle et luy devisa lesquelz elles devoyt férir. Si trayt les iiii sajectes et en férit iiii escus dont le premier estoit à Bernard de la Roche, tenu pour le meilleur chevalier de Bretaigne. Le second escu estoit à Geoffroy de Lusignen, pour le meilleur de Poïtou. Le tiers estoit à Landri de la Tour, pour le meilleur des Engevins. Le quart fut du conte de Mortaing, pour le meilleur dcs Normands.

*Comment Ponthus conquist premier Bernard de la Roche et l'envoya prisonnier à la belle Sidoine.*

Quant elle eut fait ses trays, l'ermite l'emmena en la tente qui estoit toute noire aux armes blanches, et là se dépouilla-il tantost et se arma, et yssit de la tente l'escu au col et l'espée au poing, monté sur ung grant cheval tout couvert d'un parement noyr aux armes

blanches moult richement brodées. Le chevalier fut grant et fier, et moult se faisoit adouppter et moult fut regardé et remiré, moult se esmerveilloient qu'il estoit; car on disoit que Ponthus estoit allé au royaulme de Polaine et de Honguerie en guerre qui estoit par de là; pourquoy nul ne se pensa que ce fust; il ne demoura gayres que Bernard de la Roche qui eut la sajecte en son escu, vint moult richement armé à grand foison de trompettes et de ménestriers, tant que tout retondissoit. Le chevalier noyr print une coupe d'or et puis puisa en la fontaine et en arrousa la pierre, et quand le heaulme fut pendu, il commença à tonner et à gresler et à faire fort temps; mais il ne dura gayres. Si s'en merveillèrent moult les estrangers de la merveille de celle fontaine, et toujours l'areousoit-il devant combattre; puis remonta sur son cheval et print la lance et le heaulme en la teste, et férit des esperons vers Bernard et Bernard vers luy. Si s'entredonnèrent si grands coups de lance, qu'ils percèrent leurs escus, puis passèrent oultre, et s'en revindrent de rechief et s'entreférirent tellement, que Bernard et son cheval cheurent en un moncel.

Mais Bernard saillit sus piés, et quant le chevalier noyr le vit à pié, il descendist et luy vint courre sus à tout le branc fourbis, et luy donna de grands coups là où il le peut attaindre, et Bernard se deffendist à son pouoir; mais Ponthus férit de si grands coups et si durs, qu'il abbatit ce qu'il attaint, et tant luy donna de coups et férit, qu'il luy abbatist la visière du heaulme et le blessa ung peu au visage. Et Bernard haulsa le branc et férit Ponthus, et quant Ponthus le vit venir, il gecta son escu devant et le coup descendit sur l'escu et entra bien demy-pié dedans, tellement qu'il ne povoit ravoir son branc tant se tenoyt fort, et Ponthus, qui bien l'apperceut, tira à soy son escu de grant force, tant que le branc s'en vint avec l'escu, et quant Bernard se vist sans espée, il estoit moult ébahi; lors luy dit Ponthus : Doux chevalier, il est temps que vous allés à la mercy de la plus belle pucelle de ce royaulme, et Bernard ne luy répondit mot, comme celui qui estoit fier et courroucé, et Ponthus luy dist : Chevalier, jà se Dieu plaist ne vous fieray quant vous n'avez de quoy vous deffendre. Lors Ber-

nard vint et le cuida prendre par les poings, et Ponthus, qui estoit grant et fort, s'avança et lui ôta le heaulme et le tira à soy si féloneusement, qu'il le fist cheoir des mains à terre, et le mist soubs soy. Lors luy dit Ponthus : Chevalier, je vous laisse aller en la prison de la plus belle de ce royaume, et la me saluez de par le chevalier noyr; si se retrait, et Bernard vit bien la debonnaireté du chevalier. Si l'en prisa plus, et se leva et vint aux chevaliers qui regardaient la bataille, et leur dist : Beaulx seigneurs, j'ay trouvé mon maistre; oncques mais ne trouvai si dur chevalier ne si courtois. Or, y a plus fort que je vous demande en léaulté, que vous me diés en vérité laquelle est la plus belle pucelle de ce royaulme? Si dirent tous à une voix que la fille du Roy, appelée Sidoine; et eust la voix de tous, et s'en partist pour aller à Vennes. Or, laisse-je un peu à parler de Bernard de la Roche, et m'en reviens à Ponthus, lequel monta à cheval et se mist en la forest bruiant et courant, et alla par certain chemin qu'il savait, si que nul ne sceut qu'il devint, si vint à la prioré et entra dedans, et ferma la porte

sur luy, si descendit et se fit désarmer. La damoiselle et les autres aux faulx visaiges demourèrent jusques à la nuit ès pavillons, et puis s'en revindrent quand tous les aultres furent retraits. Si laisse à parler d'eux, et m'en retourne à Sidoine et à Bernard de la Roche. Sidoine estoit nuit et jour en douleur et en mesaise; car quant Elios, sa damoiselle, luy eut conté ce que Pontus luy avait dist, qu'il yroit hors du pays, si pensoit que c'estoit pour la mauvaise chère qu'elle luy avait faicte, dont elle se repentoit à merveilles et se clamoit souvent et menu : lasse, chétive et doulente, oir l'ay-je bien perdu par ma grant folie, maudicte soit celle qui premièrement m'en parla et telles nouvelles m'en rapporta, car je vois bien et cognois que ce fut pour la grant paour qu'il avoit de moy courroucer, autrement n'eût-il pas laissé le païs. Certes ce fut grant foulie à moy de doubter que son doulx cœur ne fust loyal plus que nul. Lors plouroit et dolousoit en son cœur, et le regretoit en paour et en tristesse de l'avoir ainsi perdu; et ainsi se demenoit-elle jour et nuyt. Si s'en estoit parlé plusieurs fois de luy à la court du Roy, et ne

demoura gaires que Bernard vint à la court comme vous orrés.

Bernard demanda à la belle Sidoine et dist qu'il estoit son prisonnier, et le Roy la envoya quérir, et elle vint accompaignée de Dames et Damoiselles, et la s'assemblèrent toutes manières de gens pour ouir Bernard, le sire de la Roche, et quant elle fut arrivée en la salle, Bernard s'agenouilla devant elle et luy dist si hault que tous le pouvoyent oyr. Madame, dist-il, à vous m'envoie le chevalier noir aux armes blanches lequel m'a, par sa prouesse, conquis par armes, et m'a dist que je me rendisse prisonnier à la plus belle Damoiselle de ce Royaulme. Si ay enquis à tous les chevaliers et escuiers qui là estoyent laquelle estoyt la plus belle. Si dirent tous à une voix que ce estiez vous; pourquoy je me rens à vous comme vostre prisonnier, à en faire comme du vostre, et encore me dist-il plus que je vous saluasse de par luy. Sidoine rougist et eut grant honte pourtant qu'on la tenoit pour la plus belle. Vraiement, dist-elle, la leur mercy, car ils m'ont petitement advisée, mais j'en mercie le chevalier noir qui cy

vous a envoyé. Or dictes moy se vous savés point qui il est. Vraiement, dit-il, Madame, nennil. Comment, dist le Roy, ne peut-on savoir qui il est? En vérité, Sire, non, dist Bernard, mays tant vous en dis-je qu'il est le plus vaillant chevalier que je vis oncques et qui mieulx scet férir de lance et d'espée. Et me semble qu'il est un peu plus grant que Ponthus et luy ressemble bien, mays ce n'est-il pas, car on dist communément qu'il est allé au royaume de Polaine et de Honguerie en une guerre qui est par delà. Assez en parlèrent tous du chevalier noir et comment ce prochain mardi il debvoit combattre à Geoffroy de Lusignen, et l'autre mardi à Landri de la Tour, et puis au comte de Mortain. Le Roy et les Dames firènt grant feste à Bernard de la Roche, et mangèrent tous avec le Roy en la salle. Sidoyne se bourdoyt à Bernard et lui dist : Sire, j'ai bien chier d'avoir ung tel prisonnier, si debvés avoir grant doubte quelle prison vous aurez à souffrir. Et Bernard se print à soubzrire et luy dist : Madame, se je nay plus dure prison que ceste, je l'endureray bien, mais je pense que avant qu'il soit ung

an passé, que vous en aurés plus largement et tant que je ne seray pas seul. Après disner, commencèrent à danser, mays Sidoine ne dansa gayres, et encores en fesist-elle moins si ce ne fust qu'elle avoyt paour qu'on ne se apperceust de son courroux. Si laisse icy endroit à parler de ceulx de la court, et parleray du second mardy.

*Comment Ponthus conquist Geoffroy de Lusignen et l'envoya prisonnier à la belle Sidoine.*

Le jour fut clerc et beau, et le Sire de Lusignen qui à merveilles estoit bon chevalier, vint armé de toutes armes devant la fontaine, et lors le chevalier noir sallit hors du pavillon la lance au poing, l'escu au col, et dès qu'ils s'entrevirent ils laissèrent courre les chevaulx, et s'entrevont donner des grands coups si que les chevaux cheirent tous deux sur leurs culz, et ne failly gaires qu'ilz ne cheirent du tout. Si se retrairent arrière et reprindrent aultres lances grosses et fortes et fers tranchans, et s'esloignèrent de loing, puis vindrent tant qu'ils

purent venir comme pour hurter de corps et de chevaulx, et s'entreférirent aulx fors escus bouclés si grands coups, que tous deux cheirent chevaulx et chevaliers si rudement, que le cheval de Geoffroy luy cheit sur le corps la tête du cheval dessoubz, et ne se povoit le cheval ni le chevalier bouger, car il avoit la cuisse et la jambe dessoubz son cheval si estoit moult froissié, et Ponthus se leva le cheval et tout, et avoit grant honte d'avoir esté abattu. Puis regarda le chevalier qui ne se povoit traire de dessoubz le cheval. Lors descendit et lui aida tant qu'il le trait de dessoubz le cheval, mais il avoit le pié hors de la moule et ne se povoit soustenir fors sur ung pié. Toutefois toujours mettoit-il la main à l'espée comme celluy qui estoit de grant courage et de grant hardement tout plein, et quant Ponthus le vit qu'il ne se povoit aider que d'ung pié, si ne le voult pas férir, ains se laissa férir ung cop ou deux, puis luy dist : Chevalier je vous voy en petit point; honte seroit à moy de vous assaillir. Pourquoy dit Geoffroy? je ne me tien point pour oultré tant comme je puisse tenir mon espée, et de rechief il s'abandonna pour

férir Ponthus, mais il rencontra une pierre de son bon pié, si que il convint qu'il cheust, et Ponthus lui ayda à redresser et luy dist : Sire, se vous fuissiez bien sain je vous courusse sus, mays je vois bien votre mesaise. Pourtant vous ne vous rendrés pas à moy, mais à la plus belle Damoiselle de Bretaigne qui vous prendra à mercy, et la me saluez de par le chevalier noir; si vous prie que nous n'en faisons plus que fait en avons, car je scay bien que se vous fussiés bien sain que vous ne me laississiés pas en tel point, car je cognois bien vostre prouesse de piecà. Et luy dist je iray là où vous m'avez commandé, et si je cuidasse qu'il ne vous despleust, je vous demandasse voluntiers vostre nom. Et Ponthus luy respondit; ne vous, ne aultre ne le scaurés quant à cette heure, et Geoffroy se tait de plus enquérir. Si print Ponthus congé de luy et s'en alla en la forest courant par sentes comme il avoit fait aultreffois. Si s'en merveilloyent moult les chevaliers et les gens qui le virent batailler, et disoyent que moult estoit courtoys et gentil le chevalier noir. N'avés-vous veu la grant debonnaireté comme il n'a pas voulu tocher le chevalier pource que

il le voit mehaigné, et comment il l'avoit par deux fois relevé moult doucement, en faisant grand conte de luy et luy en donnaient grand los, puis vindrent à Geoffroy de Lusignen, qui bouger, ne mouvoir ne se povoit, si dist à Landry de la Tour : Beau compaignon, je attendray jusques à mardi pour vous faire compagnie d'aller veoir la belle Sidoine, se vous ne mettés plus grand remède en vous que j'ai fait en moy. Sire, dit Landri, des adventures d'armes nul ne peult juger, car trop sont merveilleuses, ne vous ne pouez mais de cette adventure, car ce a esté par cheute de vostre cheval, dont nul ne se pourroit garder; mais je ne pense pas avoir honte se je poursuis tels chevaliers comme vous et Bertrand de la Roche estes. Assez parlèrent de plusieurs choses, si fut pris le plus souef qu'on peult, et fut mené à Montfort et fut adoubé; mais il ne povoit chevaucher que à tout une palecte.

— Arrêtons-nous un moment à Montfort, dit le maréchal Guy Aldonce de Lorge, j'aime le vieux langage; mais il faut le quitter pour le

reprendre. Dis-moi, Emia, quelle est l'époque de cette belle joûte?

— Hélas! Monseigneur, quand nous demandons des dates aux auteurs des vieux romans, nous courons risque d'attendre long-temps la réponse.

Je crois que l'un d'eux nous a dit que Ponthus était père de Conan-Meriadec; il s'agit du IVe siècle. (V. Mélanges Paulmy, v. 107. 165.)

Mais une autre vieille chronique parle du pas d'armes de Ponthus, après la bataille qu'il gagna contre le païen Carados; il avait alors des chevaliers angevins pour auxiliaires, et le brave Guillaume Desroches commandait une division de l'armée qui déconfit les insulaires commandés par le terrible Caradoc. En ce temps là Clovis était encore païen; nous voici vers la fin du Ve siècle : c'est plus de cent ans de différence entre les deux versions; vous choisirez la plus vraisemblable.

— Pas plus l'une que l'autre : les noms de seigneurie et la splendeur de la civilisation chevaleresque ne conviennent pas aux premiers siècles de la monarchie. — L'auteur du roman,

vivant au XIIIe ou au XIVe siècle, a voulu plaire à ses contemporains.

— Je le crois, Monseigneur, et je me garderai bien de parler d'un ton tranchant sur les antiquités nobilières et leurs époques, lorsque je suis en présence du beau-père de M. le duc de Saint-Simon.

— Et tu feras sagement. Au reste, je connaissais la bravoure bretonne et angevine avant d'avoir vu Saint-Simon. Elle ne se dément pas, et les coups d'épée de Coetlogon sont les dignes successeurs de ces coups de lance qui gagnèrent des couronnes d'or.

Le maréchal parut un moment rêveur, et, se redressant, il dit avec fermeté : Il est tel vieux nom bien indignement porté.... N'aviez-vous pas ici un atroce ligueur il y a quelques cents ans.

— Il est vrai, Monseigneur, que le terrible Eder de Fontenelle était alors seigneur de Beaumanoir, auprès du Leslay, trève du vieux bourg Quintin.

— Le brigand a subi en place de grève la peine tardive de ses crimes innombrables. Cela est connu.

— Ce qui l'est moins, dit Emia, c'est que sa tête fut placée sur une des tours de Toussaint, à Rennes, mais elle n'y resta pas très-longtemps.

— Où prends-tu cela, dit le duc, cela est peu vraisemblable.

— Cela n'est pas moins vrai, dit Emia. V. reg. secrets du parlement.

— Laissons cela, dit le duc, j'aime le bruit des lances; donc je te requiers de continuer la lecture.

— J'obéis avec joie, dit Emia.

*Comment au tiers mardi Ponthus conquist Landri et l'envoya à la belle Sidoine.*

A l'autre mardy le jour fut bel. Or advint que de toutes pars vindrent gens pour veoir la bataille, si que à l'eure de prime vint le grant chevalier noir aux armes blanches et de l'autre part Landri, et de tant loing comme ils s'entrevirent, ils laissèrent courre leurs chevaulx tant comme ils peurent et couchèrent leurs lances où les confanons pendoient, et de grant haste s'en vindrent férir sans eux abbattre et passèrent

oultre. Puis revindrent arrière si rudement qu'ilz brisèrent leurs lances si tellement qu'ilz percèrent leurs escus. Si se coururent sus des brans d'acier fourbis, et se donnèrent de grans coups là où ilz se pouoyent attaindre souvent menu, et furent grant pièce à cheval. Touteffois Ponthus se dressa sur les estriers et fiert Landry de toute sa force tant qu'il en fut tout estourdi et estonné, et quant Ponthus eut fait ce coup si le vit chanceler. Lors le print par le heaulme et le tira tellement à soy qu'il l'abbatit à terre tout estourdi. Et touteffois Landry se releva le plus tost qu'il peut, et quant Ponthus le vit à terre, si dit: qu'il ne l'assauldroit point à cheval et il seroit à pié, que à honte ne luy fust tourné. Si descendit de son cheval et mist son escu devant soy, l'espée au poing et luy vint courre sus, et Landry s'appareilla de soy deffendre au mieulx qu'il peut, car il sceut bien qu'il n'avoit pas à faire à ung enfant. Ponthus vint et fiert moult grant coup parmi l'escu, tellement qu'il en abbatist ung quartier. Et Landry le fiert aussi et luy donna des grans coups là où il le peut attaindre, et moult bien se deffendist de tout son povoir comme ung

chevalier qui à merveilles estoit dur et fort. Si endura moult, et Ponthus le refiert et luy donnoit de moult grans coups là où il le povoit attaindre et moult s'esmerveilloit comment il se povoit tant tenir encontre luy. Si se despeçoyent les heaulmes et les escus, et se lassèrent tant du premier assault qu'il convint par droite force qu'ilz reprissent leur alaine. Si s'apoyèrent ung peu sur leurs brans, puis Landry parla premier et dist : Doulx chevalier, je ne scay que vous êtes, mays tant puis-je bien dire que je ne pensoie pas au matin trouver tant de force et tant de vaillance en vous comme j'ay esprouvé, mais avant que vous me oultraigés par armes, il vous conviendra encore plus faire que fait n'en avez. Voyre, dist Ponthus, par ma foi vous vous rendrez à la belle pucelle ou mon cueur me ment, si luy porterés cest don de ceste espée. Lors haulsa l'espée et fiert Landri de toute sa puissance comme celluy qui avoit grant vergoigne qu'il duroit tant contre luy, et qu'il n'en venoit plus tost à chief. Lors commença la bataille d'eulx fort dure, tant que le sang leur couloit aux piés, et Ponthus luy donna ung grant coup endroit la temple, tel-

lement que le heaulme en fut moult empiré. Ponthus tourna son escu et prist l'espée à deux mains, et fiert Landry de si grant force qu'il en fut tout estourdi et ne savoit s'il estoit jour ou nuyt. La bataille estoit tant dure de eulx deux, que à peyne se povoyent plus soustenir, et Ponthus fiert tant et refiert qu'il apperceut bien que Landry estoit las et estonné des coups qu'il luy avoit donné, si se hasta fort, et quant il le vit chanceler, si vint à luy et le hurta et bouta de toute sa force, tellement qu'il l'abbatist et cheit à terre et ne se povoit mouvoir ne relever. Et Ponthus lui dist : Chevalier rendés-vous, et Landry ne sonnoit mot, mays endura grant peyne et avoit grant dueil de soy rendre. Si luy dist Ponthus comme celluy qui à merveilles estoit courtois. Doulx chevalier, rendez-vous à la belle pucelle, je vous en prie, et que plus n'y ait de débat entre vous et moy, car assez avons esprouvé l'ung l'aultre. Lors congneut bien Landry la courtoisie du chevalier à qui il s'estoit combattu, si luy dist : Sire à celle me rendray-je voluntiers puisqu'il vous plaist. Il me souffist, dit Ponthus. Lors se partist Ponthus moult las et tra-

vaillé des grans coups qu'il avoit donné et receu, et monta à cheval à grant peine et se mist en la forest où il alloit grant aleure tant qu'il fut perdu de veue. Ha dit Geoffroy, beau compaignon nous yrons vous et moy ensemble à la très-belle, et nous rendrons à sa mercy. Sire, dist Landry, je vous y feray compagnie, car il n'estoit pas raison que vous y alissiez sans moy. Ainsi se bourdèrent l'ung à l'aultre, puis fut désarmé et eust beaucoup de playes, mais il n'avoit garde car il n'avoit playe dont il laissast le chevaucher. Si s'en allèrent rendre à la belle Sidoyne. Le Roy leur fist grant feste et grant honneur comme aux deulx meilleurs chevaliers qu'on sceust en nulle terre et les plus renommez de grant chevalerie. Si vindrent à Sidoine et se mirent à sa mercy, et celle qui moult fut saige et courtoise les receut à grant joye et les festoya et honnoura, et leur donna manteaulx de soye forrés de ver et çaintures belles et riches; à chascune çainture pendoit une belle aumonière. Si la mercièrent les prisonniers et dirent que bien leur estoit pris de leur prison, car telle prison n'est pas forte à endurer. Seigneurs, dist-elle, je ne scay qui

est le chevalier qui cy vous envoye, mais luy et vous me faictes ung très-grant honneur sans cause, car de plus belles et de plus advenantes en y a assez en ce royaulme qui les vouldroit cercher. Ma Dame, dirent les chevaliers, il convient croire le commun, car tous vous ont eslevé pour telle. Si bourdèrent assés de maintes choses et furent là deux jours, l'ung avec le Roy, et l'autre avec Sidoine, et puis eurent congié. Si s'en partirent pour veoir la bataille du comte de Mortaigne qui estoit bon chevalier.

*Comment le quart mardi Ponthus conquist Thiebault de Bloys, conte de Mortaigne, et l'envoya comme les aultres et aussi des aultres chevaliers aux mardis ensuyans.*

Après virent issir la vielle qui avoit son arc turquoys et ses .iiii. sajectes comme aultrefois avez oy, et avecques elle estoit le nain et l'ermite au faulx visaige qui la tenoit par le frain doré, et lui faisoit signe auquel escu elle trairait pour la journée venant, et la vielle férist premier en l'escu de Thiebault de Blois, conte

de Mortaigne, qui estoit renommé moult bon chevalier, et l'autre sajecte en l'escu du conte de Dampmartin, et la tierce sajecte en l'escu de Henry de Mommorency, la quarte en l'escu de Robert de Roussillon; ce estoient les quatre chevaliers plus renommez des aultres grans chevaliers dont les escus pendoyent pour celle journée. Car Ponthus avoit ses espies qui enqueroyent des meilleurs chevaliers, et quelles armes ils portoient, et pour ce il ne povoit faillir à les cognoistre, dont tous dirent, la vielle n'a pas failli à eslire les meilleurs; et quant elle eut trait ses .iiii. sajectes, ils se retrairent au pavillon, et ne demoura gayres que le grant chevalier noir issit armé de toutes armes, l'escu au col, la lance au poing, et d'autre part vint le conte de Mortaigne, moult richement aourné, à grant foison de trompettes et de bussine, et dès ce qu'ilz s'entrevirent, ils laissèrent courre leurs chevaulx l'ung envers l'autre, et s'entredonnèrent grands coups; mais Ponthus renversa le conte et à peu qu'il ne l'abbatist, puis mirent les mains aux espées, et se coururent sus rudement; mais Ponthus donnoit si grands coups et si rudes au conte, qu'il couppoit et eston-

noit tout ce qu'il attaignoit, et le conte se deffendit à son povoir. La meslée dura assez longuement; mais Ponthus, qui grant et fort estoit à merveilles, le prit par le heaulme et puis le tira si félonneusement à luy, qu'il l'arracha de sa teste et le getta à terre, puis luy donna du pommeau de son espée ung grant coup, et luy dit qu'il se rendist, et ne le férist point du trenchant. Le conte endura moult; mais au fort il convint qu'il se rendist, voulsist ou non, si luy commanda soy rendre à la plus belle pucelle de Bretaigne, puis s'en alla et monta à cheval, et se mist en la forest comme aultrefois avoit fait; et le conte s'en alla rendre à Sidoine comme les aultres avoient faict, si luy fit très-grant honneur, et aussi fit le Roy, son père.

L'aultre mardy se combattist Thiebault de Blois et puis les aultres, en suivant jusques au bout du mois; mais long serait à racompter les joustes que chascun fit durant ce mois et les aultres; car moult y eut de belles joustes et de grant estours et de faits d'armes; mais la fin fut que tous furent vaincus et oultrez d'armes et envoyés en la prison de la belle. Si fu-

rent eslus .lii. chevaliers des meilleurs qu'on peut savoir en nulle terre, car pour honneur conquerre chacun qui oyoit que les bons chevaliers si alloient assaier, et qu'il eslisoit tous les meilleurs chevaliers, chacun avoit désir d'être du nombre et de soy essaier à luy, et tant en fut la renommée par France et en Alemaigne et par tous les aultres païs, que tous y venoient et mettoient leurs escus. Si en vint moult du royaulme de France et d'aultres royaulmes et contrées, et Ponthus eslisoit par renommée des meilleurs et ne combattoit que à ung de chascune contrée, pour plus aller loing la renommée. Si fut du nombre des .lii. le duc Dautherice, le duc de Loraine, le duc de Bar, le conte de Montbelial, le conte de Montfort, le duc Savoye et moult d'autres ducs et contes, messire Guillaume des Barres, messire Hernoult de Hennault et plusieurs grans seigneurs et vaillans en armes. Si me tais à les nommer tous, car trop longue chose serait à racompter. Or, pour revenir à ma matière et pour la abréger, advint que la Penthecouste vint au bout de l'an, que tous les prisonniers se vindrent rendre comme ordonné leur estoit. Ponthus fit faire

salle couverte de feulles et de verdure de lez la fontaine des Merveilles, et envoya quérir viandes de toutes manières et des meilleurs vins qu'on sceut trouver, et escript une lettre au Roy, parlant ainsi : Au bon Roy de Bretaigne, le chevalier noir aux armes blanches, salut sur toutes amitiés et honneurs, vous prie humblement qu'il vous plaise d'estre à cette feste de Penthecouste à la forest de *Brucellier* à la fontaine de Merveilles, accompaigné de belles dames et damoiselles de vostre royaulme, et n'obliez pas votre fille, pour veoir et conseiller à qui le prix sera donné. C'est assavoir à celluy qui mieulx aura jousté et qui plus fort aura combattu des .lii. chevaliers de chascun mardy de celle année. Quant le Roy eut veu les lettres, moult en eut grant joye et dit que grant honneur luy faisoit le chevalier noir et que là seroit-il. Si envoya quérir sa fille et luy dist les nouvelles, et l'enchargea d'envoyer quérir les plus belles dames et damoyselles de son royaulme de venir avec elle à la Penthecouste. Et belle fille, dist le Roy, vous le debvez bien faire, car le chevalier vous a fait grant honneur par son espée, et vous a envoyé de bons chevaliers et de grans

seigneurs en vostre prison, dont grant honneur vous est advenu, et aussi à nostre royaulme, dont je me tiens moult atenu à luy. La belle Sidoine s'agenoulla et dist : puisqu'il vous plaist, je feray votre commandement. Si fist escripre lettres aux grans dames de Bretaigne qu'elles y fussent à la surveille de la Penthecouste, et qu'elles amenassent en leur compaignie des plus belles damoyselles qu'elles povaient trouver. Les dames qui ouyrent le mandement de Sidoine eurent grant joie, et s'abillèrent le mieux qu'elles peurent et vindrent à la journée. Là fut grande assemblée, et vindrent le jour de Penthecouste à la fontaine des Merveilles et admenèrent tentes et pavillons, et les firent par tout tendre, tant qu'il sembloit un grant host. Et Ponthus vint au-devant du Roy, qui avoit envoyé .xiii. robes d'un parement à ses compaignons et une à Herlant le sénéschal, si les fist envoier querre à luy faire compagnie dès le jour devant. Si ne fault pas demander se son germain et ses compaignons eurent grant joie de l'onneur que Dieu leur avoit donné; ilz allèrent à l'encontre du Roy, et quant le Roy les vit et sceut que c'estoit Ponthus qui tant d'armes avoit fait, il

ne fault pas demander s'il en eut grant joie, et ne se povoit tenir de le baiser et accoller, puis luy dist : Vous vous estes grant pièce célé, et disoit-on que vous èstiés en Hongrie et en Polaine en une guerre qui y estoit. Mais, en bonne foy, mon cœur me disoit que ce estiés vous qui telles merveilles faisiés : Ponthus rougist et ne sonna mot, car il en eut grant honte, dont le Roy le loua moult.

*Comment Ponthus fit faire un convis et fist donner aux chevaliers à chascun selon qu'il avoit deservi.*

Après ce il alla encontre Sidoine, qui estoit bien acompaignée de dames et damoiselles, si s'enclina vers elle et la salua, et elle luy rendist son salut comme celle qui avoit toute la joye que cueur pourroit penser, et luy dist en riant : Comment Ponthus, vous vous estes grant pièce célé en ceste forest ; je doubte que vous n'y soyez devenu sauvaige ? Ha ! Madame, dist-il, sauve vostre grâce, je suis bien aisié à privoisier ; puis s'en partist d'elle, qui tout estoyt épris de sa dame, que long-temps n'avoit veue ;

si alla saluer les dames qui estoient ramées de feulles et de chappeaulx vers, et leur dist : Mes dames, je prie à Dieu que chascune de vous ait ce que son cueur désire ; car, en bonne foy, c'est belle chose que de veoir ceste belle compaignie. Les dames pareillement luy rendirent salut, qui toute joye avoient de le veoir et de l'onneur qui luy estoit advenu, car à merveilles l'amoyent sur tous aultres chevaliers, et disoient l'une à l'autre, benoit soit Dieu, qui si grant honneur luy a donné, et le nous veuille sauver comme le meilleur chevalier du monde. Moult tenoyent grans paroles de luy près et loing, et arrivèrent à la fontaine des Merveilles le Roy, Sidoine et les dames à très-grant joye ; et d'aultre part vindrent les chevaliers étrangiers, auxquelz le Roy et les dames firent grant chière et grant honneur, la veissiés grant foison d'instrumens sonner de maintes manières, tant que toute la forest retondissoit. Moult firent le Roy et Ponthus grant honneur aux contes et aulx aultres chevaliers, comme au duc Dautherice, à celluy de Lorayne et de Bar, au conte de Mortaing et à cellui de Dampmartin et de Savoye, et à plusieurs aultres seigneurs.

Si allèrent ouir messe que l'évesque de Vennes chanta, après vinrent en la salle, après le Roy et Sidoyne firent grans dons à chascun selon ce qu'il estoyt. Grant fut la feste et la joye qu'ils menèrent, et la salle fut grande. A ung costé estoient pendus les .lii. escus des chevaliers conquis; moult fut bel l'entremetz que Ponthus fist et estrange, comme d'enfans armés qui se combattoient ensemble, et aultres diverses choses. Après fit-on lever six des plus belles Dames et six des meilleurs chevaliers et six des plus belles Damoiselles et six bons escuiers : les uns portèrent la lance et le riche confanon noir aux armes blanches, de grosses margarites à perles d'Orient et ung cercle d'or à merveilles riche. Les aultres portoient la riche espée au pommeau d'or à renges de soie ouvrées, à riches pierres et à fines margarites, et une couronne d'or à grosses margarites et perles et pierres précieuses, que belle chose estoit à veoir; et cestes richesses avoit Ponthus gaigné en la nef au fil du Soudan, si disoit en soymesme que mieulx ne le pouvoit employer que devant tant de princes, car il paroit toutes es fays moult honourablement. Les dames et les

chevaliers tournoyent et viroyent parmy la salle en chantant, comme s'ils ne sceussent à qui le présenter, et puis vindrent devant le Sire de Lusignen et luy présentèrent la lance et le riche confanon, et luy mirent sur la teste le riche cercle d'or pour le mieux joustant, et puis vindrent à Landri de la Tour, et luy mirent au chief la riche couronne, voulsit ou non, car moult s'escusa et la cuida refuser, en disant qu'ils lui faisoient honneur, qu'il n'avoit pas dèservi, et qu'il y en avoit plusieurs qui mieulx l'avoient déservi, si rougist et en eut grand honte. Mais Ponthus l'avoit ainsi ordonné; car il disait en bonne foy qu'il luy avait donné le plus à faire pour ung jour, et aussi Geoffroy avoit le plus dur jousté. Ponthus vint derrière le Roy et luy dist en l'oreille : Sire, s'il vous plaisoit, on feroit crier les joustes demain ou mardi à Vennes, afin que vous cognoissés ces ducs et ces princes, car ce serait vostre honneur. Ha! dist le Roy, en bonne foy, ce conseil est bon et loyal; je vous prie qu'il soit fait. Lors Ponthus appela un hérault et luy fist crier que le chevalier blanc à la rose vermeille sera ce lundy et mardy en la ville de

Vennes, soy sixième de ses compaignons, pour délivrer toutes manières de chevaliers de trois lances, et celluy qui aura le pris du lundi de ceulx de dehors, aura la çainture et l'aumonière de la plus belle de la feste; et celluy qui aura le pris du mardi aura ung esprivier à une longes de perles et de margarites, et ung chappelet que la plus belle dame luy donra; et celluy qui aura le prix du lundi de ceulx de dedans, aura l'anneau de la plus belle; et celluy qui aura le pris du mardi, aussi de ceulx de dedans, aura ung fermail d'or.

Qu'il me soit permis, Monseigneur, de vous lire encore quelques passages de ce beau roman. Le vieux Roi craint pour sa fille, et s'adressant au chevalier...

Vous amés ma fille, dist le Roi, pour la déshonourer, et je n'ai enfant qu'elle qui est l'alongement de ma vie.

— Sire, dist Ponthus, qui vous a ce dist? S'il y a nul qui le veuille dire ne maintenir, je suis prest de monstrer par mon corps qu'il ment faulcement, saulve l'onneur de vous.

— Si vous me voulés jurer sur les saints Evangiles, je vous croiray.

— Très-chier Sire, dit Ponthus.... vous scavés que fils de Roy ne doit faire serment tant comme il se peut défendre par son corps. *

— Tout cela est oublié depuis long-temps, dit le Duc, après un moment de rêverie, et le bruit des combats a cessé.

— Monseigneur, repartit le jeune homme, si vous voulez faire un voyage à Folle-Pensée, le hameau le plus voisin de Baranton, vous verrez le champ Morgan où brille, dit-on, quelquefois la bluette de cette enchanteresse. On vous montrera le champ du Palais et ses ruines, le champ de la bataille et ses arbres verds, la butte aux Tombes près de Trehorenteuc. La terre de ce pays a recelé des haches et des lances celtiques.

C'est dans les bois voisins que quelque jeune écolière craint encore d'être enlevée ou enterrée vive par les chevaliers de Ponthus, et frémit en croyant ouïr le piétinement de leurs chevaux, tandis que ce sont gambades de che-

* Extrait du roman de Ponthus, éd. du XVe siècle. La bibliothèque de Rennes a été enrichie de ce livre par la munificence de M. de Lorgeril, l'honorable député.

vreuils qui se jouent dans les voies félonesses de Broceliande.

Là vous verrez l'emplacement et peut-être quelques ruines du château de Ponthus à un demi quart de lieue de Barenton, sur le bord du chemin de Benard.

A cent pas de la fontaine, vous verrez le rocher où Merlin demeurait, mais vous y chercherez inutilement sa tombe. *

Là on parle d'un trésor caché sous une des pierres de la fontaine..... Merlin prédit qu'il sera découvert par deux frères, et l'un des deux tuera l'autre.

Là, enfin, le chant de certains oiseaux imite le bruit d'une meute, et c'est dit-on la chasse Artur et un présage du beau temps.

* Necham la place à Marlboroug. V. Camden. Britannia, p. 98.

La tradition relative au tombeau de Merlin dont parle M. Poignant, est vraisemblablement très-récente.

## VII.

SIXIÈME MATINÉE.

# QUINTIN PARCOURU.

Nos vero hæc patriam grati referemus ad urbem.
Virg. ÆEn. XI. 127.

*Comment le Duc de Quintin parcourut la petite ville.*

Le lendemain dans la soirée, le Maréchal dit à son jeune lecteur : Enfant, je suis mieux et j'ai besoin d'exercice, mais je veux éviter la foule des spectateurs. Nous parcourrons demain cette petite ville à la pointe du jour.

Avant quatre heures du matin, le Maréchal, en simple habit de chasse, accompagné d'Emia et suivi du chasseur la Redoute, sortit du château et traversa la belle Etoile. Emia fit remarquer la grande et affreuse halle, et la figure

grotesque et réjouie du papa au lait, à l'angle de la rue de ce nom. La Grand'-Rue et la rue au Lait parallèles, n'avaient rien de remarquable. C'est dans la rue au Lin que la justice de Robien tient ses plaids, et votre barre seigneuriale est au-dessus de la halle au blé, au bout de cette rue au Lin.

A la porte Notre-Dame, s'appuyait la misérable prison appellée la geôle. Un innocent (un fou) incendiaire y chantait ses gémissements et une petite bourse trop souvent vide pendait à la fenêtre grillée.

Le noble Seigneur y mit un louis d'or. Emia rougit de joie, mais un regard du Maréchal arrêta les bénédictions sur ses lèvres.

— Quelle est cette petite église rebatie sans élégance et sans gout en ce siècle-ci ?

— C'est Notre-Dame, reprit Emia, et nous l'aimons. La fontaine située sous le maître-autel était jadis entourée des chênes de la forêt. C'est à Notre-Dame et à Saint-Sébastien qu'on entend les cantiques des deux frairies d'hommes et des bonnes sœurs et de belles légendes.

— Tu me liras cela, dit le Duc.

— J'ai vu dans la chapelle des frères de la

Croix, une âme damnée qui était *si très-hideuse*, que je frémis encore à son souvenir. Il y avait aussi dans la chapelle Saint-Jean, au bas du jardin des Carmes, un Saint-Barthélemy tout écorché, tout horrible. (Souvenir du vénérable D. Olivier, bénédictin quintinais.) *

En montant la rue Saint-Thurian, on vit bientôt la petite chapelle Saint-Sébastien. La concurrence du culte de ce saint, dit le Duc, avec le culte de Saint-Quintin, pourrait jeter quelque jour sur les origines de cette ville. Voilà des recherches à faire.

Arrivés au cimetière Saint-Thurian, — la vue est belle du haut de ce clocher qui se voit de loin, dit Emia, et le culte rendu au saint Evêque de Dol est déjà ancien, puisque les nobiliaires du XVe siècle mettent Robien dans la paroisse de Saint-Thurian.** Voyez les rues Brohée et Cosson près de la tour, elles sont bien pauvres...

En quelques minutes, on se trouve au Gasset

* Aujourd'hui la chapelle Saint-Jean-de-l'Hopital est riante et jolie.

** La relique n'a été donnée à Quintin que dans le XVIIIe siècle.

par le petit chemin qui va de Kermaho au chemin de Corlay.

— Nous laissons à droite Robien * et son étang, et sa belle grotte aux fées, et nous rentrons dans le faubourg de la Roche aux Nains ( on prononce Rochonés ). Nous voyons la petite chapelle Saint-Fiacre. Je parlerai ailleurs de son joyeux pardon; époque de danses en rond sur les bords riants de la rivière, de libations de cidre, de soupes d'eau-de-vie, etc.

Cette roche a une pente rapide : parcourons promptement la rue du Jeu de Paume et le Martray et les douves, et montons par la rue des Forges jusqu'à cette modeste chapelle. C'est ici, dit Emia, que la frairie des Glorieux invoque Saint-Yves *moult luysant en miracles, lequel advocassoit pour les povres par grâce et pitié, sans prendre pour ce ni argent ni*

* Ce nom, ce lieu de Robien laissent à mes contemporains du XVIIIe siècle plus d'un souvenir cher et douloureux.

Le respectable marquis de Robien, petit-fils de l'auteur du précieux manuscrit, vient de racheter le château dévasté et le répare; mais la belle terre a été révolutionnairement confisquée. Que ne puis-je dire :

Ergo tua rura manebunt.

Virg.

*monnoie*. *Res miranda*, fit le duc. Chose admirable.

— A gauche, voilà les bonnes Ursulines qui instruisent si bien nos jeunes filles et font des crêpes délicieuses.

A l'entrée des Croix-Jarrots, disons un mot du P. Rigoleuc. * Il naquit en 1595. Ses études furent brillantes, et il était encore meilleur latiniste que le P. Petau.

Aux dernières maisons des Croix-Jarrots, voici, dit encore Emia, le chemin de Saint-Brieuc passant près du parc de Crenan et par Plainehaute et le vallon de Notre-Dame-Sainte-Anne-du-Houllin.

— Ce chemin, dit le Maréchal, est montueux et mal aisé; près de Quintin, il y a des abîmes de boue.

— Il n'est que trop vrai, dit Emia, et dès le commencement du XVe siècle il était difficile de s'en tirer. L'âne chargé des livres du bienheureux saint Vincent-Ferrier s'y enfonça.

* Rigoleuc a laissé de bons traités de dévotion. Sa vie touchante est tout au long dans l'édition de ses œuvres de 1686, laquelle n'est ni abrégée ni retouchée comme les éditions modernes.

Alors le digne missionnaire invoqua le nom du Seigneur et s'écria : Jesus, Jesus Socorredle; pero como ne salia del charco se llegò uno de la compania e picandole con un aguijon dixo : levantate con los Diablos. A esta voz se levantò el jumentillo y saliò del lozadar. Horrisò al santo el suceso; invocò otra vez el nombre de Jesus y en detestacion del nombre de Satanas no quisò montar mas en aquel jumentillo ni aun quisò que llevase sus libros y asi dexandoselo alli mismo repartiò los libros entre sus companeros.

Le duc sourit et l'historiette finissait, après avoir vu le modeste presbytère et la place du Bourgjuguené, quand on arriva sur le pont du Vaudegouet; on avait parcouru la grande rue de ce nom, en laissant la Berliche à gauche et la petite rue à droite.

Emia indiquant le détour à gauche au-delà du pont : La petite chapelle de la Magdeleine et le champ de foire de la Saint-Ladre (ce mot rappelle une léproserie) n'ont rien de bien remarquable...

— Donc reposons-nous ici un moment, dit le Maréchal en s'appuyant sur le parapet du pont.

Emia : — Je demande un regard pour cette petite rivière qui tombe de l'étang par une jolie cascade à cinq cents pas d'ici, près des portes Boulains (ou Boulen). Quel est le nom de ce fleuve? dit assez gaîment le vénérable seigneur.

— Ce ruisseau rapide et faible, dit vivement Emia en étendant son bras vers l'horison, a sa tête dans la mer; nous l'appelons le *Gouet* (le Sang). Mais voici l'opinion du R. père Toussaint de Saint-Luc, religieux carme né à Quintin.

Le Thieure (Thièvre), que Ptolémée appelle Thitium (Tetus ou Titus), se forme dans les rochers des côtes* qui sont autour de la ville de Quintin, particulièrement vers le château de Robien, entre les limites des évêchés de Cornouailles et Tréguier; et, passant par un côté des douves de la ville, il commence à s'enfler au-dessus de l'ancien château de la Roche-Suhart, et va trouver le flux et le reflux de la mer au pont du Gouet, qui est au-dessous de

* Ailleurs on parlera des sources du Gouet qu'il ne faut pas confondre avec ses affluents.

la ville de Saint-Brieuc, avec lequel elle forme le port de cette ville, appelé le Légué, d'où, se joignant avec la petite rivière de l'Argennen de Ptolémée, va se jeter dans la pleine mer entre la pointe de Roselier et la grève de Hillion.

Le même auteur nous dit que la ville de Saint-Brieuc * est l'ancien pays des Bidusséens... Leur ville est située entre plusieurs montagnes, et Ptolémée la met entre les embouchures, dans la mer des petites rivières Titium et Argennem, le Thieure et l'Argennem. La première a laissé son nom à toute la contrée, parce que la ville ou cité principale était bâtie (comme nous venons de le remarquer avec Ptolémée) proche cette rivière de Thièvre; on l'appela Penthièvre, c'est-à-dire chef-lieu du pays de Thieure, quelques-uns veulent la nommer Ponthieure,** mais

* Ce nom n'est pas Brieux, n'en déplaise aux missionnaires archéologues modernes.

La légende de Saint-Brieuc (Briocus, Brioc) est reçue non seulement par Gallet, D. Morice, Ruffelet et l'abbé Manet (quatre bonnes autorités); mais encore la tradition est rapportée par Camden, qui fait naître à Cork Brioc, the religious person who flourished in Armorica, etc. V. Britannia, p. 980, éd. 1695.

** Entre autres d'Argentré, mais Bouchart, écrit Pentheure. V. la belle éd. de 1531, folio 82, verso.

rarement; car le pont de cette rivière n'a jamais porté le nom de Penthieure; mais *Coet*, et par corruption *Goat*, qui signifie en breton de bois, comme celui de l'Argennem, par un diminutif Coetdic ou Goadic, qui signifie petit bois, soit que ces ponts eussent été premièrement construits de bois, ou qu'ils fussent entourés de bois, comme la vie de Saint-Brieuc le témoigne, et que la maison du Boisboissel, qui a fourni de si généreux chevaliers, particulièrement dans le XIIe et XIIIe siècles, en a tiré son nom, à cause qu'elle y est située.

— Je ne sais, dit le Maréchal, si ton carme est un bon critique. * Le nom de cette rue, même où nous sommes, prouve que cette rivière s'appelait Gouet, même à Quintin.

L'objection me touche, dit Emia; mais pourquoi cette dénomination Gouet n'aurait-elle pas été donnée à propos de quelques combats. Alain Barbetorte n'a-t-il pas rougi ses flots du sang des Normands? et le mot Gouet ne serait-il

* Le P. S. Luc est cité vingt-trois fois dans cinquante-neuf pages du premier volume de l'histoire de Bretagne par Roujoux. V. T. I, p. 77-136.

pas une épithète de Tetus, ou Tetus une altération latine de Gouet. *

Il est vraisemblable, dit alors Guy Aldonce, que le mot Gouet est le plus ancien des deux. D'ailleurs n'était-ce pas Guingamp qui devint le chef-lieu de Penthièvre.

— Il est vrai, dit le jeune homme, mais plus anciennement c'était Saint-Brieuc, puisque d'Argentré et Dupaz nous apprennent qu'Eudon fut enterré en 1079 à la cathédrale de Saint-Brieuc, siége principal du comté de Penthièvre. **

— Je n'ai qu'entrevu Saint-Brieuc et Rennes, dit le Duc de Quintin... J'étais triste dans cette grande ville au souvenir du Duc de Chaulnes... Il est bien loin dans cette Guyenne... J'ai vu l'hôtel de Marbeuf, mais la marquise de Sévigné n'y viendra plus.

* D. Morice ou D. Taillandier, II. LXVIII, mettent Saint-Brieuc au confluent du Trieu et de l'Anguenos... Ont-ils voulu parler du Tetus-Gouet et de l'Argennen-Goadic ?...

** Ce n'est pas ici que nous examinerons les origines biducéennes de l'évêché de Saint-Brieuc. Remarquons toutefois que le savant Gosselin se rapproche beaucoup plus du carme quintinais que de Valois et même de Danville.

— Le Duc de Chaulnes était fort puissant en Bretagne.

— Et à Rome, reprit le Maréchal, il avait fait élire pape le cardinal Ottoboni.

— Ainsi en ce temps, dit Emia, les conclaves commençaient par l'intrigue et finissaient par l'inspiration.

— Tais-toi, dit le Duc, et ne parle pas inconsidérément de ces graves assemblées.

— Monseigneur, reprit Emia, la vérité est belle même quand elle sourit... Au reste, notre vénérable doyen Souvestre * avait coutume de dire : Les élections des conclaves sont presque toujours bonnes, surtout dans les jours de persécution.

— A la bonne heure. Et à propos de ce gouverneur, sais-tu que Chaulnes était fort bien avec Messieurs du parlement, ces défenseurs de vos libertés ?

— Mais il prodigua les rigueurs aux pauvres paysans séditieux, dit tristement Emia.

— C'est que la défense des libertés est un

* Ce propos est prêté à un digne pasteur mort dans le XIXe siècle.

droit, et la sédition est un trouble, reprit le Maréchal.

— Un peu moins de supplices... dit Emia.

— Et tout allait bien, ajouta l'excellent Seigneur. Ce n'est point à force de pendaisons, c'est par la guerre et l'intelligence encouragée, c'est par l'essor donné aux bons esprits, que le Roi mérite le nom de Grand.

— On dit, Monseigneur, que ces exécutions excitèrent plus d'une émotion douloureuse dans l'âme de l'illustre Marquise.

— C'était, reprit Guy Aldonce, un incomparable esprit de femme, et quelle franchise d'amitié dans ce noble cœur! Madame de Sévigné disait le 9 août 75, en parlant de l'affaire d'Alteinheim : « C'est une gloire bien com-
» plète pour M. de Lorge... Il a eu un cheval
» tué sous lui... Il était à cheval sur un coup
» de canon. La providence avait bien donné
» sa commission à celui-là aussi bien qu'aux
» autres. »

Crois-moi, enfant, ces mots me firent presqu'autant de plaisir qne la réception du baton de maréchal.

Le jeune homme vivement touché, s'inclina en silence devant le vieux guerrier attendri.

C'est en causant ainsi, que les promèneurs arrivèrent par les portes Boulin à la chaussée de l'étang.

— Voilà, dit le Duc en se découvrant et en signant son front, voilà un calvaire bien situé sur le rocher qui domine l'étang.

— Certes, Monseigneur, il fait beau voir ici la procession du Vendredi-Saint avec les corporations et les douze frères ayant jambes et pieds nuds à la suite de la statue vénérée du Christ portée sur un brancard...

— A propos de processions, dit le Maréchal, j'ai vu l'autre jour deux files d'enfants qui portaient des branches légères liées circulairement et couvertes de fleurs rouges. Les garçons de cinq et six ans avaient des robes boutonnées comme les soutanes des petits choristes. *

— C'étaient les enfants des hameaux de Cardrix ou de Saint-Eutrope qui portaient des bannières de Berlus ( digitales pourprées sur

* C'est le sayon des anciens que nos paysans appellent syon.

des branches de fougères) à la fontaine de la grande prairie. Un Quintinais en voyant ce petit tableau s'est avisé d'entrelacer quelques rimes.

— Chante les moi, dit le Maréchal.

Alors Emia d'une voix un peu émue.

Flebilis occidit.
Horat.
Multa renascentur quæ jam cecidere.
Horat.

O ma digitale belle
Quelle main jeune et cruelle
Légère te ravira ?
Sur une tige étrangère,
La fileuse encore bergère *
Joyeuse te posera.
La fougère est effeuillée,
Et ta corolle mouillée
Rougit ses faibles rameaux.
L'enfant rit de sa conquête,
Marche fière et ne s'arrête
Qu'au bocage des ormeaux.

* A douze ou quinze ans, la jeune paysanne n'est plus bergère. Elle file à la grande roue.

Là, près d'une source vive,
Dont l'eau jaillit fugitive
Inondant le rocher noir.
La figure de Marie
Protège au loin la prairie
Contre les esprits du soir.
L'enfant lui dit sa prière,
(Murmure d'un vague espoir),
Puis déposant sa bannière
Entre les branches d'un lierre,
S'éloigne un peu pour la voir,
Et rentre dans sa chaumière
Sans te plus ramentevoir...
O ma belle digitale,
De ta pourpre occidentale *
L'éclat demain périra.
Mais il est d'autres fougères,
Il est d'autres mains légères,
Faible rameau s'ornera
De ta fraîcheur printanière;
Cette offrande de bannière
Ne sera pas la dernière,
Un autre été fleurira.

* On sait que la digitale pourprée se plaît dans nos contrées de l'ouest.

Ainsi l'humaine journée,
Affaiblie et déclinée,
Dans l'ombre s'abaissera,
Mais une aurore immortelle
Demain matin brillera
Sur la tombe du fidèle.

Le Maréchal était doué d'une sincérité bienveillante.

— Cela est faible et rapide comme le flot de la petite rivière du val de Gouet...

— Elle n'a point la vertu d'Hippocrène, dit Emia en soupirant.

— Au-dessus de cette grande prairie, dit le duc de Quintin, j'ai vu l'autre jour une haute pierre pointue; comment l'appelle-t-on ? et quel est ce monument?

— Emia : C'est la Roche-Longue.... On dit, Monseigneur, qu'elle foule des trésors, et que les esprits viennent pendant la nuit danser en rond tout à l'entour. Voilà ce que je sais.

— Léger savoir, dit le maréchal. On rentra au château en laissant à gauche la petite chapelle de Saint-Julien.

Le lendemain matin le châtelain dit à son jeune lecteur :

— Tu m'as promis des légendes...... tiens parole.

— Nous commencerons, s'il vous plaît, Monseigneur, par une merveilleuse histoire que nos bonnes sœurs n'ont pas lue; mais elle peut plaire aux deux Bretagnes. Le grand Artur y figure et la sainte Vierge protège ses armes.

Artur, dit un auteur célèbre, est le roi de la légende.

FIN DE LA SECONDE PARTIE.

TROISIÈME PARTIE.

# LÉGENDES.

## A CHI LEGGERA.

Peut-être, bien aimé lecteur, vous le fils de bonne mère, avez-vous entendu votre aïeule vénérable conter plus d'une fois quelques saintes et merveilleuses histoires..... La digne femme était sérieuse quand le récit était de foi, et elle souriait un peu dès que la touchante merveille outrepassait la croyance. — C'est dans cet esprit que vous accueillerez nos légendes, et les saintes femmes nous jetteront du haut des cieux un regard de tendresse et de sérénité.

# I.

## ARTUR ET FLOLLO.

Les légendes sont des poèmes qui n'appartiennent à personne ; sans forme, comme la société qui les produit, ils vivent pour ainsi dire secrètement dans les cœurs, et croissent avec l'herbe sur les tombeaux des saints et des martyrs.

E. Quinet.

Le maréchal avait écouté avec quelque plaisir les contes de Broceliande ; il voulut entendre plusieurs légendes saintes ; mais il dit au jeune

homme : Tu t'arrêteras au bout d'un quart-d'heure, parce que le vieux langage est fatigant à la longue.

Tu m'as promis d'abord le combat d'Artur; Emia commença ainsi :

L'an tost après passa Artur la mer avec sa compaignie ès parties des Gaulles, lesquelles il dégasta moult.

Les Gaulles estoient lors en l'obéyssance des Rommains, et en estoit gouverneur ung tribun de Romme, nommé Flollo, qui estoit payen.

L'empereur Léon Ier, de ce nom, le y avoit commis, et y avoit ès Gaulles douze royaulmes qui étoient tous soubz l'obéissance des Rommains, fors le royaulme d'Armorique, appellé lors la petite Bretaigne, dont Hoël estoit Roy.

Flollo fut adverty de la descente de Artur, et avecques moult grande compaignie de Gaullois le voulut combattre; mais Artur avoit toujours la victoire pour la grande abondance de jeunes hommes qui le suyvoient, et aussi que pour sa libéralité; il avoit ja acquis sans coup férir la plus grande partie des princes de toutes les Gaulles.

Flollo, voyant que dangereuse chose luy se-

roit tenir les champs, se retira avecques ses gens d'armes en la cité de Paris, laquelle cité il fortiffia en ce que possible luy fut.

Artur vint assiéger Paris et y tint le siége par le temps d'un moys. Flollo, voyant que vivres luy défailloient, fit offrir à Artur que il voulsist permettre toute celle guerre estre départie entre Artur et luy, et celluy des deux qui auroit la victoire, seroit souverain des Gaulles. Flollo se fyoit en sa force, car il estoit moult plus hault que Artur, et estoit comme geyant d'une force et d'ung hardement merveilleux. Artur lui octroya ce qu'il demandoit, et il luy manda que il s'i consentoit et que il se apprestast.

Les princes fournirent de pleiges et cautions de chacune part, et convindrent de lieu en l'isle qui à présent est appellée l'isle Nostre-Dame dedans Paris, auquel lieu ilz se trouvèrent convenablement armez, et estoient si très-vaillans l'ung et l'aultre, qu'il estoit bien difficile de juger lequel d'eulx seroit triumphant. Leur premier combat fut à la lance, dont ilz firent moult belles armes, et depuis combattirent à la hache. Mais Flollo atteignit si

durement Artur au front, que il tomba sur les genoulx, et du coup fut moult estonné, car le sang qui découroit de la playe luy aveugloit les yeulx. Touteffois il avoit toute son espérance en la Vierge Marie, Mère de Dieu, laquelle Vierge, comme récite *Memoriale historiarum*, se apparut lors près de Artur et de l'envers de son manteau, qui sembloit estre fourré d'ermines, lui couvrit son escu l'envers dehors, dont Flollo fut moult effrayé, et de cette vision il perdit la veue. Artur qui n'avoit veu la vision reprint couraige et se releva, et de son espée nommée Caliburne donna tel coup à Flollo dessus la teste, qu'il lui fendit le front dont il tomba, et du coup rendist l'esprit sur le champ. A celle cause, dès-lors Artur adverty de la vision, print les ermines pour ses armes, et pour ceste cause les rois et princes de Bretaigne ont depuis porté, et encore portent en leurs armes les ermines. * Alain Bouchart, f. 46 recto, éd. 1531.

* Il en fit ses armes à la place de trois ou treize couronnes d'or sur azur qu'il portait avant ce combat. D'autres disent qu'il portait auparavant les neuf mâcles d'or sur gueules qu'a retenu la maison de Rohan depuis Maclianus, prince breton; d'autres que c'étaient trois

— Cette origine des hermines, dit le Duc, ne se trouve pas facilement dans les autres vieilles chroniques, seulement dit-on, je ne sais où, que la figure de la Vierge était peinte sur le bouclier d'Artur *..... Ah! j'oubliais que Brianville dans son jeu du blason nous renvoie à Richard de Vassembourg.

— Vos chroniques françaises nous donnent l'origine merveilleusement céleste des nobles fleurs de lys de France, et nous aimons cette superstition de gloire. Vous plairait-il, Monseigneur, d'entendre un petit récit à peu près reproduit dans la chronique très-véridique, très-élégante et très-copieuse de Nicole Gilles.

— Raconte, et nous verrons si la France a le pas et l'ancienneté en fait de blason.

— Dans le XIVe siècle, Raoul de Praesles disait au roi Charles V,

« Et si portez les armes de trois fleurs de lis
» en signe de la bénoite Trinité qui de Dieu
» par son angle furent envoyées au roi Clovis,

gerbes d'or sur azur qu'a porté la maison de Ponthieuvre. Oronce Finé, jeu d'armoirie, p. 41 et 42.

* Galfrid Mon. et Roman de Brut.

» premier Roy chrestien, pour soy combattre » contre le roy Candat qui estoit Sarrazin, ad- » versaire de la foy chrestienne, et qui estoit » venu d'Allemaigne à grant multitude de gens » ès parties de France, et qui avoit fait, mis » et ordonné son siège à Conflans-Sainte-Ho- » norine, dont combien que la bataille com- » mençast en la vallée, toutes voies fust-elle » achevée en la montaigne en laquelle est à » présent la tour de Mont-Joye, et là fut pris » premièrement et nommé vostre cry en armes, » c'est assavoir Mont-Joie-Saint-Denis, et en » révérence de ceste victoire, et de ce que ces » armes nostre Seigneur envoya du ciel par un » angle, démonstra à un hermite qui tenoit » en icelle vallée à une fontaine un hermitage, » en luy disant que il feist raser les armes de » trois croissans que Clovis portoit lors en son » escu, et feist mettre en ce lieu les trois fleurs » de lis, et en icelles se combatist, et il auroit » victoire contre le roy Candat, lequel le ré- » véla à la femme de Clovis qui repairoit oudit » hermitaige, et aportoit souvent audit hermite » sa recréation, laquelle les emporta et défaça » les croissans et y mit les trois fleurs de lis. »

— Bien, bien, dit le noble Seigneur, mais le docte Goropius remonte plus haut, et c'est Japhet le fils de Noé qui aurait donné les fleurs de lis à nos pères.

Au reste le généalogiste de votre reine et duchesse, * et quelques autres tels que celui d'Alfred, ** vont aussi chercher l'arche de Noé, ce grand berceau.

— La vertu, la misère et l'orgueil, tout sort de là.

— Et le travail aussi, dit Emia.

— Sans doute, enfant, et le roi patriarche était bon charpentier.

— Encore plus habile que votre Goropius n'était savant.

— Au reste, mon jeune lecteur, peut-être que les origines japhétiques reviendront en honneur d'ici à 150 ans.

— Et Dieu veuille, Monseigneur, que les lis et les hermines du moyen-âge brillent long-

* Désarvouez Penguern, à la suite de l'histoire de Bretagne de Le Bault.

** Asser menevensis. Collect. Camden. p. 1.

temps encore sur le palais de justice de notre capitale.

Demain nous verrons quelques autres légendes en l'honneur de la Vierge Sainte.

---

## II.

### ORAISON FORT DÉVOTE.

*Orayson de Nostre-Dame fort dévote et bien composée, par laquelle on requiert les péchez estre effacés, et les vertus estre données pour éviter enfer et avoir paradis.*

A toy, Royne de hault parage,
Dame du Ciel et de la terre,
Me viens complaindre de l'oultraige
De l'ennemy qui me fait guerre;
Mon pouvre cueur au corps me serre.
Las, chière Dame, secours-moy,
Car je ne scay où confort querre,
Vierge, se je ne l'ay de toy.

De toy me vient toute bonté,
Très-doulce Vierge précieuse,
S'aulchun péché m'a surmonté,
Vueilles-moy estre gracieuse;
La mort, qui est si très-hydeuse,

Me vient happer : je ne scay l'heure;
Mon âme en est si angoisseuse,
Que de douleur chacun jour pleure.

Pleurer me fault mes grans meffaitz
Que j'ai commis par ma follie,
En pensant, en dictz et en faitz
Remplis de toute villennie;
Prye ton filz, je t'en supplie,
Que tu alaictas doulcement,
Qu'il luy plaise par courtoysie
De moy pardonner humblement.

Humblement je te faiz prière,
Mère de notre Rédempteur,
Que sa bonne grâce acquière
Par l'amour et par la doulceur;
Tu est le chastel fort et seur
Où tous pécheurs se viennent rendre,
Je te supplie, oy ma clameur,
Et en mon fait veuilles entendre.

Entens-moy, très-saincte Vierge
Qui enfantaz le doulx Jésus,
Ton filz, de qui tu es concierge,

Clere lumière sans refus;
Oncques refusant ne fus
De pécheurs porter la querelle;
Tu es certes de plus en plus
Gracieuse, plaisante et belle.

Belle sans per et sans nul sy,
Plus doulce fleur que n'est la rose,
Metz mon âme hors de soussy,
Qui de tout péché est enclose;
Car à ton fils parler je n'ose,
Pour les grans vices où je suis,
Je te supply sur toutes choses,
Pry luy qu'il ait de moy mercys.

Mercys requier à joinctes mains,
A toy trésorière de grâces,
Fais que toux mes maulx soient estains
Et que ton filz pardon me face,
Car l'ennemy toujours me lasse
Et me tient en peine et labeur,
Et d'aultre part la mort me chasse,
Par quoy je viz en grant langueur.

Langueur me fait plus noir que meure,

Las bien doibtz mauldire ma vie,
Car orgueil sy ma couru seure,
Et le péché d'ire et d'envie.
Luxure aussi et gloutonnerie,
Avec avarice et paresse,
Auront sur moy leur seigneurie
Si t'amour à moy ne s'adresse.

Dresse mon cueur, je t'en requiers,
A la vertu d'humilité.
Par pitié aussi voulentiers
Fais tant que j'aye charité,
Toute abstinence et chasteté
Avec largesse et pacience;
Souffisance et pauvreté
Me soit donnée et vigilance.

Diligence m'est nécessaire,
Mère de Dieu faiz que je l'aye,
Tant qu'à ton filz je puisse plaire
En quelconque lieu que je soye.
J'ai prins de tout péché la voye,
Si de toy n'ay miséricorde,
Tant que de Dieu je me desvoye,
S'à moy ta grâce ne s'acorde.

Accorde doncques ma pauvre âme
A Jésu-Christ Roy glorieux,
Et lui prie, très chère Dame,
Qu'en la fin me soit gracieux,
Et que son saint Corps précieux
Dignement puisse recevoir,
Tant que au royaulme des cieulx
Je puis paradis avoir.

---

III.

## LA VIERGE ET LA MERE.

*De la femme que la Mère de Dieu garda enfantante entre les undes de la mer.*

L'église de Saint-Michel est en ung lieu qui est appelé la tombe, et est honorablement faicte au nom de l'archange, et ce lieu est tout environné de mer et est espovantable pour la venue de la mer à tous les venans à orer, et requerre la grace du benoit archange Michel, et y vient deux fois le jour et non pas accourante comme les autres; mais entrebuschans ne à espoventables cours, mais simplement et entreprend aucune fois les errans. Adonc à une solemnité dudit archange, les compaignies des pélerins se hastoient d'aller à son église, et comme ils étoient ja emmy la grève, une pouvre femme estoit entre iceulx qui estoit près de son enfantement, et griefve du tout

en tout, et le son espoventable qui venoit retinta soubdainement et tous s'enfuyrent comme desvez ysnellement, et celle femme demoura seule, et pour la grant douleur de son ventre qui la tenoit, et pour la paour et la doubte de l'eaue, et que elle ne povoit aller, entrèrent plus tost en elle douleurs soubdaines d'enfantement, et sycomme elle cryoit et plouroit requérant pytéablement ayde, chascun estoit convoitant de soy saulver, faignoit ne l'óuyr pas. Adonc quant toute l'ayde humaine défaillit à icelle, elle retourna à l'ayde divine appellant Dieu en plorant à haulte voix, et la Vierge Marie, mère de Dieu, et Saint-Michel son archange; et tout le peuple s'arrestoit à la regarder, et elle tendoit ses mains au ciel, et toutes les bonnes gens prioient pour elle, et donc vint la mère de Dieu, et siccomme il estoit advis à icelle femme; elle jecta une courtine tout environ elle, si qu'elle ne veit ne n'oyt goutte de l'orrible son de la mer, ne une seule goutte d'eaue ne toucha à son vestement; et celle mise ainsy comme en ung très-seur habitacle, enfanta ung filz et fut illec sans nulle paour jusques à tant que la mer retrayast ses

undes en soy, et donna voye delivre à icelle de s'en aller. Et donc celle qui seule avoit esté laissée entre les eaues fut amenée au rivage de la mer. Si que tous veirent cestuy miracle appertement, et glorifièrent Dieu et la Vierge Marie.

## IV.

## LA VIERGE SECOURABLE.

*De celluy qui cheut en la mer : comment la benoiste Vierge Marie le secourut.*

Une nef estoit en la mer chargée de pélerins qui allaient en Hiérusalem par grâce et par dévotion de orer. Et siccomme le maistre de la nef sentit sa nef ouvrir par dessoubz et les eaues entrer dedans, et qu'il ne povoit nullement ayder, il print tantost le batel que on porte dedans la nef et le mist en la mer, et descendist dedans avec ung évesque et aucuns aultres qui là estoient, et toutes foyes siccomme l'ung voulut descendre ou batel, il cheut en la mer, et celluy plongé au parfond de la mer n'apparut plus. Le maistre, vrayement arraisonnant ceulx que il avoit delaissez en la nef, leur fist assavoir qu'il ne povoit eschever le péril de mort apparant, et les admonesta qu'ilz

commandassent dévotement leurs âmes à Dieu se confessant; et ilz le feirent ainsi et sans demeure iceulx crians à Dieu mercy; les eaues entrans en la nef par l'ouverture de bas, elle est enfondrée en la mer du tout en tout; et l'évesque et ces autres plorans et souspirans commandaient à Dieu les âmes de leurs compaignons, desquelz ils veoyent périr les corps par si horrible péril. Et siccomme ilz regardoient en la mer se par aucune adventure ilz verroient aucun des corps des mors, vecy que ilz voyent soubdainement yssir hors des flotz de la mer colombes blanches par lieux cy une, cy deux, et là trois, et trespercer en volant à hastif cours les secrets du ciel. Et quant l'évesque s'apperceut que c'estoient les âmes de ses compagnons sainctz qui estoient noyez en la mer en bonne dévotion, et de tant comme il avoit plus ploré avant de ce qu'il avoit veu ses compaignons noyer, de tant plora-il plus fort après, pource qu'il n'estoit noyé avec eulx. Lequel en la parfin porté à terre au batel, si comme il yssoit, vecy son compaignon, que nous dismes estre cheu en la mer entre la nef et le batel, qu'ilz veirent yssir soubdainement

de la mer sain et haistié. Et ceulx joyeulx et esbahys de la venue de leur compaignon, luy demandèrent comment il luy estoit advenu, et comment il povoit estre ainsi délivré des flotz de la mer, lequel dist : siccomme je cheuz en l'eaue, je escriay le nom de la benoiste mère de Dieu, et ainsi, en escriant et en ayant la mémoire de son nom, je vins au parfond de la mer, et icelle Vierge, mère de miséricorde, qui n'est nulle foys oubliante de ses remembrans, fut avec moy soubz les eaues et me couvrit de son mantel débonnairement, et moy couvert a amené parmy les eaues jusques-cy au rivage, et celluy disant ce, ilz rendirent louanges à Dieu et à sa doulce mère de miséricorde.

V.

## L'IMAGE MIRACULEUSE.

*De celluy pour qui l'ymage de la benoiste Vierge Marie, trésorière de grâces, se mist encontre le glaive et le receut.*

Une ville qui est près de la cité d'Orléans, qui est nommée Avenon, là où les gens de la ville avoient édiffié une église en l'honneur de la Vierge Marie. Et siccomme iceulx aucunéffois assiégez de leurs ennemis, plorassent et gémissent dedans le chastel de cette ville, eulx confians plus en l'aide de la Vierge Marie que en leurs propres forces, entrèrent en l'église avec leurs femmes et leurs enfans, et se mirent dévotement devant l'ymage de la Vierge Marie, et requirent l'ayde d'icelle de cueur et de bouche, et leurs prières accomplies à lermes, iceulx retournans arrière au

18

chastel, emportèrent l'ymage de la Vierge avec eux à leur deffense et à leur garnison, et la mirent en la porte pour espoventer les ennemys, et aucuns de ceulx de la ville qui estoient en la garde de la porte, après l'ymage, gectans leurs javelots encontre leur faulse partie, faisoient grant destruction de leurs ennemys, et l'ung des ennemys regardant l'ung d'iceulx, se capit tout coyment et dit très-fellonneusement, tu ne fuyras pas la mort se tu ne laisses la porte, et jà ceste ymage ne te pourra ayder se tu ne t'enfuys dedans la cité. Et ce fut grant merveille de nostre Seigneur, sicomme celluy eut brandy contre celluy de la porte, l'ymage se mit encontre le glaive et le receut, et ainsi délivra de mort l'homme dévot à elle. Lequel esjouyssant de ce qu'il estoit ainsi merveilleusement délivré de la Vierge, il bransla le coup et l'envoya contre son adversaire qui avoit fait le coup blasmé de l'ymage, et le attaignit par le viaire. Et la nouvelle du peuple de ce miracle fait vint aux ennemys, et est crié de tous que la saincte Mère de Dieu se combatoit pour les gens de ce lieu. Et quant les ennemys l'ouvrent,

iceulx esmeuz par paour et par trembleur, ensemble gectèrent leurs armeures et firent la paix et s'en vont en l'église de la benoiste Vierge Marie, et donnèrent et offrirent grans dons, et jurèrent que doresnavant ilz ne nuyroient jamais à celluy lieu. Et encore est l'ymage jusques aujourd'hy en ce mesmes lieu, et porte encore le glaive tout droit en sa cuysse.

---

VI.

## SAINCTE MARGUERITE.

Marguerite a nom d'une pierre précieuse qui a nom marguerite, qui est blanche et petite et vertueuse. Aussi la benoiste Marguerite fu blanche par virginité, petite par humilité et vertueuse par œuvre de miracles; et la vertu de cette pierre est contre effusion de sanc, contre passion de cuer, et conforte l'esprit; ainsi la benoiste Marguerite ot vertu contre l'effusion de son sanc, par fermeté, car elle se tint très-fermement en son martire, contre la passion du cuer, contre la temptacion du diable par victoire, car elle la surmonta et conforta l'esprit par doctrine, car elle conforta les courages de plusieurs et les converti à la foy de Jésus-Crist, et Theotirnus, un sage homme, escript sa légende :

Marguerite fu de la cité de Antioche, fille de Theodosien, un patriarche païen; elle fu baillée à nourrice, et quant elle vint en âge

par treu, elle fut baptisiée, et pour ce estoit-elle forment haïe de son père. Et un jour que elle avoit ja XV ans et que elle gardoit avec les autres vierges les ouailles de sa nourrice, le prévost Oluisbrius ci passoit par illec, et considéra l'amour de la pucelle, et fu tantost esprins de son amour, et tantost envoia tout esmeu ses messagés et leur dit : Alez et prenez-la, et se elle est franche je la prendray à femme, et se elle est ancelle j'en feray ma concubine; et quant elle fut présentée devant ly, il ly enquit de son linage et de son nom et de sa religion, et elle respondi que elle estoit noble par lignage et avoit nom Marguerite, et estoit de la religion chrestienne; et le prévost ly dist : les deux premières choses t'appartiennent droitement, car tu es amable et noble, et es éprouvée estre très-belle marguerite; mais la tierce chose ne t'appartient pas, que pucelle si belle et si noble aie Dieu crucifié. Auquel elle dist : Donc sces-tu que Dieux fu crucifié, et il dist : Par les livres des crestiens. Auquel Marguerite dist : Quelle honte est-ce avons, quant il est leu yleuc, la feste et la gloire de li, si que tu crois l'une chose et l'autre renies. Et si comme Marguerite affer-

moit que de son gré il avoit esté crucifié pour nostre rédempcion, le prévost commanda qu'elle feust mise en chartre, et le jour ensuivant il la fist appeller devant luy et luy dist : Vaine et wide pucelle, aies pitié de ta beauté et aoure nos Dieux, auquel elle dist : je aoure cellui que la terre tremble, la mer doubte et les vens et toutes créatures craingnent, à laquelle le prévost dist : Si tu ne consens à moy, je feray desrompre ton corps; auquel Marguerite dist : Jesus-Crist bailla soy-mesmes à mort pour moy, et pour ce ne doubte-je pas à mourir pour Jésus-Crist. Et donc le prévost commanda que elle fust estendue ou tourment de fouet, et que elle fust si forment battue, que le sang decourust aussi de son corps comme d'une fontaine très-pure, et ceux qui là estoient ploroient et disoient : Marguerite vraiment nous te plaignons moult pour ce que nous veons si laidement desrompre et detranchir ton corps. Haa, quelle beauté as-tu perdue pour ta mescréantise! croy au moins orendroit si que tu vives. Ausquels elle dist : Haa, mauvais conseilliers, passez-vous en de cy et vous en alez; le tourment de char est sauvement de m'âme,

et dont elle dit au prévost : Chien de sugonde et non saoulable, tu as bien poesté en la char, mais Dieux garde l'âme. Et le prévost couvroit sa face de son mantel, que il ne povoit veoir si grant effusion de sanc; et après ce il la fist oster et enclorre en la chartre, et merveilleux resplendisement estoit dedens. Et quant elle fu en la chartre, elle depria notre Seigneur que il li démonstrast visiblement celli qui se combattoit à elle; et dont vint un très-grant dragon et s'apparut illec. Et si comme il l'assailloit pour dévourer, elle fist le signe de la croix et il s'esvanouy, ou si, comme il est leu ailleurs, il ly mist la bouche sur la teste et la langue soubs les piez et l'angloutist tantost; mais quant il la vouloit gloutir, elle fist le signe de la croix, le dragon creva tantost, et la vierge s'en yssy toute saine, et dont le deable de rechief vint à elle et s'en va en forme d'ome pour decevoir la. Et quant elle le vit, elle se mit en oroison; et quand elle se fu levée, le deable vint à elle et la prist par la main et li dist : Cesse toy de ma personne et te souffise ce que tu as fait; et dont le prist par les cheveulx et le jetta à terre et ly mist le pied dessus le

baterel et ly dist : Estent toy, ennemy, sous les piez d'une femme, et le dyable crioit : Haa, benoiste Marguerite, je suis seurmonté; se un jouvencel m'eust batu ne me chausist; maiz je sui seurmonté d'une pucelle tendre, et pour ce ne veuil-je plus que son père et sa mère ont esté mes amis; et dont le contraint-elle tant que il ly dist pourquoy il temptoit si souvent les crestiens, et il respondi que il avoit naturel haine contre les hommes plains de vertu; et ja soit ce qu'il soit souvent deboutez d'eulx, si les enchace-il toutefois pour désir de decevoir les; et pour ce qu'il a envie du bien de l'omme pour la beneurté qu'il perdi, ja soit ce qu'il ne la peut recouvrer, si la cuide-il touzjours oster aux autres. Et encore, dist-il, que Salemon avoit encloz en un vaissel de voirre très-grant multitude de deables; mais, après sa mort, les deables mettoient hors feu de ce vaissel, si que les hommes cuidèrent que il eust illec grant trésor, si froissèrent le vaissel, et les deables s'en issirent et emplirent l'air.

Et quant il ot ce dit, la vierge leva son pié en disant : Fuy t'en chétif, et tantost le dyable

s'esvanouy. Et donc fu-elle seure, car qui a vaincu le prince sans doubte puet bien seurmonter le ministre, Et le jour ensuivant le peuple s'assembla et elle fut présentée au juge. Et dont ne volt-elle sacrefier à leurs dieux, et le corps de li fu brullé de brandons ardens si que tous se merveillèrent comment si tendre pucelle povoit souffrir tant de tourmens, et après ce il la fist mettre en un vaissel plein d'eaue bouillante, et lier si que pour le mouvement des peines la force de la douleur creust et tantost soudainement la terre trembla et fist très fort temps, et la vierge en issi sans lésion et dont V mille hommes crurent en Dieu et furent décolez pour le nom de Jesus-Crist. Et dont le prévost se doubta que les autres ne se convertissent, et fit hastivement décoler la benoitte vierge Marguerite, et celle requist espace d'aourer pour elle et pour ses persécuteurs, et pour tous ceux qui feroient mémoire d'elle et la reclameroient dévotement. Et si aoura moult doucement et dist que quiconque femme qui la requerroit en péril d'enfantement que elle meist hors sa lignée sanz nulle bleçeure, et remainsist la femme toute saine. Et son oroi-

son faitte une voix du ciel vint et dist que elle estoit ouye et ses oroisons. Et dist au décoleur, frère pren ton glaive et fiers, et dont féry et li osta le chief à un coup. Et ainsi receust couronne de martire, et elle souffri mort en la XIIIe kalande de juillet. Et un saint homme dist ainsi de ceste vierge : la benoitte vierge Marguerite fu ferme de la paour de Dieu, ennoblie de religion, aournée de componction, arousée d'onnesté, loyale par singulière pascience, et en elle n'ot riens trouvé contraire à la religion crestienne, haineuse à son père et amie à nostre Seigneur Jesus-Crist.

---

## VII.

### SAINCT MELAINE.

Sainct Melaine fust de la paroisse de Vanes, de noble lignage de ville, noble par forme et chaste par corps, par le conseil duquel le roy Clovis nourrissoit les povres et honoroit les Sainctz. Cestuy eut aucuneffois le dyable à l'encontre en semblance de une cerve. Et luy demanda le Sainct où il yroit, et il respondit : à tes frères donner les leur requeste. Et tantost le Sainct s'en alla en son oratoire, et le dyable entra en ung des anciens qui beuvoit eaue, et sicomme il le tormentoit, le Sainct luy donna une jouée et bouta hors le dyable. Il estoit de si grant vertu que les dyables ne s'osoient monstrer devant luy.

Ils s'assemblèrent ung jour à Angiers, sainct Melaine, sainct Victor, sainct Marc et sainct Latone. Et sicomme sainct Melaine leur eut don-

né sa bénéisson et le pain benoit, sainct Marc le tint en sa main et le laissa cheoir en son sein, et tantost il fut mué en la çainture d'un serpent, et quant il le sentit, il s'en courut aux piedz sainct Melaine, et il l'envoya à sainct Aubin pour confesser ce qu'il avoit faict, et sainct Aubin l'envoya à sainct Victor au Mans et il l'envoya à sainct Melaine à Rennes, et il fist son oraison sur luy et sa bénéisson sur le serpent, et il fut converti arrière en pain béneist, et ainsi commencea le benoist Marc de saint Melaine. Cestuy sainct Melaine feist son oratoire de sa propre main, qui est dict plassy Sainct-Aubin.

Sainct Victor et sainct Latone furent admonestez par vision d'ange de aller garder le corps de sainct Melaine. Et sicomme ilz le portoient à nage par l'eaue de Villaine en la cité de Renes, trois enchartrez qui estoient tenus en chartre en la tour près de l'eaue, s'escrièrent : Sainct Melaine ayez pitié de nous, et tantost la tour fut divisée de hault jusques en bas, et ainsy furent délivrez. Ou terrouer de Vanes ressuscita-il ung enfant mort qui estoit tourmenté du dyable, et quant l'ennemy

sceut que il en devoit ètre gecté hors, il le mena en ung lieu secret et il l'estrangla d'un las. *

* Cette légende de Saint Melaine ( et non Sainte Melaine, mort après 530 et non en 500 ) est fort incomplète. Il faut voir l'histoire d'Eusèbe et d'Aspasie dans les actes de Bretagne, t. 1, p. 186, et dans la belle et bonne édition d'Albert de Morlaix, donnée et annotée par M. de Kerdanet.

La prose peu connue de l'office de saint Melaine est dans le bréviaire des Bénédictins de Rennes de 1526. Ce livre est si rare qu'il a échappé aux recherches des Bollandistes, mais il paraît que D. Lobineau l'a consulté.

## VIII.

## DE SAINCTE SOPHIE ET DE SES TROIS FILLES FOY, ESPERANCE ET CHARITÉ, ET DE LEURS MARTYRES.

Emia, dit le Duc, je lisais hier au soir des prières pieuses dans un livre manuscrit dont les pages de vélin étaient enrichies de vives peintures et de lettres d'or. J'y ai vu dans la litanie des Saints figurer les noms de sainte Foy, sainte Espérance et sainte Charité. Dis-moi si l'auteur prenait des vertus pour des personnes.

— Je ne sais, Monseigneur, mais si l'allégorie est permise dans les tableaux, pourquoi ne le serait-elle pas dans les prières? Il y a d'ailleurs ici une autre raison. Ces trois noms divins ont été donnés à trois vierges chrétiennes, et nous trouvons dans nôtre Alain Bouchart une belle légende de leur mort courageuse.

— Je veux l'entendre à l'instant, dit le noble châtelain de Quintin.

Emia ouvrit la chronique au folio xviij de la belle édition de 1531.

Lors ( au temps d'Adrien) survint à Romme Saincte Sophie, notable femme, veufue, avecques ses trois filles, Saincte Foy, Saincte Charité et Saincte Espérance.

A l'exemple de sa religion et de sa sobriété, elle convertit à la foy moult de nobles femmes de Romme, lesquelles par son induction se distrairent grandement des habitations de leurs maris pour aucuns jours à Dieu dedyez et se abstenoient de aller fréquenter plusieurs festins et conviz que accoustumez elles avoient. L'ung des plus grands citadins de Romme appellé Antiochus s'en plaignist à l'empereur Adrian qui moult en fut courroucé. Manda venir par devers luy Sophie et ses trois filles qui estoient belles et remplies de grâce envers Dieu et envers les hommes, et estoient enseignées ès divines parolles et escriptures, et celles à entrer au palais se garnirent le front et la poitrine du signe de Jésus-Christ. Et comment Adrian les veit-il, esbahissant soy de la beaulté de elles ne peut mot dire... Et après trois jours

il leur dist : Or, enfancelles, ayez pitié de vostre aage et de la vieillesse vostre mère. Sacrifiez aux Dieux seigneuriaulx en la cité de Romme, et je vous reçois à estre mes filles soubz le témoignage du sainct senat et de l'effort de la chevallerie de Romme, et se vous le desprisez, je jure par mes Dieux que je n'espargneray ne aage ne lignage ne beaulté, mais vous dégasteray tourmentées de divers tourmens et vos membres destrenchez partie à partie je getterai pour viande aux chiens. Adrian les interrogea. Elles luy déclairèrent que elles estoient chrestiennes. Il les voulut contraindre à adorer son ydole Diane, à quoy elles ne voulurent pas obéyr. Mais par vertueuses remontrances, les trois pucelles luy déprisèrent et contemnèrent ses sacrifices dont il fut tellement irrité qu'il les fit mourir de cruels martyres. Saincte Foy * fist batre toute nue, et déchirer son tendre corps, et certes du lieu de l'encisure il courait lait pour sang, la fist mettre sur une grille de fer, sur brèse toute

* Sainte Foy avait 12 ans, Sainte Espérance 10, Sainte Charité 9. Menologe Sirlet.

ardante, et puis en une grande chauldière plaine de poix, de cire et de bitime tout bouillant la fist mettre, mais mourir ne povoit. Puis fist dépouiller madame Saincte Espérance, la fist battre cruellement de nerfs de bœuf, et voyant qu'elle ne voulait renoncer à la foy, il la fit gecter en une fournoyse toute ardante, et se estaignit le feu tout incontinent que elle y fut. Puis appela à luy Saincte Charité, et après qu'il eut ouy ses saintes monicions, il fit pendre la pucelle par les bras, et par nouveaulx tourments luy fist desrompre la chair de ses costez, la fist par aprez gecter dedans ung grand feu, lequel se estaignit. Et quant Adrian vit que par martyres quelconques elles ne voulurent adorer sa Dyane, il fist trencher les testes à ces trois sainctes vierges. Leur piteuse mère Saincte Sophie recueillit les corps de ces trois sainctes filles, et moult honorablement les embasma et mena dedans ung chariot à xviij mil de Romme, et là les fit mestre en terre. Puis après la bonne mère pleura tellement sur le sépulchre de ses trois filles, que elle rendit à Dieu son ame, et les sainctes et dévotes femmes qui là estoient,

l'enséveliront au joignant de ses trois filles, et furent ces trois sainctes pucelles martyrées la première kalende d'aoust, le XIe an de l'empire de Adrian.

IX.

## DE SAINCT MACLOU (MALO) ET DE SES ENFANCES.

Brandain, * en cestuy temps, si fut cler en Ecosse, qui enquist par sept ans les isles de fortune, et vist moult de dignes miracles. Et Machutes, qui fut dit Maclou, fut son disciple et fut compagnon de celluy à nager par la mer, et fut nourry de luy selon sa règle, et fut cler en Bretaigne par sainctetė et par miracles; et il se courroucea aux Bretons et s'en vint en France et fut cler en vertus par moult de temps soubs Lenticien, évesques de Saintes,

* On a fait depuis quelques années des recherches très-curieuses sur saint Brandan. Ajoutons ici que les traditions armoricaines sont prouvées par le nom de deux paroisses, l'une de l'évêché de Saint-Brieuc, l'autre de l'évêché de Saint-Malo qui a conservé la légende dans son sanctoral. Voyez le martyrologe de Châtelain, p. 239, et le nobiliaire manuscrit. Enfin M. de Humboldt nous apprend que la carte de Pizigano (1367) place à Madère les îles de saint Brandan.

et les Bretons pour ses maudissons souffrirent moult de pestilences; et il leur donna de rechef sa bénéysson et les absolut, et guérit. [Les faicts de celluy. Cestuy fut né de nobles parents, et dit-on que il fut né en Bretaigne la petite, et sa mère estoit de l'aage de LXVI ans et estoit seur de Hamon, père (de) Sainct Sanson, et de Vindrasel, père Sainct Magloire. Et donc sa mère vint la vigile de la Saincte Pasques à veiller et à orer en ung monstier qui estoit en une vallée qui est dicte Cardanne, duquel monstier Brandain estoit abbé, et là enfanta son enfant celle nuict, lequel Sainct Brandain baptisa et eut nom Maclou, et fut son fils espirituel et le nourrit de là en avant, et l'enseigna de lettres. Et jaçoit ce que il estoit bien tendre d'aage, si estoit-il fort par courage et estable par pesanteur et fondé par engin, et ce tesmoignoit l'amour de Dieu, qui eschauffoit en soy la vigueur forte de petit corps en telle manière, que quant ses compagnons en discipline estraignoient les dents par très-grant froid, il estoit eschauffé en esperit de l'amour de Dieu, qui luy eschauffoit le corps, si que

ung simple vestement luy suffisoit et suoit toujours.

*De l'isle qui fut faicte par miracle pour luy garder.*

Une foys, comme enfans font, luy et ses compagnons s'en allèrent au rivage de la mer pour jouer par congé, si que ils confortassent le travail de leur discipline; mais sicomme les autres s'en fuyssent devant les undes de la mer qui montoient continuellement, le sainct enfant demoura au rivage sur ung pou de gravelle; et quant la mer approcha, elle ne le toucha point; mais l'environna par la grâce de Dieu. Et de tant comme la mer croissoit autour de luy, le lieu du rivage sur quoy il gisoit estoit souhaulcé, et en la parfin l'enfant, pour l'horrible son des undes de la mer, s'esveilla. Et quant il regarda entour de luy, et il ne vit nulluy, il commença à appeller ses compagnons par nom; et quant nul ne luy respondit, il dist à soy-mesmes : Dieu tout-puissant, où suis-je mis. Sire, ne me délaisse pas, mais ayde-moi et saulve. Et entretant son maistre

le queroit curieusement et demandoit à ses compagnons où son nourry estoit, et il respondirent qu'il estoit allé avec eux au rivage de la mer, et ils l'avoient veu dormir ou rivage; mais ilz ne savoient s'il estoit là puis demouré, et donc il plora, car il estoit vespre, et alla à la mer avec ses escoliers, et veit l'isle que oncques nul n'avoit veu avant en la mer, et donc se prindrent à merveiller entre eulx et à regarder partout environ par les undes et par le rivage se ils veissent par aventure le corps de l'enfant mort. Et ce fait, la nuyct vint et ilz revindrent au monstier. Et entretant ilz entrèrent en l'église et célébrèrent les exsèques de l'enfant aussi comme jà mort, et ung peu après les parens de l'enfant mandèrent à Brandin que il leur rendist leur enfant sain et haitié comme ilz luy avoient commis. Et donc celle nuyct Sainct Brandin fut en vigiles et en oraisons, et ung ange de nostre Seigneur luy dist: Servant de Dieu, n'ayes paour; car l'enfant dont tu doubtoyes est gardé de Dieu tout-puissant entre les undes, et pour cestuy garder est faicte une isle pardurable là où il demoura dormant. Et en ce premier miracle est

déclairée en luy la vertu divine par tesmoing pardurable et est loué; car la mer à chascun jour venoit là quand elle montoit, et s'en alloit au retraire par coustume. Maintenant, par le commandement de Dieu, si grant parfondeté de mer environne celle isle que elle n'en retourne point, et n'y peut-on aller sans navire.

*De son psaultier qui fut mis en la mer.*

Et donc rendit grâces à Dieu, et au matin luy et ses frères allèrent au rivage et trouvèrent l'enfant ou plus hault de ceste isle, chantant louenges à Dieu, et le salua moult joyeux; et l'enfant les admonesta tous à beneistre Dieu et dist : Laissez-moy au moins ung jour estre là où la pitié de Dieu m'a daigné enluminer du miraclement de son sauvement. Mais faictes tant que j'aye mon psaultier avec moi, et se vous ne le me povez apporter, mettez-le en la mer, et dont son maistre le mit en la mer et le psaultier s'en alla tout droit là où il gisoit, et trouva son psaultier sur luy, qui estoit allé par les undes, * et uncques l'eaue ne le

* Tres vehuntur puer almus,
Cespes terræ, David psalmus
Illesi per maria.

toucha; mais vint droit à la rive où l'enfant estoit. Et au matin ilz envoyèrent une nasselle pour querre l'enfant, et l'envoyèrent au monstier; et donc dist Brandin aux parents de de l'enfant : or, retenez vostre enfant sain et dru, aussi comme vous me le mandastes *tout esmeu dire*. Et quand l'enfant l'ouyt si dist : Mon sainct maistre et très-honorable, ne te oy-je pas dire en l'évangile quant tu la lisoyes; *ne veuilles pas appeller à nous surtout*. Et ce dist-il devant ses parens, et ainsi les parens se repentirent de ce qu'ilz avoient mandé durement, et requirent pardon, et le laissèrent à son maistre. *

*Du feu qu'il porta en son giron.*

Ilz avoient de coustume que ung des enfans portoit en sa sepmaine la lanterne devant son maistre, quant il alloit par nuyct à l'église pour l'office de matines. Si que quant la sep-

V. le missel de Vannes imprimé dans le XVe siècle. Dans cette prose on parle du loup et de l'âne et du géant ressuscité.

* L'enfant témoigna le désir de rester au monastère et de préférer Dieu à ses parents. V. Albert de Morlaix.

maine du benoit enfant vint, ses autres compaignons par envie estaignirent le feu à quoy il devoit allumer sa lanterne, et cuydoient que son maistre le batist. Et donc l'enfant se pourpensa que il feroit, et s'en alla au lieu ou l'en faisoit la lessive, et requist du feu à celuy qui la faisoit, et il ne luy voulut allumer sa chandelle. Et l'enfant luy requist à grant angoisse, si que en la parfin il luy mist les charbons tout ardans en son giron, et oncques son giron n'eut nul mal du feu, et quant il retourna à son maistre, il trouva sa chandelle que l'ange avoit allumée. — Et toute sa vie il fut vierge au siècle, et vestit habit de moyne et mena honneste vie et saincte. Et en la parfin il quist ung lieu plus loin, une isle de la grant mer Ymam par nom, et ordonna à y aller avec son maistre et ses compaignons, et y allèrent par nage, et l'en dist que ce lieu estoit semblable à paradis de délices. Et là fut nef appareillée et chargée de leurs nécessitez, et eut avec luy xxv frères ou environ qui alloient foloyant à nage çà et là. Et quant ilz ne purent trover celle isle, ilz s'en allèrent en leur pays, et long-temps après les princes et les nobles du

pays esleurent Sainct Maclou qui estoit bonnement ennobly de miracles, et le firent évesque par l'accord de tous.

*De son second nage et du géant qu'il ressuscita et baptisa.*

Et quant il fut solennellement ordonné, il fist le sainct office aucun pou de temps, en administrant bieneuréement, et de rechef il fist appareiller sa nef à aller à la devandicte isle en laquelle l'en disoit que les sainctz anges habitoient; et son sainct maîstre Brandain avec luy et aultres de ses saincts compagnons que il avoit admonestez d'aller là par nage, et en nagant ilz demourèrent en la mer par plusieurs ans, et ou vii.[e] an, ilz trouvèrent en une isle ung grand sépulchre si grant que tous s'en émerveillèrent. Mais il leur fut bien advis que il estoit occupé d'aucune humaine créature. Et donc Sainct Brandain avec tous les autres qui cuydoient bien que nulle chose ne fust impossible à Sainct Maclou envers Dieu, depriant Sainct Maclou que par son oraison ce corps illec en tombe fust ressuscité quelque il fust.

Laquelle chose il doubta premièrement à faire, et dit que il n'estoit pas digne de telle chose faire ne impétrer. Mais il fust contrainct par moult de prières de son maistre, et si que il ne fust veu estre inobédient, il se mist en plorant en oraison, et quant il eut son oraison accomplie, ilz veirent tout le tombel trembler, et en veirent yssir ung homme de noble stature sans comparaison, et luy demandèrent qui et de quelle condision il estoit. Et il dit qu'il estoit géant et ydolâtre, et avoit nom Mildain et estoit mescréant, et leur racompta les tourments qu'il avoit soustenus avec les autres damnés, Et pour ce que il estoit osté d'illec par les prières Sainct Maclou, il confessoit Jésus-Christ estre vray Dieu et vray filz de Dieu, et que les Juifz qui le tourmentèrent estoient cent ans plus que les autres tourmentez ou puys d'enfer et qu'il l'avoit veu. Ce qu'il estoit suscité par l'œuvre de Dieu, et qu'il entendoit acquerre la vie pardurable, et que il requeroit estre régénéré d'eaue et du Sainct-Esperit. Et donc le sainct évesque l'enseigna plus plainement en la foy, et après il le baptisa, et quant ce fut fait, ilz enquirent

de luy se il savoit point celle ysle de mer qui avoit nom Ymam. Et il leur respondit que jadis quant il estoit allé par la mer il avoit veu une isle qui estoit plus belle et plus noble de toutes les autres par délices et par beaulté. Mais je ne pourroye appercevoir l'entrée d'icelle. Mais je crois que je n'étais pas digne de y entrer comme payen que je estoye, en tel lieu de quoy les palais célestielz s'esmerveilloient de la beaulté d'icelle. Et donc luy requist le sainct évesque que il esdreçast le bout devant de leur nef qui les menoit vers la partie d'icelle ysle. Et donc le géant print la corde de quoy l'ancre de la nef estoit tenue et la tint en sa main, et commencea à mener à grant isnelleté parmi le fons de la mer, et la print à traire après luy en allant tout à pied sec pour scavoir se par adventure s'il les peut mener à cestuy lieu. Mais soubdainement les mers s'eschauffèrent et les vens se forcenèrent si que une tempeste en yssit qui leur fut contraire, si que ilz ne purent aller à l'isle. Sy retournèrent à celle ysle ou Saint Maclou avoit suscité le géant. Et sicomme ilz demouroient là en servànt Dieu dévotement, il advint après

que le géant trespassa de ceste vie. Et l'évesque et ses compaignons furent tous merveillez de son trespassement, et commandèrent l'ame à Dieu et enterrèrent le corps.

*De la messe que il chanta sur la ballayne en la mer.*

Quant ilz n'eurent mais point d'espérance de trouver cette ysle que ilz queroient, si retournèrent en leur pays et mirent leur nef en l'eaue. Et quant le jour de la tressaincte Pasques vint, si regardèrent entour eulx et veirent une petite isſe, et allèrent là. Et Saint Maclou commença à célébrer la messe à la requeste de ses frères, et comme les frères chantoient à notte ilz vindrent par ordre du messel jusques à la *patenostre*. Toute ceste chose qui estoit aussi comme une isle trembla et s'esmeut, car c'estoit aussi comme une belue de celles qui sont appellées grans balaines qui habitent ou profond abysme de la mer, et estoit de si très-grant et désordonnée grandeur que ce apparoissoit à l'évesque et à ses compaignons que ce fust avant une isle ou aucun espace de

terre. Et donc s'apperceurent ceulx qui estoient dessus que c'estoit une beste, et furent tous espouvantez, et cryoient que ilz seroient tous engloutis et dévorez. Mais l'homme de Dieu soy confiant en nostre Seigneur ne fut point espoventé, et après la messe, il print à conforter la compaignée de ses frères et leur proposa que Jonas le prophète avoit esté gardé trois jours tous sain ou ventre de la balaine, et que ilz avoient Dieu en ayde là où l'ayde humaine leur défailloit. Et donc tous s'enfuyrent à la nef, et le sainct homme se mist illec en oraison en depriant Dieu que celle balayne sur quoy il estoit ne s'esmeut devant que celle compaignée des frères s'en fust allée et eschappée toute saine. Et quant son oraison fust accomplie, ceste belue devint aussi comme une roche ou une montaigne par la divine voulenté, tant que Sainct Maclou après tous les autres descendit quittement en la nef. Et ainsi en louant nostre Seigneur retournèrent au pays en bon point tous sains.

*D'aucuns de ses miracles.*

Sicomme Sainct Maclou célébroit messe de

Pasques par devant les portes de l'église, trespassoient hommes qui portoient un corps mort, et il leur commanda qu'ilz s'arrestassent jusques à tant que la messe fust dicte, et quant elle fust accomplie, il dist à tous ceulx qui là estoient qu'ilz allassent en oraison pour le mort, et sicomme il aorait ensemble avec les autres, le mort suscita et dit qu'il avoit trop grand soif, et requist que on luy donnast du vin. Mais sicomme il n'avoit point illec de vin, l'évesque veit ung vaissel de marbre et commanda que on luy apportast, et il fist la bénéisson dessus, et le transmua en voirre et mit de l'eaue dedans, et se convertit en vin. Et ainsi en ung jour il fist trois merveilleux miracles : il ressuscita ung mort, il fist de marbre voirre, il mua l'eaue en vin.

Et sicomme il alloit par Bretaigne en preschant l'évangile, il trouva un bouvier qui ploroit trop fort pour ung pourcel qu'il avoit tué du gect d'une pierre, pour ce qu'il dévoroit et desrompoit sa blée, et avoit sept pourcellets qui tectoient et n'en povoient traire nulle chose, ne laict ne autre chose des mamelles; et quant l'évesque sceut la douleur du bouvier

qui doubtoit l'ire de son seigneur pour la truye tuée, si en eut pitié, et mist la poincte de son baston en l'oreille de la truye, et tantost elle revesquit et donna nourriture de laict à ses pourceaux. Et ceste chose valut tant et conforta le maistre du bouvier quant il le sceut, que luy-mesmes alla à l'évesque en soy humiliant vers luy et en luy requérant le confort de sa grâce, et luy donna celle ville à poursuivir par droit de seigneurie. Il advint ung jour que cestuy sainct évesque estoit allé avec aucuns de ses moynes en une vigne pour la tailler. Et pource qu'il peust mieulx et plus légièrement ouvrer, il osta sa chappe en ung lieu de la vigne; et quant il voulut revestir sa chappe, l'œuf d'un oiseau fut trouvé dedans; et quant il eut esté trouvé, il sceut bien dont ce luy estoit venu, et que c'estoit de la pourvoyance de celluy sans lequel ung passerel ne peut faonner sur terre, et deffendit que le mantel ne fut osté de cestuy lieu devant que l'oysel eust esclos ses poussins et nourris. Et entretant nulle tempête de temps ne nulle désattrempance d'aer ne de pluye ne toucha ne ne

conchia le vestement de cestuy sainct évesque; mais luy fut denyée par la vertu divine.

*Et encore de ce mesmes.*

Après la mort de Haylée, duc de Bretaigne, qui honora le benoit Maclou tant comme il vesquit, s'esdressa la mauvaise génération des hommes de celle province par envie encontre l'homme de Dieu, et fust eschauffée en mauvaisetié. Si advint que ilz batirent leur pasteur de bastons et de flayaulx, et le lièrent tout entour de pieux ou rivage de la mer tout estendu, si que les pelz le contraingnissent que il ne se peut oster de là, mais que la mer quant elle monteroit le tirast tantost et périst. Et quant Sainct Maclou l'ouyt, il se mit en oraison et impétra que la mer quant elle monta entour celluy homme de Dieu, sicomme elle avoit accoustumé, elle laissa entour celluy homme qui estoit batu et détrenché l'espace de ung mille de terre sans monter, si que le chault ne la force de la mer ne occist ne ne tuast son servant. Et après ce le plus tost qu'il

peut il s'en alla ou cestuy homme de Dieu estoit lyé, et par la présence de sa saincteté celluy fut tout sain et l'emmena avec luy sain et dru. Et après ce il fuyt ses ennemys et s'en alla horz de la cité en la province d'Aquitaine avec ceulx de son convent, et s'en alla hors de la cité et demoura illec moult de temps, et ceulx du pays luy donnèrent moult de dons. Entre lesquelz ung paysan luy donna ung asne pour apporter la busche du boys pour son user, et l'évesque le bailla en garde à son varlet. Et sicomme il coupoit ung jour du boys pour apporter sur son asne, le loup le print et l'occist. La chose fust moult griefve au clerc, et print une partie de la busche sur son espaule et la porta à l'évesque, et l'évesque luy dist : maine moy ou boys et va devant. Et quant il fust entré ou boys, il luy fust légièrement octroié que par ses prières le loup fut tout prest devant luy et luy commanda qu'il fust chargé sicomme l'asne, et que la somme de boys lui fust chargée sur le dos, et l'amenast à l'hostel. Et le loup estoit aussi comme ung chien privé, et alloit toujours avec le servant, et ceulx qui

gardoient les choses, et luy-mesme veilloit et les gardoit trèssagement.

Et ce Sainct fut mort devant la XVIIe kalende d'octobre.

---

## X.

## DE THÉOPHILLE ET DE LA CHARTRE QUE IL DONNA AU DYABLE. *

Uret sarcina chartæ.

En ce temps fut fait un miracle en Théophille. Cestuy Théophille fut ung clerc qui estoit maistre en une cité des clercz de saincte église et estoit noble en meurs et en conversation, et gouvernoit bien paisiblement les choses appartenant à l'église, et estoit aymé de bonne voulenté du peuple et du clergé, et quant l'évesque de la cité fut mort, il fut eslu en évesque, et sicomme il refusoit forment et disoit que il n'estoit pas digne d'avoir si grant office, toutesfois il fut mené à l'archevesque, qui le reçut à grant joye et l'admonesta QUE IL OBÉIST

* Métaphraste a suivi Eutychien. V. Boll. et Surius. Le récit de Sigebert a été amplifié par les poètes et les compilateurs.

V. le Rutebeuf de M. Jubinal, et surtout le miracle de Théophille, édité par M. Maillet sur le précieux manuscrit de Rennes. 1838. in-8.

AU PEUPLE. Et quant il veit la très-grant fermeté de luy en la foy, il le laissa et en mist ung autre en lieu de luy en l'office d'évesque; et quant l'évesque fut ordonné et il vint à sa propre cité, aucuns des clercs esmouvèrent l'évesque qu'il ostast Théophille et que il mist ung autre en son office et seigneurie de l'église; et quant ce fut fait, le malicieux ennemy et envieux lui reproucha sa seigneurie; et l'envie et la déception de convoitise le déceut tant, que il requist l'ayde de luy en faisant sa mauvaise voulenté, si que il fut esprins par trèsgrant délit de convoitise, que il s'en alla à ung mire de la cité, lequel ouvroit d'art de dyable et estoit trèsmauvais et plein de grant déception et de trèsgrande malice, et avoit jà mis plusieurs gens en la fossé de malheureté et de perdition, et s'agenouilla devant luy et si luy dist : Je te prie et requiers ayde-moy; car mon évesque si m'a mis en reprouche à tout, et m'a fait ce et ce. Et il luy respondit : Viens en ceste nuyct à moy et je te mèneray à mon maistre, qui te aydera sicomme tu vouldras. Et quant ce fut fait il le mena environ la cité et luy dist : Ne t'espouvante de chose que tu

puisse veoir ne ouyr, et ne fais en nulle manière sur toy le signe de la croix, et il luy octroya, et tantost soubdainement il luy monstra gens qui portoient manteaulx blancs et grant multitude de candelabres, et au meillieu estoit leur prince qui se seoit, et c'estoit le dyable et ses ministres qui chantoient, et le juif mena par la main Théophille à ce conseil de torment, et le dyable dist à luy : Pourquoy as-tu amené cet homme? Et il respondit : Son évesque luy a fait préjudice, si requiert vostre ayde, et le dyable dist : Quelle ayde donnerai-je à homme qui sert son Dieu; touteffois, se il veut être mon serf, je luy ayderai, si qu'il pourra plus faire que devant et commander à l'évesque mesmes. Et quant Théophille l'ouyt, il respondit que il feroit tout ce que il luy diroit, et luy commença à baiser les pieds et à luy prier; et il luy dist : Renye le filz Marie et elle-mesmes, car je le hays; et le conferme par escript que il renie l'ung et l'aultre en toutes choses, et impétrera de moy ce que il vouldra. Et donc Théophille dist : Je le renye luy et sa mère, et en fist chartre, et fut signée de son propre annel, et s'en allèrent à grant

joye de leur perdition; et le lendemain au matin sicomme je cuyde, l'évesque meu par divine providence, il osta l'autre officier de sa seigneurie qu'il avoit mauvaisement ordonné, et rappella Théophille à grant honneur et le soubzhaulsa plus au double que il n'avoit oncques esté, et aussi Théophille restably commença à lever sur tous.

*De la pénitence de luy et de la chartre rendue par Nostre-Dame.*

Sicomme il fut ung pou demouré en ceste erreur, cestuy qui rachepta et créa toute ame, qui ne veult point la mort du pécheur, qui se recorda comment il avoit loyaulment servi à son église, et comment il avoit esté débonnaire en administrant aux povres, si ne despite pas sa créature mais revient à soy et luy donna pénitence, car par bonne ordonnance que il reprint, il se commença à tormenter grièvement de ce qu'il avoit fait, et à tormenter soy aigrement. « Las! dist-il, meschant où » yrai-je? qui déprierai-je? à qui requerray-je » aide qui me suis moy-mesmes déceu de l'ayde

» d'envie, et ay renoncé Jésus-Christ et sa » mère, et me suis fait serf du diable par char- » tre d'excommuniées paroles? Las! qui cui- » derai-je qui la puisse ravoir de la main de » cestuy dégasteur? » Et sicomme il parloit ces choses et moult d'autres, il fut divinement inspiré et dist en plorant : Jaçoit ce que je scay bien que Jésus-Christ est filz de Dieu et que je malheureux ay malheureusement renyé, et que il fust fils de la Vierge Marie, toutteffois yrai-je à elle, et requerray icelle seule de tout mon cueur. Je la requerray jusques à tant que par elle je aye l'octroy de la miséricorde nostre Seigneur. Et donc il s'enhardit forment et à très-grant dévotion de humilité, il s'en alla à l'église de la Vierge Marie et fut là quarante jours et quarante nuycts en jeusnes et en oraisons, en la dépriant sans cesser si qu'il l'ostast du mauvais esperit et du mal qu'il avoit fait de elle et de son filz renier. Et quant ces jours furent acomplis, la benoite glorieuse vierge Marie s'apparut à luy à minuy disant : Lay homme confesse Jésus-Christ que je enfantay, et tu l'as renyé. Car il est pitoyable et recevra les lermes de ta pénitence, luy qui

daigna prendre chair en moy pour les pécheurs sauver. Et donc cestuy à grant révérence baissa le visage en plorant forment, dist et confessa *Credo in Deum;* je crois en Dieu le père et aore le filz de Dieu le père devant tous siècles, né de toy vierge Marie ès derniers jours, et daigna souffrir mort pour nous pécheurs. Cestuy confesse-je; cestuy honore-je et requiers, et tu, saincte Dame, offrirai-je à ton filz avec la caution de ceste prière. Et la benoiste vierge luy octroya; et quant il fut jour il s'en partit, et cestuy dépria nostre Seigneur trèsdévotement en plorant. Et trois jours après celle nublesse luy apparut toute clere à face joyeuse, les yeux liez, et luy dist : Homme de Dieu, vecy que à ma pétition a receu Dieu tes lermes et a octroyé à tes prières : touteffois, si tu persévères jusques à la mort de ce que tu as promis à mon filz, de quoy je suis témoing, et il respondit : Certainement, Dame, je garderay mes paroles et ne les trespasseray pas, mais je, félon pécheur, déprie la pardurable fontaine de ta débonnaireté que je, qui suis plongé au parfond de la boe, puisse avoir la trèshorrible chartre de ma damnation, qui

est signée de celluy dyable qui me print, car c'est ce qui sur toute manière déboute l'ame de moy. Et après ce qu'il eut persévéré trois jours en ceste requeste, la benoite Vierge Marie s'apparut de rechief à luy et avoit la chartre en sa main, celle chartre de caution séellée pour telle cause, et luy monstra et mist sur la poitrine de cestuy dormant, laquelle il trouva quand il fut esveillé de son somme et donc il fut lyé. Et lendemain qui fut dimanche, il s'en alla à l'église où l'évesque et le peuple estoit, et après l'évangile leue il se estendit aux pieds de l'évesque et luy recorda toute l'histoire de sa mauvaistié et comment il s'enfuyt à la fontaine de miséricorde, et comment par ses mérites et par ses dessertes il desservit à avoir pardon de nostre Seigneur, et par ses lermes et par pénitence, et comment il eut la chartre de la trèsmauvaise escripture signée, et la bailla à l'évesque et luy requist que elle fut leue devant tous. Et donc tous clercs et femmes furent esmeuz par si trèsgrant grâce de Dieu et miséricorde, et en rendirent trèslonguement grâces à Dieu, et l'évesque remply de joye cryoit au peuple et les

admonestoit moult de fois de rendre grâce à Dieu et à la trèsglorieuse Vierge Mère, et de le glorifier. Et entretant Théophille gisoit estendu à la terre. Et après ce qu'ils eurent Dieu loué, l'évesque luy commanda qu'il se levast et qu'il ardist celle trèsexcommuniée chartre devant tous. Et ce fait, l'évesque entra à la messe et parfist les sainctes solennitez. Et quant Théophille eut receu la saincte communion, tantost sa face resplendist comme le soleil, et quant tous veirent soubdainement la glorification de cestuy homme, ilz en glorifièrent plus Dieu qui fait seul les merveilles, et rendirent grâce trèslonguement à la benoiste Vierge Marie.

Et le benoit Théophille s'en alla ou lieu où il avoit veu la vision, et fut illec par trois jours aussi comme s'il y fust fiché, et après ces trois jours, il commanda ses frères à Dieu et les baisa, et commanda son ame à la saincte Trinité et à la benoiste Vierge Marie sa délivreresse, et finist en cestuy lieu bieneuréement sa vie, et là fut son corps ensevely.

— Je crains, dit le Maréchal, que cette *obéissance au peuple* requise par l'archevêque ne sente le schisme... Le pouvoir vient d'en haut.

— Et dans les premiers siècles, dit Emia, la voix du peuple était la voix de Dieu. Ainsi l'élection d'Ambroise à Milan semble divinement populaire, et selon l'expression de notre bon Alain Bouchart, le peuple était *cause instrumentale*.

Aujourd'hui la volonté et la permission divine se manifestent par l'accord entre les régents civils des divers états et des pères très-saints qui siégent à Rome. Autre temps, autre coutume.

J'avoue, au reste, que l'expression qui vous choque n'est pas dans le manuscrit grec d'Eutychian, mais les auteurs des XIIIe ou XIVe siècles qui l'ont employée, conservaient chèrement le souvenir des élections populaires du très-ancien temps.

Dès le IVe siècle, les conciles orientaux tendaient à modérer les mouvements désordonnés des élections populaires. V. Fleury *passim* et P. Gregor. *de electione*, et Thomassin.

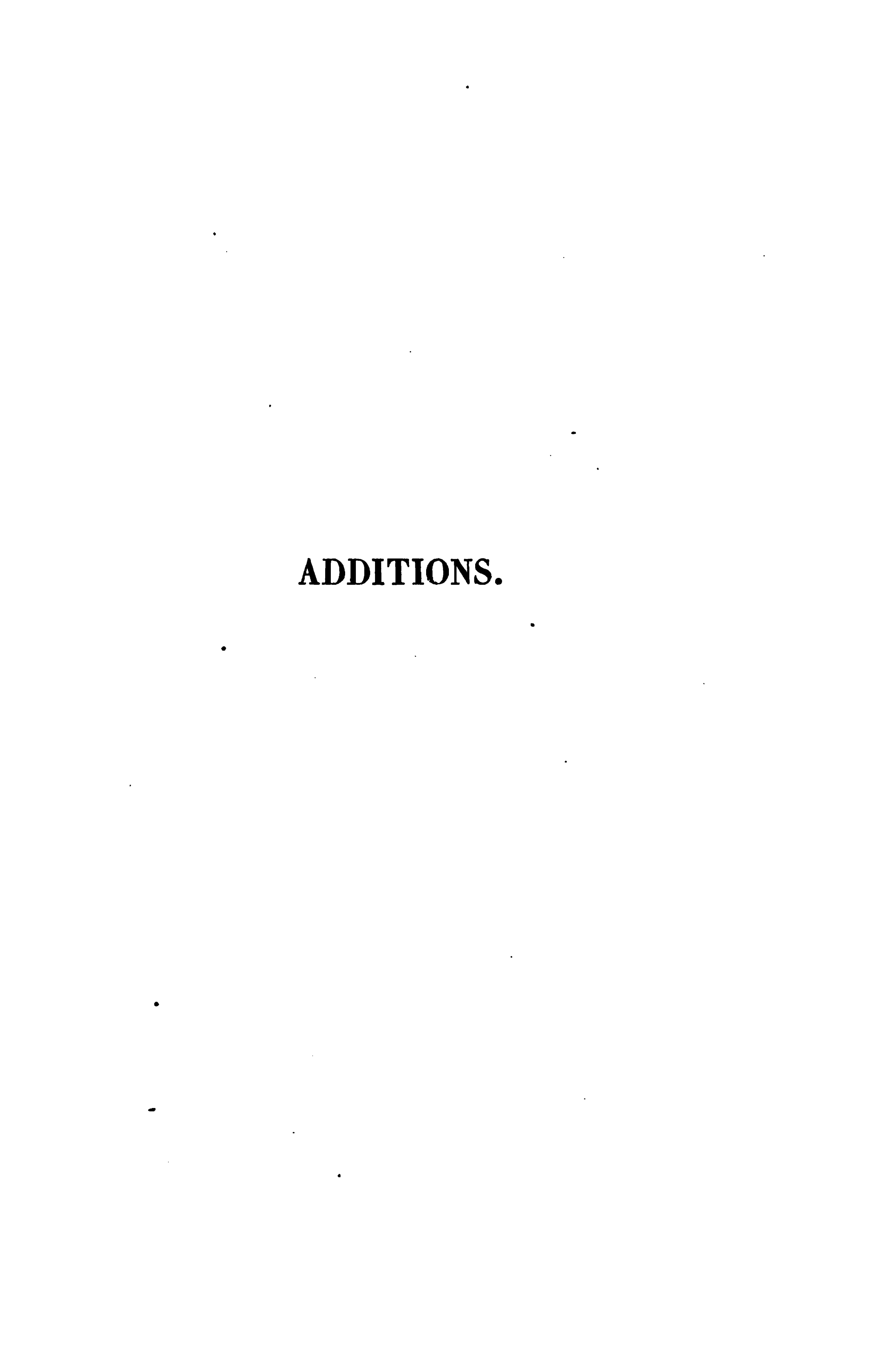
Dans notre Bretagne très-occidentale, on en était encore, vers le VIe siècle, aux élections populaires. Ainsi des évêques bretons, *sublimez par le peuple*, furent confirmés par Childebert, qui avait sous sa garde le prince Juthual. V. Alain Bouchart.

Ainsi Saint Melaine fut élu par la tourbe populaire de l'un et de l'autre sexe. V. sa légende au breviaire de 1526, et les Bollandistes.

Mais au VIIIe siècle, Saint Gobrien fut élu à Vannes par les chanoines et les principaux de la cité. V. la légende du breviaire de 1526.

Parmi les savants auteurs anciens qui parlent des élections populaires, on cite souvent Photius et Balsamon.

Remarquons en passant que c'est un évêque de Saint-Brieuc ( J. du Tillet ) qui donna en 1540 la première édition grecque du Nomocanon, dont il avait trouvé le manuscrit grec à Poitiers, et Gentian Hervet lui dédia sa bonne version latine de Photius et Balsamon.



# ADDITIONS.

ALAIN BOUCHART, p. 11.

Bouchart naïf et crédule, et chronologiste inexact, est au reste *très-diligent à rechercher les droits de la province*. Hévin consul. 107. p. 508.

Le suffrage d'Hévin pouvait peut-être contrebalancer le blâme dédaigneux de D. Lobineau, que ses successeurs ont presque tous docilement répété, dans les mêmes termes.

Les graves bénédictins (je le conçois), s'indignaient à la vue des amples extraits de Galfrid et du pseudo Turpin. Mais ces emprunts prouvent que notre chroniqueur était très-diligent à rechercher les traditions mêlées de fictions et brillantes de poésie. Or nous les aimons aujourd'hui.

Dom Lobineau ajoute : *Le style est aussi gothique que les caractères de l'impression*. Mais

depuis vingt ans le gothique a son prix. Voyez plutôt l'édition nouvelle de Turpin, 1835, Silvestre et Techener.

J'espère comparer un jour les annales de notre Bouchart aux chroniques de Caxton. Jusqu'à cet examen, il m'est permis de douter que notre breton ait suivi l'ouvrage anglais. (V. M. Brunet, v° Bouchard.) Caxton, dans sa chronique de 1480 a probablement suivi pour les temps anciens le polychronicon de Higden qu'il a retouché et publié en 1482.

Or Higden a souvent suivi Florence Bravon Vigornensis (de Worcester). On sait que Jean de Trevisa traduisit Higden, et cette traduction fut retouchée par Caxton.

Bouchart très-vraisemblablement ne savait pas l'anglais; il n'a donc pas lu Caxton.

S'il a suivi quelquefois le polychronicon latin, il ne faudrait que l'applaudir, puisque le sévère Lenglet et Warthon sont favorables à Higden, souvent cité par M. Warrington dans son histoire de Galles.

Enfin Bouchart n'aurait pas reproduit servilement Higden. On peut s'en assurer par une lecture attentive de l'ouvrage de M. Warrington.

Bouchart cite plusieurs fois Hugues de Florence (de Fleury). La première chronique de cet auteur estimé, alors inédite, est encore aujourd'hui fort rare. Les chroniques de Saint-Denis ont fait plus d'un emprunt à ce Hugo Floriacensis.

Il ne faut pas confondre ce Hugues de Fleury que Bouchart appelle Florence avec Antoine de Florence cité par Le Baud, et encore moins avec Florence Bravon de Worcester cité par Higden et même par Camden, Britannia, p. 194.

Si Bouchart ne nomme pas Galfrid de Monmouth, il fait beaucoup mieux, car il traduit presque entièrement cette curieuse histoire des Bretons. Il se permet des augmentations (v. la légende d'Artur) et des corrections. (V. la légende de Sainte Ursule.)

Notre annaliste a reproduit toute la chronique de Turpin, et l'a prise au sérieux en nommant l'auteur. Cependant j'y remarque une omission importante. Bouchart ne parle pas des reliques des saints évêques ou martyrs, compagnons de saint Brandin, et nés au pays de Bretaigne. V. la belle éd. de Turpin. 1835. p. X. v°. Peut-

être que cette circonstance est omise dans la traduction dù XIIIe siècle. C'est ce que je n'ai pu vérifier.

Notre chroniqueur indique souvent les sources auxquelles il puise, et jamais il ne cite les chroniques de Caxton.

Ainsi Eusèbe, Isidore, Justin, Quinte-Curce, Pline, Lucain, Suetone, Salluste, Saint Augustin, Orose, Gildas, Solin, Sigebert, Gervais de Tilisbery, Hugues de Florence, Vincent de Beauvais, la chronique martinienne, les chroniques de France, la chronique de Maturin (Courtois), Turpin, Froissart, et peut-être quelques chroniques armoricaines anonymes, tels sont ses principaux guides. Il écrivait sur les deux Bretagnes : pourquoi aurait-il caché le nom des annales qui pouvaient donner aux siennes une plus grande autorité?

L'angevin Bourdigné ne craignait pas de citer les chroniques d'Angleterre; aussi a-t-il rapporté des faits de guerre en Bretagne, sans doute inconnus de notre Bouchart.

Il m'est impossible d'entrer ici dans un plus long examen de ce point de critique. Passons à la description des éditions de ce livre rare-

ment complet, et dont la valeur s'est élevée en Angleterre à des prix excessifs.

On connaît cinq dates de ces annales. 1514. Paris. — 1518. Caen. — 1531. Paris. — 1532. Caen. — 1541. Caen.

M. Brunet en a décrit plusieurs et les a toutes indiquées. Si le savant bibliographe les avait toutes vues et comparées, il aurait remarqué, 1° que les éditions à longues lignes, Paris, Galliot Dupré, sont les plus belles et les plus correctes; 2° que les éditions à deux colonnes, Caen, Michel Angier, sont fautives et mutilées; 3° que l'éd. 1541 est petit in-f° et non in-4°.

Toutes les éditions ont des figures gravées sur bois; mais l'estampe où l'on voit la défaite des Bretons à Saint-Jean de Bouveron n'est point aux éditions de Paris. On la trouve dans les éd. de Caen, savoir : au folio cxlvii de l'éd. de 1518. Là on a mis sur des banderolles les noms incorrectement écrits des trois chevaliers bretons qui succombèrent. La Motte, Mollac (Molac), Coitigny (Coetivy); dans l'éd. de Caen, 1532 ou 1541, cette estampe est au folio clxi; mais sans les trois banderolles.

PAGINATION DES 4 OU 5 ÉDITIONS.

L'éd. de 1514, à longues lignes donnée par l'auteur, et a cccl ff. chiffrés, plus 1 f. non chiffré, outre la table. Les pages de texte ont quarante-deux lignes. Quelques ex. ont l'image de Saint-Yves après le f° cxlvi.

Les 13 saints sont au xlv[e] f. r°. Le livre est petit in-folio. L'estampe d'Artur et Flollo est au f. lxiiii, r°.

L'éd. de 1518, Caen, Michel Angier, a deux colonnes, 52 lignes à la colonne; elle a cclxiii ff. chiffrés outre le titre et les 11 ff. de table non chiffrés, et les 13 saints à la suite de la table ou à la fin du livre, pet. in-f°. L'estampe de Saint-Yves est au f. xcix.

L'éd. de 1531, assez grand in-f°, Paris, Galiot Dupré, a 53 longues lignes à la page. Elle porte le nom de l'auteur; elle a ccxxxiii ff. chiffrés et dix ff. lim.

Les additions, autrement rédigées que les ad. des éd. de Caen, la rendent plus ample que les éd. précédentes. La fig. de Saint-Yves est

au f. ci v°. L'estampe d'Artur et Flollo est au f. xlv v°.

L'éd. 1532, pet. in-f°, Caen, Michel Angier, est à 2 colonnes de 52 lignes. Elle a cclxii ff. chiffrés outre la table. Saint-Yves est au f. xcii v°. Les additions sont plus amples que les add. de 1518, et diffèrent des additions de 1531.

1541. pet. in-folio, Caen, Michel Angier; c'est le même livre que le précédent jusqu'au f. cclxi. Le f. cclxii est supprimé; ensuite les add. continuent jusqu'au f. cclxxvi, dernier chiffre. Saint-Yves est nécessairement au f. xcii v°. Le table a 10 ff.

Voici le titre rouge et noir de l'éd. de 1531. C'est la plus belle et la seule qui présente le nom de l'auteur.

Les croniques annalles des pays d'Angleterre et Bretaigne, contenant les faits et gestes des roys et princes qui ont regné audict pays et choses dignes de mémoire advenues durant leurs règnes, depuis Brutus jusqu'au trépas du feu duc de Bretaigne, François second, dernier décédé, faictes et rédigées par noble homme et sage maistre, Alain Bouchard, en son vivant,

advocat en la court de parlement, et depuis augmentées et continuées jusques en l'an mil cinq cent xxxi, avec privilége.

On les vend à Paris en la grant salle du palais, au premier pillier, en la boutique de Galliot Dupré, marchand libraire, juré de l'Université.

M. V. C. XXXI.

GALLIOT. DUPRÉ.

Alain Bouchart, fils de Jean et frère de Jacques Bouchart, était de noble race; son parent Nicolas, grand amiral de Bretagne, avait fait bâtir la tour de Pirmil et le château du Croisic. Son manoir et le hameau de Kerbouchart étaient à Saint Guénolé de Batz, où l'auteur vivait en 1513. En 1484 il avait eu commission d'aller à Saint-Malo informer de la dissipation du nombre du pastel, et en 1488 il avait été envoyé en ambassade. V. le nobiliaire du XVe et XVIe siècles à la bibl. de Rennes, et les excellentes annales nantaises de M. Meuret, et l'écusson chargé de 3 dauphins 2 et 1 au 1er f. du texte de la chronique; les actes de Bretagne, t. 3, col. 457, 606, 607.

Gallet, Artur de la Gibonays, Hévin, les 3 bénédictins eux-mêmes et le comte Daru et le Baron Roujoux et M. de la Villemarqué ont souvent consulté notre vieux et diligent chroniqueur.

Les Bretons studieux qui voudront compléter et corriger cette notice sur Bouchart, consulteront avec fruit les chroniques éditées ou traduites ou retouchées par Caxton, — la collection de Th. Gale. Oxon. 1691. 87. indiquée par Debure, bibl. inst. t. 2 de l'histoire, p. 220, (nº 5547), — l'histoire littéraire de Wharton-Cave, — la vie de Caxton, par Lewis, — les ouvrages bibliographiques de Middleton et de M. Dibdin. Ces livres sont loin de moi.

C'est aux habitants du Croisic qu'il appartient de découvrir les dates de la naissance et de la mort d'Alain Bouchart, leur compatriote breton bretonnant.

Page 23.

Nous traduisons *El, Æl*, par le mot *lui*. Nous avons suivi Fabre, mais Castelli, Buxtorf, Munster et M. La Touche le rendent par

*illi*, *illæ*. Ce mot se traduit par force et puissance, et Dieu.

*Ælohim*, c'est *Dieu-les êtres*, ou *la puissance-les êtres*, ou enfin *eux-les êtres*, mais dans cette dernière acception, il régirait encore le verbe *bara*, *créa* au singulier.

Ainsi *Ælohim* est une synthèse admirable qui réunit les forces, les puissances, les êtres, ou enfin c'est l'indication mystérieuse de l'essence divine personnifiée trinitairement.

Je n'ai pas prétendu expliquer le mot *Gadel*, mais les habiles orientalistes le trouveront peut-être digne d'une analyse moins imparfaite.

## UN MOT SUR LE PANTHEISME.

Page 23, v. la note.

Si le mot *panthéisme* rappelle la présence et l'action créatrice de la divinité, je vois une vérité sublime admirablement exprimée par Saint Paul... *In ipso vivimus, movemur et sumus*. Act. XVII. 28.

Si le mot *panthéisme* est la déification de la matière; je vois une erreur monstrueuse

réfutée par les scholastiques et même par le plus habile dialecticien de l'école sceptique. V. Bayle, notes sur Spinosa.

## WOOD TEMPLE-FORET, p. 44.

Il faut voir dans le docte livre de M. Higgins, les rapprochements entre les Chaldées orientaux et les Culdées d'Irlande, entre la déesse Cali des Hindous et la déesse Cali des Irlandais, et entre les mots *Gael*, *Gaelt*, Chaldée et Celt.

Si les prêtres celtes adoraient dans les forêts le Dieu élevé, il ne faut pas s'étonner de l'explication du mot *Celt* donnée par Whitaker. Le *Celt*, dit-il, c'est celui qui réside dans les forêts wood-lander.

Le mot hébreu *al* ou *alah*; chêne, vient du mot *el*, élevé; de là le mot *ilex*.

l'yeuse,
Qui redouble des bois l'horreur religieuse.

Le rapprochement entre *gol* et *bal*, *cal*, *hal*, *alah*, *helios*, *cœlum*, n'est pas moins remarquable.

M. Huddelston a fort bien dit que la langue celtique était très-probablement un dialecte du chaldéen.

## GAEL-GADEL, p. 55.

Dans un temps où l'ethnographie * et la linguistique se plaisent à marcher de concert vers la recherche des origines et même des vieux récits très-hasardés, sera-t-il donc hors de propos, lorsque nous trouvons Gaël dans notre Armorique, de citer un savant cambrien du XIIe siècle qui conserve chèrement un souvenir gaëlique oriental et occidental ?

Il ne s'agit rien moins que de la propagation de diverses langues et de quelques races asiatiques dans l'Hybernie ou l'Ecosse, et le nom royal de Gadel couronne cette tradition. **

* Au § 10. J'ai commencé par la voyelle O le mot Ethnographie. Cette faute n'est pas peut-être tout-à-fait inexcusable.

Ethnos vient d'Ethos. Or ce dernier mot et le celtique Oed paraissent tirer leur origine de Oth hébraïque écrit par Aïn et Thau. V. dict. d'Etienne et Gebelin.

** Asser dans la vie d'Alfred compte parmi les ancêtres de ce roi et Vuoden et Geata vénéré comme un Dieu, et Caetuua huitième descendant de Seth. V. collect. Camden, p. 1.

Voici le curieux passage de Girald Barry.

Gaidelus quidam Phænii nepos, post linguarum confusionem apud Nembrothicam turrim, in variis linguis peritissimus fuit, ob quam peritiam rex Pharao filiam suam Scotiam ei sociavit uxorem. Quoniam igitur hibernienses ab istis ut aiunt, originalem lineam ducunt, a Gaidelo et Scotia, Gaideli et Scoti sunt sicut et nati, sic et nominati. Gaidelus iste ut asserunt, hibernicam linguam composuit quæ et Gaidelach dicitur : quasi ex omnibus linguis collecta.

Si quelques bénédictins vénérables et sévères demandaient à Girald où sont ses autorités solides, le docte vieillard aurait une réponse toute prête :

Historiarum, dit-il, *enucleator* venio, non *impugnator*. Id. ib. p. 735.

Et voyez d'ailleurs avec quelle circonspection le grave Camden parle de ces hautes origines après les avoir religieusement rapportées.

I shall neither meddle with the truth nor falsity of these relations ; antiquity must be allowed some liberty in such things. Britannia, p. 966. éd. de 1695.

La traduction espagnole faite sur la dernière édition latine originale est encore plus respectueuse.

No me cansaré en aprovar o refutar le decho, tenga sus privilegios la antiguedad; guardemos le este decoro. V. atlas Blaeu. Hibern. p. 3.

Demandons grâce ici pour ces excursions dans la région périlleuse des origines. C'est là que l'esprit de système agite les nuages, les colore, mais ne les disperse pas toujours. C'est là que l'esprit de recherche remue le sol avec ardeur et persévérance et souvent sans succès, en attendant la sage critique qui le fécondera peut-être un jour.

A propos de Girald le Cambrien nous avons quatre ou cinq remarques à faire.

1° M. Brunet et la bibliographie universelle l'appellent Barry, mais l'histoire littéraire lui donne deux fois le nom de Harry. V. t. XVI, p. 159 et la table.

2° A l'excellent article Barry de M. Brunet, il est bon d'ajouter que les deux ouvrages de Girald sur l'Irlande, et ses deux opuscules sur la Cambrie, sont insérés dans la collection

Camden. V. M. Brunet, v° Camden. Anglia, etc., et lisez anglica.

3° Dans la collection Camden, p. 813, on voit un curieux passage de Girald qui prouve que Map écrivait en français ( roman) ses ouvrages les plus recherchés, ce qui vient à l'appui de l'opinion de l'abbé de la Rue.

4° Je n'ai pu trouver dans cette collection le passage où Girald affirmait qu'il traduisait lui-même ses histoires en français. V. hist. litt. t. XVI, p. 159.

Ailleurs nous parlerons plus au long de Girald le Cambrien. Il ne méritait pas le dédain moqueur de Suard ( v. biogr. univ. v° Barry ), puisque Camden et le docteur Lingard l'ont souvent cité, puisque son itinéraire vient d'être traduit en anglais, édition de luxe.

Vossius a donné sur Girald une notice bien préférable à celle de Suard.

Les faits tératologiques n'étaient pas indignes d'un regard du docte Xivrey.

## CONCORET, p. 67.

### FRAGMENT DE L'OUVRAGE DE L'ABBÉ MAHÉ.

« Les habitants de cette commune portent depuis plusieurs siècles un sobriquet singulier qui prit naissance au milieu du XIIe siècle, en des événements curieux que je vais rapporter, partie d'après l'histoire, partie d'après les traditions topiques. Cette dernière partie se distinguera de l'autre par des caractères italiques.

» Eudon naquit d'une famille noble dans les environs de la forêt de Loudéac, ou plus précisément dans la *paroisse de Concoret*, où une rue porte encore son nom; car alors la forêt de Loudéac s'étendait plus qu'aujourd'hui, et faisait partie de la forêt de Brécilien, dont l'étendue n'était pas petite. Il fut hermite dans la forêt de Brécilien, et aussi *cénobite dans un couvent* dont on voit encore les ruines à Concoret. *Il s'y plaisait beaucoup, et parce que son supérieur le transféra contre son gré dans celui de Paimpont, il en conçut du dépit, renonça à sa profession et se mit à dogmatiser.*

Le nom d'Eudon se prononçait alors comme Eon, et le mot latin *eum* se prononçait de la même manière. Eudon qui était fort ignorant, comme tous les gentilshommes de ce temps-là, entendant chanter dans la conclusion de certaines oraisons, *per eum qui venturus est judicare vivos et mortuos*, crut ou feignit de croire que c'était lui qui devait juger les vivants et les morts.

» Il s'était adonné à la recherche des secrets de la magie, et des écrivains de son siècle prétendent qu'il y était fort habile. Il se transportait soudainement d'un lieu à un autre; il apparaissait à ceux qui le venaient voir entouré d'une clarté extraordinaire; il leur montrait plus de trésors que deux rois n'en auraient pu fournir, et leur permettait d'en prendre ce qu'ils voulaient. Un jour un gentilhomme voyant un épervier entre les mains d'un de ses partisans, le lui demanda et l'obtint. Mais cet oiseau qui apparemment était un démon, lui serra bien fort le poing et l'emporta dans les airs, * sans que ce malheureux reparut depuis.

* L'écuyer ( armiger ) et non le gentilhomme fut emporté dans les

Eon et ses sectateurs vivaient dans la forêt de Brécilien toujours dans la joie et dans les banquets, car il avait le pouvoir de faire venir à volonté sur les tables les mets les plus exquis. (Ici voir M. de Roujoux et d'Argentré.)

» Tels sont les faits rapportés par Guillaume de Neubrige et par Othon de Frisingue. Il est permis d'en douter, non que la magie soit une chimère, comme tant de gens l'avancent avec plus de légèreté que d'érudition, mais parce que ceux qui racontent ces prodiges ne les virent jamais, et qu'ils ne citent aucun homme grave qui en eut été témoin.

» Quoiqu'il en soit, Eon parcourut plusieurs provinces et fit de nombreux partisans, non-seulement dans la Bretagne, mais jusques dans la Gascogne. Il les qualifiait d'anges et d'apôtres et leur donnait des noms magnifiques. Il appelait l'un *sagesse*, l'autre *science*, un troisième *jugement*, imitant peut-être sans le savoir l'hérésiarque Valentin qui nommait ses adeptes Noos, Dynamis, Phronésis. Ils étaient si

airs. V. le texte de Guillaume de Neubrige, liv. 1, ch. 19, p. 370 de l'édition Commelin. Lugd. 1587. in-folio.

opiniatres, soit par une disposition naturelle, soit qu'Eon leur eut renversé l'esprit par ses enchantements, comme Simon fit jadis aux Samaritains (Act. c. 8. v. 11), que rien, pas même la crainte de la mort, ne pouvait les ramener au sens commun. L'un d'eux nommé *jugement*, sans en avoir beaucoup, fut condamné au feu. En marchant au supplice, il menaçait ceux qui le tenaient de la colère de Dieu, et il disait : « Terre ouvre-toi pour engloutir mes ennemis comme Dathan et Abiron. » Mais la terre ne s'ouvrit point et le malheureux fut brulé.

» Quand on lit dans l'histoire les jugements sévères portés contre des hérétiques, on n'est pas toujours fondé à crier à la cruauté, à l'intolérance; car parmi eux il y en a plusieurs qui semaient dans le pays des principes d'immoralité ou de sédition, ou qui étaient coupables de vols, d'incendie et d'assassinats. Tels étaient les Manichéens, les Albigeois, et tels étaient aussi les Eonistes.

» Leur chef sortait de temps en temps de la forêt de Brécilien à la tête de ses anges, de ses saints apôtres, pour piller les villages, les mai-

sons nobles, les églises, les monastères, parce que ces expéditions lui fournissaient les ornements ecclésiastiques dont il aimait à se parer pour se rendre plus respectable, et les trésors dont il avait besoin pour couvrir les dépenses de ses festins journaliers.

» Il fallut enfin mettre un terme aux pilleries de cet homme, ainsi qu'à ses déclamations scandaleuses contre les prêtres, contre les évêques et les autres prélats. Il fut donc pris par les ordres du duc l'an 1148, et mené à Reims, où le pape Eugène avait convoqué un concile. Le président de l'assemblée lui demanda qui il était. Eon lui répondit gravement : Je suis celui qui doit juger les vivants et les morts. Le président, lui voyant en main un bâton fourchu, voulut en connaître la signification. Eon répondit : C'est ici un grand mystère. Quand les pointes de ce bâton sont tournées vers le Ciel, Dieu est en possession des deux tiers du monde et me laisse maître de l'autre tiers; mais si je tourne ces fourchons vers la terre, j'entre en possession des deux tiers du monde, et je n'en laisse qu'un tiers à Dieu. » Cette réponse fut suivie d'un rire universel; mais Dieu sait si le

coupable ne se couvrait pas des livrées de la folie pour y trouver une excuse à ses crimes et un moyen d'impunité. Finalement, ce maître de l'univers fut renfermé dans une étroite prison, où il mourut peu de temps après.

» *Tandis que cet homme extraordinaire était cantonné dans la forêt de Brécilien, il conduisait pendant la nuit les sectateurs qu'il avait à Concoret, près de la fontaine de Baranton, pour y célébrer avec eux ses orgies; et comme il passait pour magicien, et que d'ailleurs ces assemblées nocturnes ressemblaient au sabat, les habitants de Concoret reçurent le nom de sorciers, qu'ils ont porté jusqu'à ce jour et qu'ils porteront encore long-temps.*

» La forêt de Brécilien, qu'Eon avait choisie pour sa demeure, se nommait aussi forêt de Broceliande, forêt des aventures, et celle de Paimpont, dont une partie est dans le Morbihan, n'en faisait qu'une portion. Les romans de chevalerie l'avaient rendue célèbre, et il n'était bruit en Bretagne et ailleurs que des prodiges dont elle était le théâtre. C'est là que coulait la célèbre fontaine de Baranton, dont les eaux, répandues sur le perron de Merlin, excitaient des tempêtes.

» C'est là qu'était le val périlleux, autrement dit le val sans retour, ou le val des faux amants, ainsi nommé, parce que tout amant volage qui s'y engageait était dans l'impossibilité d'en sortir. Comment l'aurait-il fait, puisqu'une barrière impénétrable et mobile se présentait toujours devant lui et lui fermait toute issue, par le pouvoir et la malice de la magicienne Morgane.

» Les prodiges de Broceliande ont beaucoup de conformité avec ceux de la forêt enchantée de la Jérusalem délivrée. Tantôt les arbres tout en feu, au milieu de la nuit, paraissaient former un vaste incendie, et, à cet éclat fantastique, succédait une obscurité profonde qui faisait frissonner. Des fantômes gémissants y laissaient paraître leurs formes lugubres parmi les dragons volants et d'autres animaux hideux, et le silence de la nuit n'était interrompu que par des cris tumultueux et par des hurlements qui mettaient le comble à l'horreur.

Vox quoque per lucos vulgo exaudita silentes.
Virg. Georg. I. 476, etc.

» L'enchanteur Merlin, qui jadis avait résidé

dans ce bois sacré, y faisait encore sa demeure à l'ombre d'une aubépine, non dans un tombeau, car il était encore vivant, mais dans un état de sommeil indestructible, où l'avait réduit sa mie Viviane, ce qui n'empêchait pas que quelquefois on entendît encore sa voix. Bien plus, cette forêt privilégiée était le séjour ordinaire des fées bretonnes, qui y opéraient toutes sortes de merveilles.

» Ces fables, restes de la mythologie celtique, ont eu cours pendant plusieurs siècles et au temps d'Eon de l'Etoille elles régnaient encore et même long-temps après lui, de sorte qu'il ne pouvait choisir un théâtre plus convenable pour ses enchantements réels ou prétendus, qui se trouvaient en harmonie avec les féeries et avec la diabolique célébrité du local.

» Quelqu'un a même avancé que ce brouillon voulait renouveler la religion des Druides, en preuve de quoi on pourrait citer son application à la magie, son séjour dans une forêt, ses assemblées nocturnes et son affection pour la fontaine de Baranton. — Pendant long-temps les habitans de Concoret eurent le même goût

que le bizarre Eon, et au lieu de s'adresser à Dieu ou à ses Saints, dans leurs maladies, ils en cherchèrent le remède dans la fontaine de Baranton, soit en la priant à la mode des Gaulois, soit en buvant ses eaux, ce qui donna naissance à ce dicton : *les saints de Concoret ne datent de rien*, dicton qui subsiste encore, aussi bien que la curieuse fontaine.

» L'opinion qui fait d'Eon un druide ne trouve dans ces faits qu'un bien faible appui. Aucun témoignage historique ne la confirme, et un homme qui se faisait passer pour le fils de Dieu, pour le juge des vivants et des morts, ne ressemble guères à un partisan du druidisme. »

---

Les auteurs qui ont parlé d'Eon paraissent avoir suivi le récit de Guillaume de Neubrige. Le savant chanoine Mahé ne l'avait pas sous les yeux, et M. de Roujoux l'a un peu embelli.

Hi narrata ferunt alio; mensuraque ficti
Crescit : et auditis aliquid novus adjicit auctor.

Selon la tradition de Concoret, en ces derniers temps, les livres d'Eon étaient conservés par quelques habitants du pays, et ils existaient encore dans le XVIIIe siècle; mais tous ces livres, que les prêtres pouvaient saisir, étaient immédiatement brûlés. Depuis la mort du dernier sorcier au XIXe siècle, ils ont été cachés dans un ruisseau qui ne les altère pas.

En savez-vous la raison; la voici : je la trouve dans ce bon Gaffarel, Curiosités inouies, p. 121. Frey, dans son *admiranda Galliarum*, dit : Là où les fées ou fades femmes des druides habitaient, jamais la grêle ni tempête ne gâtaient les fruits, et la raison en est qu'elles dressaient des talismants.

Pour parler sérieusement, on peut remarquer qu'au XIIe siècle cet imposteur possédait quelques écrits, *certains petits livres*, dit l'historien. Mais il est vraisemblable qu'ils subirent le sort des compagnons ou disciples d'Eon, c'est-à-dire qu'ils furent livrés aux flammes.

Page 77.

## HISTOIRE DE BRETAGNE PAR D'ARGENTRÉ.

( NOTE BIBLIOGRAPHIQUE. )

Cette chronique est à bon droit recherchée en Bretagne. Le noble historien national rêvait encore dans les dernières années de sa vie, l'indépendance de la province, ou du moins la regrettait. Il faut se reporter au temps : l'union était récente; la France n'avait pas toujours été notre mère adoptée ; notre nationalité n'était pas encore entièrement en oubli. Si le docte chroniqueur parla peu convenablement de quelques grands rois dans sa première édition (1582), il fit des corrections à celle de 1588. Il faut voir comme le beau caractère de l'infortuné magistrat brille dans les dédicaces de ces deux éditions. D'Argentré mourut de chagrin. Paix et honneur à sa mémoire.

M. de Kerdanet, dans la vie de d'Argentré

(Rennes 1820), rapporte, p. 20, le magnifique éloge que Sainte-Marthe s'est plu à lui donner. V. Scev. Sanmarth. élog. p. 183. éd. 1606.

*Description des diverses éditions connues.*

Elles sont toutes in-folio.

L'abrégé donné par Lesconvel en 1695 est in-12.

1582. Rennes. Ordinairement elle a un autre titre.

Signes de reconnaissance. — Elle est belle.

1174 pages d'environ 47 lignes à la page.

Quelques exemplaires lavés, réglés. Je n'ai pas vu de table ni l'inscription Deo Voliano.

Cette édition fut poursuivie par le procureur-général Laguesle, surtout à cause des traits lancés contre les Rois de France.

V. p. 268 sur Philippe-Auguste.
331 sur Saint-Louis.
562 sur Charles V.
632 sur le même Charles V.
948 sur Charles VII.

V. aussi p. 1169 l'advis des opiniâtres qui s'opposaient à l'union de la Bretagne à la France.

1588. Paris, Dupuys, titre au portique, édition encadrée dans un double filet.

831 feuillets chiffrés, 41 lignes à la page.

10 ff. lim. y compris le titre.

18 ff. table alphabétique non chiffrés et quelquefois un 19e f., à l'écusson herminé.

L'inscription Deo Voliano au f. 56 v° in fine.

Elle a quelquefois, mais rarement, la carte de Bretagne.

C'est cette édition que Vignier appelle Chronique corrigée.

1618. 3e éd. Paris, Buon.

1054 pages de texte à 56 lignes.

15 f. non chiffrés de table alphabétique.

Un plan de Rennes daté 1616, gravé par Closche. Il manque souvent.

L'inscription Deo Voliano est à la page 57.

8 ff. lim. y compris les titres et le portrait.

1668. Rennes, Vatar.

727 p. de texte, 68 lignes à la page.

13 ff. non chiffrés de table alphabétique.

Elle est moins belle que les deux premières.

Les dates 1669 et 1684 ont été quelquefois mises à ce livre de 1668.

Je crois que les dates 1604, 1605, 1611, 1612 sont fausses et cachent des exemplaires

de 1582 et 1588. Voilà pourquoi l'édition de 1618 serait bien qualifiée de troisième édition.

Page 247.

*Note lithologique et minéralogique extraite du savant travail de M. Puillon Boblaye sur la constitution géologique de la Bretagne.*

A Quintin, les roches sont de granite porphyroïde.

A Lorge, on trouve en abondance du fer siliciaté dont voici l'analyse.

| | |
|---|---|
| Peroxide de fer. . . . | o, 488. |
| Protoxide. . . . . . . | o, 234. |
| Silice. . . . . . . . | o, 130. |
| Alumine. . . . . . . | o, 120. |
| Oxide et chrôme. . . | o, 003. |
| Charbon et eau. . . . | o, 025. |

L'usine est en pleine activité et donne de beaux produits en 1838.

## QUELQUES NOMS QUINTINAIS.

Outre le père Saint-Luc (Le Bigot), le docteur

Burlot et le P. Rigoleuc, déjà cités, nous nous plaisons à indiquer les noms suivants :

— L'abbé Digaultray, l'un des plus savants docteurs de Sorbonne du XVIIIe siècle. V. ms. de Rennes S. 1574.

— L'abbé Desaunais, bibliographe habile.

— Daillant de la Touche (collaborateur de Freron et traducteur de Swedenborg), né en 1744, mort en 1827.

— Jean-Baptiste Digaultray, H. Fleury, F. Limon, avocats, députés aux diverses assemblées dites nationales.

Enfin le docteur Perrio qui, vers la fin du XVIIIe siècle, a eu l'honneur de partager le second prix de l'école de médecine avec l'illustre Bayle. M. Perrio était maire de Quintin en 1830, et il a bien mérité de la ville.

# TABLE.

SECONDE PARTIE.

*Un souvenir de Brocéliande à Quintin.*



TROISIÈME PARTIE.

*Légendes.*

FIN.

La présente compilation a été publiée
aux frais et par les soins
de
Baron du Taya ( Aimé-Marie-Rodolphe )
lequel fut juge
en Bretagne
depuis l'an MDCCCXI
jusqu'en MDCCCXXX.

## ERRATA.

Pag. 20, à la not. Revoltare, *lisez* Riveltare.

Pag. 27, lign. 4. Kamtchudales, *lisez* Kamtchadales.

Pag. 32, lign. 21. Citry, *lisez* City.

Pag. 53, lign. 7. Kloproth, *lisez* Klaproth.

Pag. 74, lig. 16. Antenais. L'Antenois dit D. Carpentier est le chevreau ou l'agneau de l'année. *Anniculus.*

Pag. 97, lign. 16. V. 22, *lisez* V. 42.

Pag. 127, lign. 3. Me, *lisez* La.

Pag. 154, lig. 1 et 2. Au lieu de N'est-il pas, *lisez* Me semble.

Pag. 165, lign. 2. Brecelien, *lisez* Brécilien.

Pag. 179, lign. 9. Yane, *lisez* Yaue.

Pag. 180, lign. 3. Bntor, *lisez* Butor.

Pag. 183, lign. 5. Melancoleux, *lisez* Melancolieux.

Pag. 240, à la not. lign. 2. L'Anguenos, *lisez* l'Arguenon.

Pag. 244, lign. 15. Encore, *lisez* Encor.

Pag. 257, à la not. lign. 1. Désarvouez, *lisez* Disarvoez.

Pag. 260, lign. 15. Par l'amour et par la douceur, *lisez* par t'amour et par ta doulceur.

Pag. 335, lign. 20. Gol, *lisez* Gal.

